



Commune de Marly

Rapport de gestion 2021



La Gérine - photo © Boris Sansonnens – automne 2021

Table des matières	
Le Conseil communal	4
Le Conseil général	5
Les Dicastères	
Administration générale	7
Secrétariat général	8
Ressources humaines	8
Archives et gestion documentaire	12
Naturalisations	14
Fusion du Grand Fribourg	14
Agglomération	14
Finances	15
Finances et impôts	15
Accueil à la population et ordre public	26
Elections et votations	26
Contrôle des habitants	27
Culture et Sports	30
Police	31
Militaire	35
Organe communal de conduite (ORCOC)	36
Service du feu	37
Urbanisme et patrimoine	38
Police des constructions	38
Bâtiments communaux et scolaires	39
Réalisation et état des travaux	41
Aménagement du territoire	44
Plan de mobilité	45
Eaux, édilité et espaces verts	46
Distribution d'eau	46
Protection des eaux	49
Endiguement	51
STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)	51
Edilité	53
Action sociale, vivre ensemble et santé	57
Affaires sociales	58
Santé publique	64
PITSC	65
Animation socioculturelle	68
Enfance et formation	71
Enseignement et formation	71
Petite enfance	74
Activités et services extrascolaires	77
Bibliothèque	78

Le Conseil communal

Le Conseil communal de la législature 2016-2021 a siégé à 16 reprises en séance ordinaire, avant de transmettre les affaires à la nouvelle équipe issue des élections du 7 mars 2021 qui, elle, siège désormais à 7 membres, au lieu de 9, en raison de la réorganisation intervenue au sein de l'administration communale. Le Conseil communal 2021-2026 a prêté serment devant le Préfet le 24 avril 2021 ; il s'est ensuite constitué le 29 avril et a siégé à 28 reprises en 2021. Voici la composition du Conseil communal pour cette nouvelle législature :

	Fonction	Dicastère
Maillard Christophe	Syndic	Administration générale
Clerc Bernard	Vice-Syndic	Urbanisme et patrimoine
Horner Maurice	Conseiller communal	Eaux, édilité et espaces verts
Murangira César	Conseiller communal	Enfance et formation
Oertig Jean-Pierre	Conseiller communal	Finances
Paolucci Mary Claude	Conseillère communale	Action sociale, vivre ensemble et santé
Schwab Philippe	Conseiller communal	Accueil à la population et ordre public

En marge des séances ordinaires, le Conseil a rencontré les représentants de la Police de proximité pour la présentation de son rapport d'activité, ceux du Bureau GEA pour la présentation du Plan d'aménagement de détail cadre pour la route de Fribourg, ceux des bureaux d'ingénieurs Citec SA et Emch&Berger pour une présentation sur le projet de recherche de variantes pour le tracé de la future ligne TP nord, les représentants du MIC pour faire un point sur la situation du campus technologique et de l'éco-quartier de l'Ancienne Papeterie.

Le Conseil communal a en outre participé à la pose de la première pierre de la piscine, à la séance d'information publique du 1^{er} septembre sur la fusion du Grand Fribourg, celle avec le personnel communal sur la mise en œuvre de la réorganisation, et à une séance réunissant les Conseils des communes de la Haute Sarine Rive Droite pour aborder des thèmes communs.

Le Conseil communal a en outre remercié M. Daniel Pugin pour ses 30 années passées à la direction du Home Les Epinettes, à l'occasion de son départ à la retraite.

En raison de la situation sanitaire toujours délicate due au Covid-19, le Conseil a vu sa participation à la vie locale et à la vie des sociétés fortement réduite en 2021, se limitant aux différentes assemblées générales qui ont pu être maintenues et à quelques rencontres, notamment celle à Charmey lors d'une visite à Marly Colo en juillet.

Toujours en raison de la pandémie, le Conseil communal n'a pu renouveler son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune. La rencontre de l'économie locale a dès lors été reportée.

Le Conseil général

Le Conseil général, issu des élections du 7 mars 2021, a siégé dans sa nouvelle composition le 12 mai 2021, date à laquelle il s'est constitué, sous la présidence de M. Jean-Claude de Reynier, doyen d'âge. Il est désormais composé de la manière suivante :

	Elections 2021	Elections 2016
Parti Le Centre (LC)	12 élus, 4 femmes et 8 hommes	12 élus, 6 femmes et 6 hommes
Parti socialiste (PS)	11 élus, 4 femmes et 7 hommes	12 élus, 3 femmes et 9 hommes
Parti libéral-radical (PLR)	9 élus, 2 femmes et 7 hommes	9 élus, 1 femme et 8 hommes
Parti Les Verts (LV)	9 élus, 6 femmes et 3 hommes	3 élus, 1 femme et 2 hommes
Union démocratique du centre (UDC)	5 élus, 2 femmes et 3 hommes	8 élus, 1 femme et 7 hommes
Parti Vert'Libéral (PVL)	4 élus, 2 femmes et 2 hommes	2 élus, 2 hommes
Marly-Voix (MV)		4 élus, 1 femme et 3 hommes

Des mutations ont déjà eu lieu durant cette première année, puisque M. Moritz Bernal (LC) et Mme Marie Davet (PVL) ont démissionné en raison de leurs déménagements ; M. Francesco Beretta (LC) et Mme Vittoria Rezzonico Janka (PVL) leur ont succédé.

Le Conseil général a encore siégé à 1 reprise dans sa précédente constitution ; après sa séance constitutive, il a siégé à 3 reprises en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Sandra Herren (UDC) et sous la vice-présidence de M. Bertrand Späth (PVL). Voici les principaux objets traités :

Séance du 24 février 2021 (45 présents)

- Constitution de la société anonyme « Marly Piscine SA » ;
- Adoption de la modification des statuts de l'Ecole Libre Publique de Fribourg ;
- Acceptation de transmission du postulat n° 2020/01 de M. Vincent Adamo, au nom du groupe PLR, pour un soutien « spécial Covid-19 » aux entreprises et habitants de Marly ;
- Acceptation de transmission du postulat n° 2020/02 de M. Sylvain Grandjean, au nom du groupe PS, pour une aide aux revenus modestes ;
- Acceptation de transmission de la proposition n° 2020/01 de M. Vincent Adamo, au nom du groupe PLR, pour l'acquisition d'un système de vote électronique pour les séances du Conseil général.

Séance du 2 juin 2021 (48 présents)

- Adoption des comptes et du rapport de gestion 2020 ;
- Octroi au Conseil communal de la délégation de compétence pour les opérations immobilières de faible importance ;
- Discussion sur la fusion du Grand Fribourg.

Séance du 13 octobre 2021 (44 présents)

- Présentation du rapport de mise en œuvre de la réorganisation de l'administration communale ;
- Adoption des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS) ;
- Adoption du Règlement communal des finances ;
- Prise de position du Conseil général sur le maintien de la commune dans le périmètre de fusion ;
- Election d'un membre au Conseil d'Agglomération ;
- Election d'un membre à la Commission d'aménagement.

Séance du 1^{er} décembre 2021 (42 présents)

- Adoption des budgets de fonctionnement et d'investissement 2022 ;
- Réponse du Conseil communal au postulat n° 2020-01 de M. Vincent Adamo, au nom du groupe PLR, pour un soutien « spécial covid-19 » aux entreprises et habitants de Marly ;
- Réponse du Conseil communal à la question de Mmes et MM. Bertrand Späth, Claudia Späth, Eric Bugnon, Sarah Jaquet et Boris Giacobbo sur les impacts de la route Marly-Matran sur la commune ;
- Acceptation de transmission du postulat n° 2021-02 de M. Eric Bugnon, au nom du groupe PVL, en faveur de la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux ;
- Acceptation de transmission du postulat n° 2021-03 de M. Eric Bugnon, au nom du groupe PVL, en faveur d'un soutien aux Marlinois pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier sur :

- Les résultats du vote consultatif sur le processus de fusion du Grand Fribourg ;
- Les règles de fonctionnement du Conseil communal et des diverses commissions ;
- Le futur règlement sur l'affichage politique ;
- L'avancement des travaux de la piscine ;
- L'avancement des travaux du 3^{ème} centre scolaire ;
- La réorganisation de l'administration communale ;
- La sécurité des infrastructures informatiques ;
- La prise de position du Conseil communal sur la pétition de soutien à l'animation socioculturelle ;
- La mise en service de la nouvelle ligne 8 des TPF.

Lors de sa sortie annuelle, les membres du Conseil général ont été accueillis par sa Présidente Mme Sandra Herren ; après une promenade au bord de la Sarine et une visite de la ferme familiale, la soirée s'est terminée par la dégustation d'une soupe de chalet.

Administration générale

Responsable : Christophe Maillard, Syndic
Suppléant : Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal

Le mot du Syndic

Il y a maintenant un peu plus d'un an que le nouveau Conseil communal, désormais à sept au lieu de neuf, est en place et que le soussigné a accepté la syndication. Cinq sortants ont, comme on le dit couramment, rempli pour un mandat supplémentaire et les deux nouveaux arrivants ont déjà pu prendre la mesure des bons et des moins bons moments de la tâche qu'ils ont accepté de prendre. L'essentiel est qu'une collaboration collégiale s'est mise en place autour de la table du Conseil pour répondre aux attentes nombreuses et diversifiées de la population marlinoise.

Les attentes sont en effet nombreuses et diverses. Elles vont des simples mais ô combien nécessaires démarches des citoyens et citoyennes, aux énormes défis que l'augmentation de la population nous oblige à relever, en prenant parfois des décisions difficiles, impopulaires aussi quelques fois, en passant par les questionnements ardues que posent notamment la mobilité, le partage de l'espace public et la sécurité. N'oublions pas le bien-vivre ensemble, l'attention que nous devons porter à la jeunesse et

aux moins jeunes, ainsi que l'appui aux sociétés qui animent la vie communautaire. Rappelons-nous du soutien que l'on doit aussi, chaque fois que c'est possible, apporter aux entreprises et commerces qui résident chez nous, par exemple en simplifiant et accélérant les démarches administratives. Si l'on y ajoute l'attention toute particulière que requiert la réorganisation de l'administration qui fait suite à un audit sur le fonctionnement du Conseil communal, on peut conclure que les tâches de notre exécutif réduit à sept membres sont énormes. Nous y faisons face avec courage et détermination, avec le concours efficace de notre Secrétaire général et de l'ensemble du personnel que je remercie chaleureusement. Depuis plus d'un an, le nouveau Conseil communal planifie de nouveaux projets et réalise progressivement les décisions prises par le législatif lors de la législature passée. C'est par exemple avec l'accord quasi unanime de notre législatif qu'a été adoptée, en 2017 et 2019, une nouvelle politique de stationnement sur l'espace public.

Toujours dans le même souci de sécurité et de promotion d'un mode de vie durable, c'est aussi avec son accord quasi unanime que de nouvelles zones 30 km/h, bientôt réparties sur près de 90% du territoire communal, amélioreront progressivement la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Dans le même sens, et toujours avec l'appui décidé de notre législatif, nous sommes en passe de concrétiser la réalisation de notre troisième centre scolaire.

Si l'heure est maintenant à la mise en œuvre pour les projets décidés par le passé, c'est avec le Conseil général aussi que nous discuterons, durant la présente législature, de nombreux autres projets ou actions nécessaires à notre commune. Afin de lui dévoiler l'axe de notre action politique et nos priorités, nous lui transmettrons prochainement notre Programme de la législature. Avec ce programme, le Conseil communal exprimera son souhait d'être le plus transparent possible avec le législatif et la population marlinoise. Il n'entend pas dresser « une liste du Père Noël » ; il veut fixer et communiquer les objectifs et principes généraux qui guideront en principe son action durant les prochaines années. S'il le peut, il annoncera les mesures qui devront selon lui être prioritairement déployées, mais tout en prenant en compte la capacité financière de notre commune.

Ainsi, avec ce souhait de partager avec ses concitoyennes et concitoyens la transparence de ses choix et de ses ambitions sur un horizon de 5, mais aussi 10 à 15 ans, le Conseil communal entend démontrer que son action n'est pas faite de projets ponctuels, mais se veut être une politique publique durable et empreinte de cohérence. Nous n'éviterons pas l'obligation qui est la nôtre de parfois devoir prendre des décisions mal comprises ou impopulaires. Nous sommes toutefois conscients aussi que si Marly ne décide pas, Marly n'avance pas, et Marly recule. Nous souhaitons que la transparence que nous désirons permette à l'avenir de nourrir la discussion et d'assurer au sein de nos autorités et ailleurs des échanges constructifs, inventifs et bénéfiques pour notre population.

Christophe Maillard

Secrétariat général

Le secrétariat général assure l'interface entre le Conseil communal et l'administration, à la fois préparant les séances de l'exécutif et assurant la mise en œuvre des décisions. En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques.

Assurant nombre de tâches transversales, le Secrétariat général veille à la bonne coordination entre les services et garantit un support à l'accomplissement de leurs tâches. Parmi ses attributions figurent notamment la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et de son Bureau ainsi que de diverses commissions.

Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion de la communication (bulletin d'information et site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services.

En 2021, les réflexions sur la réorganisation de l'administration se sont poursuivies pour traduire la décision du Conseil général du 1^{er} juillet 2020 de réduire à 7 le nombre de membres du Conseil communal pour la législature 2021-2026. La proposition soutenant cette démarche est d'organiser l'administration communale « en miroir » avec le Conseil communal, c'est-à-dire avec un nombre de services correspondant aux dicastères. La mise en œuvre effective de cette administration réorganisée s'est faite en correspondance avec le changement de législature.

Ressources humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

Les Ressources humaines sont placées sous la direction de M. Christophe Maillard, Syndic, et comptent 1.5 EPT.

Réorganisation

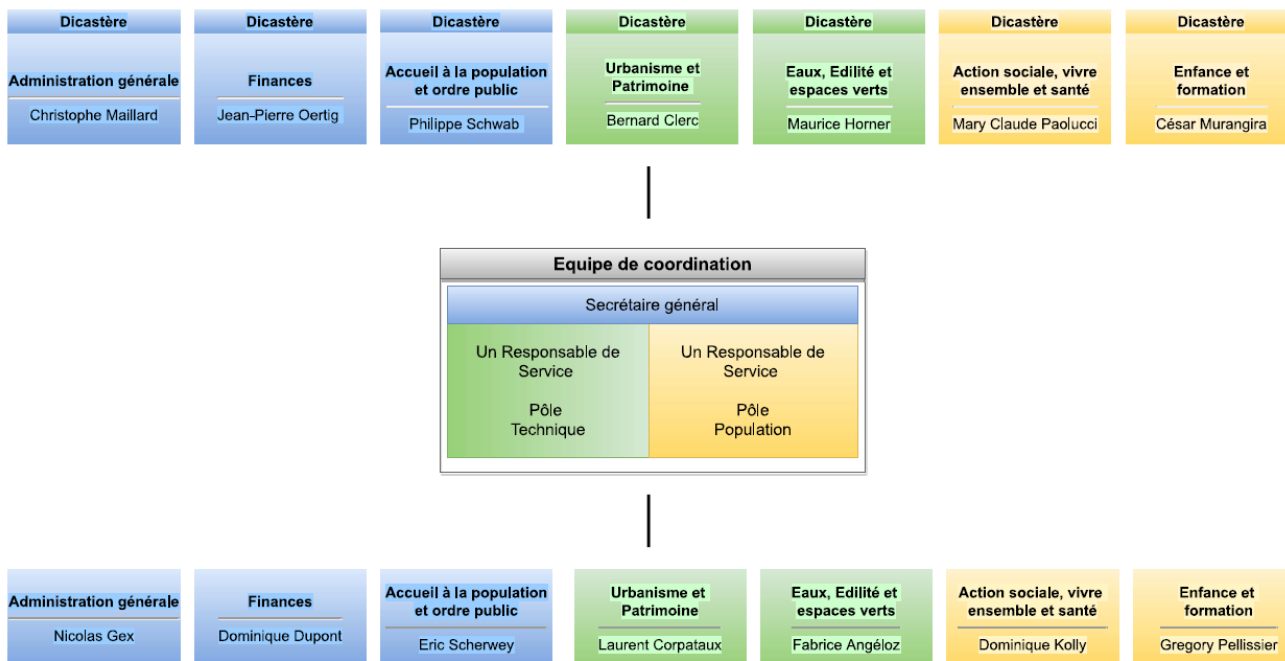
En février 2021, le Conseil communal a validé les contours des nouveaux services, respectivement des nouveaux dicastères. Le principe est de passer à un fonctionnement par projet, en favorisant les synergies et en développant la transversalité des échanges.

L'évolution de la structure administrative et du fonctionnement de l'administration passe par la définition de nouveaux périmètres pour les services. Ces derniers s'articulent désormais en pôles de compétences, selon l'organigramme ci-après.

Les candidats intéressés à reprendre la direction opérationnelle et stratégique des nouveaux services ont pu faire acte de candidature. A l'issue de ce processus, le Conseil communal a nommé les nouveaux responsables de services comme suit :

M. Dominique Dupont	Service des finances
M. Eric Scherwey	Service Accueil à la population et ordre public
M. Fabrice Angéloz	Service Eaux, édilité et espaces verts
M. Laurent Corpataux	Service Urbanisme et patrimoine
M. Gregory Pellissier	Service Enfance et formation
Mme Dominique Kolly	Service Action sociale, vivre ensemble et santé

Le Conseil communal a également renouvelé sa confiance à M. Nicolas Gex, Secrétaire général, auquel est confiée la direction du Service Administration générale.



L'administration communale va poursuivre sa mue avec, en 2022, la mise en place de différentes mesures propres aux nouveaux services ainsi que l'engagement de nouveaux collaborateurs et collaboratrices. Il apparaît aussi que les secteurs devront être (re)définis puis, en cascade, le contour des domaines y relatifs affinés. Le suivi de ce dossier est mis dans les mains du Secrétaire général et de la Responsable RH, en collaboration avec la Commission RH.

Le capital humain

Le pool du personnel communal ne s'est, en fin de compte, pas élargi autant qu'il avait été prévu à travers les budgets. Avec la mise en place de MCH2, des dotations complémentaires ont été prévues, principalement au sein du Service des finances.

Avec la poursuite de la réorganisation, et dans le contexte incertain de la fusion du Grand Fribourg, le climat n'était pas propice aux engagements. Ceux-ci ont donc été reportés à l'année suivante ou décalés dans l'année. En conséquence, on note une baisse effective des EPT, même si les comptes font apparaître une augmentation des charges en personnel permanent (de droit public).

Il est à noter que plusieurs remplacements de longue durée ont dû être organisés, ce qui impacte les finances communales. Le tableau ci-après fait état de la dotation annuelle en regard du budget 2021.

Evolution de l'effectif du personnel communal

Contrats de droit public

Services - secteurs	B21	C21	Ecart C-B 2021
	EPT	EPT	
Secrétariat général/RH	4.90	4.48	-0.42
Réception, contrôle des habitants et office du travail	3.10	3.00	-0.10
Service sécurité (police, feu et protection civile)	3.50	3.50	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	3.80	3.30	-0.50
Service des écoles	3.60	3.53	-0.07
Service social	8.40	7.50	-0.90
Service technique	8.00	8.00	-
Conciergerie	6.00	6.17	0.17
Animation socioculturelle	3.15	3.07	-0.08
Edilité	11.20	8.70	-2.50
Bibliothèque	1.20	1.15	-0.05
Administration accueil de l'enfance	1.60	1.30	-0.30
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	3.65	3.26	-0.39
Crèche	15.80	15.35	-0.45
Total intermédiaire	77.90	72.30	-5.60
Apprentis	4.38	3.75	-0.63
Total général	82.28	75.89	-6.23

Conseil communal et la fonction de Syndic	0.70	1.30	0.60
---	------	------	------

Contrats de droit privé

Récapitulation	B21	C21	C21-B21
	EPT	EPT	
Conciergerie et nettoyage	3.50	5.06	1.56
Grands nettoyages et temporaires	2.38	2.18	-0.20
Bibliothèque régionale	0.65	0.60	-0.05
Bibliothèque régionale (jeunes aides)	0.20	0.10	-0.10
Edilité Jeunes aides	0.30	0.15	-0.15
Animation socioculturelle	1.20	0.60	-0.60
Square	0.35	0.20	-0.15
Crèche	0.50	0.70	0.20
Accueil extrascolaire (animateurs-trices)	2.80	1.80	-1.00
Total intermédiaire	11.88	11.39	-0.49

Mandats particuliers

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
 - 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
 - 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
 - 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
 - 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.
- Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

Mutations

Services/secteurs	Arrivées	Départs	Dont retraite	TOTAL	Taux de rotation
Secrétariat général - RH	1	1	-	2	20%
Accueil de l'enfance	2	3	-	5	8%
Bibliothèque	1	1	1	2	50%
Secteur animation	1	1	-	2	17%
Secteur école	-	1	1	1	17%
Technique - concierge	1	1	1	2	17%
Technique - Edilité	1	2	1	3	14%
	7	10	4	17	

En 2021, le taux de rotation total a diminué, passant de 22% en 2020 à 9% en 2021. Celui-ci retrouve donc une valeur normale dans la vie d'une administration publique.

Evénements

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 25 ans d'activités de M. Jean-Pierre Guillet, gardien de la déchetterie et collaborateur auprès de la section édilité, ainsi que les 20 ans de service de Mmes Rachel Jordan et Magali Wicht Ghenaya, respectivement collaboratrice auprès du Service accueil à la population et ordre public et collaboratrice auprès du Service des finances. Enfin, le Conseil communal a relevé le parcours de trois collaborateurs ayant fêté 15 années de service. Il s'agit de M. Dominique Dupont, responsable du Service des finances, de M. Pascal Schafer, concierge auprès de l'école de Marly Cité ainsi que de Mme Elodie Gross, collaboratrice administrative auprès des services techniques.

En 2021, deux collaborateurs sont arrivés à l'aube d'une nouvelle vie. Il s'agit de Mme Ursula Berset, co-responsable de la Bibliothèque régionale de Marly ainsi que de M. Charly Galley, concierge auprès de Marly Grand-Pré ainsi que Centre sportif

Il est prévu que le Conseil communal ainsi que les collaborateurs et collaboratrices des services concernés prennent officiellement congé de ces jeunes retraités.

Formation du personnel

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins.

En 2021, 30 formations ont été suivies, dont 3 concernent l'acquisition de nouvelles compétences, le reste étant principalement des formations continues pour le maintien des connaissances.

Relevons que des formations spécifiques aux cadres ont été dispensées, soit une relative au management et leadership et l'autre en lien avec les budgets et le nouveau plan comptable harmonisé. Les responsables de secteurs s'y sont également joints.

Formation de stagiaires et d'apprentis

➤ Stage de durée limitée

Nous accueillons, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2021, 6 stagiaires ont été engagés, dont 2 ont pu bénéficier des compétences du Service Action sociale, vivre ensemble et santé. Les 4 autres font partie intégrante de la dotation de la crèche.

➤ Apprentissage

L'administration forme simultanément trois apprenties employées de commerce qui effectuent leur cursus au Service des finances, au Service technique, au Service social, ainsi qu'au Contrôle des habitants. En 2022, les apprenties feront également un passage auprès du Service Enfance et formation.

Relevons que la structure d'accueil de l'enfance encadre deux apprentis assistants socio-éducatifs, l'un auprès de la crèche et l'autre auprès de l'Accueil extrascolaire. Cela amène à 5 le nombre d'apprentis suivis par l'administration.

Archives – Gestion documentaire

Créé en juin 2021, le domaine des archives a pour mission la sauvegarde de la mémoire des communes de Marly, Marly-le-Petit, Marly-le-Grand et de Chésalles et a également la responsabilité de la gestion documentaire de l'administration communale.

Fonds d'archives de Marly

Le fonds d'archives de la commune de Marly est en production constante depuis sa création en 1970. Avant 2021, ces archives communales n'avaient jamais été traitées. Afin d'assurer la pérennité de l'histoire de Marly, les documents les plus précieux ont été archivés en priorité. Il s'agit des :

- procès-verbaux du Conseil communal de 1970 à nos jours ;
- procès-verbaux des Assemblées communales de 1970 à 1982 ;
- procès-verbaux du Conseil général de 1982 à nos jours ;
- comptes et budgets communaux de 1970 à nos jours.

Par ailleurs, la quasi-totalité de ces documents ont été numérisés afin d'en assurer leur conservation. Il est à noter que l'ensemble des documents d'archives ne sont pas systématiquement numérisés. Seul les documents les plus précieux peuvent, si besoin, faire l'objet d'une numérisation. Dans le cas des documents mentionnés ci-dessus, leur numérisation, hormis le fait d'assurer leur sauvegarde de manière informatique, permet grâce à l'océrisation (reconnaissance optique des caractères) d'effectuer des recherches plein-texte à l'intérieur de ces documents. Ce qui, au vu de la nature de ces derniers, est un outil de recherche très important pour le bon fonctionnement de l'administration.

A ce jour, le fonds d'archives de la commune de Marly compte environ 12 mètres linéaires pour 651 entrées, concernant des sujets très divers, parmi lesquels on citera par exemple le Baseball Club de Marly, le Parti Chrétien Social, le Camping de Marly, un dossier sur la Scientologie, les anciens livres de législature, les Marly Info depuis 1970, les achats et ventes de terrains, un dossier concernant l'ancienne grange communale ou encore les procès-verbaux des différentes commissions disparues ou encore actives.

Par ailleurs, hormis quelques éliminations « sauvages » non protocolées, fautes de directives et de consignes précises en sens, la production documentaire s'accumule depuis les années 70, en plus de celle des anciennes communes. Dès lors, il a fallu procéder à plusieurs éliminations de documents sans valeur historique afin de désengorger les différents bureaux de l'administration. Il est à préciser que tous les documents produits par la commune n'ont pas forcément de valeur historique. Certains ont des durées légales, soit une période donnée durant laquelle la commune doit légalement les conserver, ou des durées d'utilité administrative, période durant laquelle les documents doivent être à portée de main des collaborateurs pour une utilisation sporadique.

Passé ces délais, une évaluation doit être faite afin de distinguer les documents historiquement précieux de ceux pouvant être éliminés. Dans ce cadre-là, et afin de gagner de l'espace dans les différents bureaux de l'administration communale, 1.4 tonne de documents ont été répertoriés, décrits puis éliminés de manière confidentielle à la SAIDEF. Il s'agit pour la grande majorité de documents financiers ayant atteint leur limite légale de conservation de 10 ans. L'identification d'autres documents à éliminer suit son cours, et de nouvelles éliminations seront programmées en 2022.

Fonds d'archives de Marly-le-Petit



Le fonds d'archives de la commune de Marly-le-Petit a été traité dans sa totalité. Le fonds représente 6 mètres linéaires, couvre les années 1848 à 1970 et comprend 619 entrées distinctes.

Ce traitement a permis un gain d'espace d'environ 12 mètres linéaires. En d'autres termes, cela représente un gain de place de 2/3 de compactus du local d'archives. Tous les documents concernant cette ancienne commune ont été identifiés, décrits, datés, cotés puis classés dans le répertoire d'archives de Marly-le-Petit. Dès lors, il est désormais possible de retrouver les documents souhaités, soit par une recherche plein-texte à l'intérieur dudit répertoire, soit en consultant le plan de classement.

Ce fonds d'archives reflète toutes les activités de Marly-le-Petit, depuis la loi sur les communes de 1848 jusqu'à sa fusion avec Marly-le-Grand pour former la commune de Marly en 1970. Le fonds est divisé en 9 séries, elles-mêmes divisées en sous-séries et en sous-sous-séries. Cet affinage permet de s'orienter rapidement et de manière précise au sein de l'ensemble de la documentation. Dans ce fonds, on trouve par exemple les finances communales, les procès-verbaux des assemblées

communales et du Conseil communal, les discussions entre les autorités au sujet de la fusion, le contrôle des habitants, des dossiers de construction ou encore des documents en lien avec l'économie de guerre dans les années 40.

Fonds d'archives de Marly-le-Grand et de Chésalles

Les documents de ces deux anciennes communes sont également stockés dans le local d'archives, sans répertoire. Actuellement, il est très difficile de rechercher une information dans ces anciennes communes car aucun classement ni inventaire n'existent encore. Le traitement du fonds de Marly-le-Grand a déjà débuté, et il devrait être entièrement traité courant 2022-23. Pour le fonds de Chésalles, il est constaté que certains registres des protocoles des séances du Conseil communal sont manquants, et qu'un grand nombre de documents présentent des traces de moisissures qu'il faudrait traiter dans un avenir proche.

Fonds photographique et fonds des plans

Afin de préserver les représentations visuelles du territoire de Marly, un fonds photographique et un fonds des plans communaux ont été constitués. On y trouve notamment d'anciennes vues aériennes des communes de Marly-le-Grand et de Marly-le-Petit dans les années 1960, des photographies de rénovations de granges sur le territoire communal ou encore de l'activité de l'entreprise Winckler, ainsi que divers plans communaux anciens.

Gestion documentaire

Dans le but d'améliorer l'efficacité et faciliter la communication entre les différents services, l'environnement public a été nettoyé et repensé. Les 7 nouveaux dicastères ont désormais leurs dossiers propres, et des raccourcis ont été créés vers les dossiers les plus utilisés par l'ensemble de l'administration, à savoir : les comptes et budgets, les messages, les ordres du jour du Conseil communal, les PV du Conseil général et les rapports de gestion.

L'ensemble des procès-verbaux du Conseil général ont été numérisés et mis à disposition sur l'espace public.

Les messages du Conseil communal au Conseil général ont été numérisés depuis 1998, et ont été référencés depuis la mise en place du Conseil général en 1982. Il est désormais possible par une simple recherche plein-texte de retrouver un message, la date de la séance durant laquelle il a été traité ainsi que le résultat du vote.

N° de message	Date de la séance	Titre de l'objet	N° de compte	Résultat
2021 ↓				
08-21	01.12.2021	Rénovation des bâtiments communaux et scolaires	2170.5040.00 0290.5040.00	Accepté
09-21	01.12.2021	Plan d'aménagement de détail (PAD), Route de Fribourg	7900.5290.00, 7900.6350.00	Accepté
10-21	01.12.2021	Acquisition d'un conteneur et d'étagères de rangement	6150.5060.12	Accepté
11-21	01.12.2021	Remise en état du chemin pédestre au bord de la Gérine	3424.5010.00	Refusé
12-21	01.12.2021	Remplacement d'anciennes conduites	7101.5031.52	Accepté

Outil de recherche des messages

Les comptes et les budgets ont également été numérisés et mis à disposition du personnel communal depuis 1982.

Les règlements et les directives communales ont connu une mise à jour. Ceux qui n'étaient plus en vigueur ont été archivés, et ceux qui l'étaient encore ont désormais reçu un numéro unique correspondant au service auquel ils appartiennent.

Les conventions et les contrats de la commune ont subi un important travail de mise à jour. Ceux qui n'étaient plus en vigueur ont été archivés, ceux qui l'étaient encore ont été répertoriés, numérisés et séparés par services. Il est désormais possible d'avoir un aperçu de l'ensemble des conventions et des contrats engageant la commune, mais aussi de surveiller leur date d'échéance, les entrées ou sorties d'argent, les locations, les DDP ou encore les servitudes.

Une nouvelle façon de traiter les courriers du Conseil communal a été mise en place au moyen d'une directive. Désormais, ces courriers sont scannés par les services puis traités par le Secrétariat général afin d'avoir un suivi précis de ces derniers.

Par ailleurs, les documents d'archives numérisés ont été classés dans l'arborescence communale. Il existe donc un miroir numérique aux archives physiques.

Naturalisations

La nouvelle Commission des naturalisations s'est constituée en séance du 16 juin 2021. Elle a élu M. Daniel Mollard à la présidence, et Mme Sandra Herren à la vice-présidence.

La Commission a siégé à 4 reprises en 2021 et mené 12 auditions. Elle a reçu 15 nouveaux dossiers de la part du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC).

Le Conseil communal a suivi la Commission des naturalisations sur l'ensemble de ses préavis, et a octroyé le droit de cité communal à 18 personnes d'origines diverses : allemande, angolaise, congolaise, érythréenne, française, kosovare, roumaine, portugaise et turque.

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de séances	4	7	7	8	11	10	9
Nombre d'auditions	12	20	20	23	30	25	22
Nombre de droit de cités octroyés	18	23	28	36	30	20	34
Nombre de préavis négatif	0	1	0	0	2	1	1

Fusion du Grand Fribourg

Les travaux de l'Assemblée constitutive se sont poursuivis en 2021, jusqu'à la présentation au public de son concept de fusion du Grand Fribourg, avec un nouvel échéancier. La Commission de fusion, issue de la nouvelle législature, a quant à elle siégé à cinq reprises en 2021.

L'Assemblée constitutive a ensuite organisé des soirées d'information pour la population. Pour la commune de Marly, cette soirée a eu lieu le 1^{er} septembre 2021. Le vote consultatif, précédemment agendé en 2020, s'est déroulé le 26 septembre 2021. Les résultats de ce vote ont montré que seules les communes de Belfaux, Marly et Fribourg acceptaient le principe d'une fusion. Il est encore relevé que Marly a dit « oui » à 57%, avec un taux de participation de 47.8%, alors que les six autres communes du périmètre ont rejeté la poursuite des discussions en vue de la création d'un Grand Fribourg.

Prenant acte des résultats défavorables de ce vote et des déterminations des organes communaux, les délégués ont accepté la dissolution et la liquidation de l'Assemblée constitutive le 25 novembre 2021, ainsi que la clôture du processus de fusion.

Agglomération

Toutes les informations et les activités relatives à l'Agglomération de Fribourg sont disponibles sur le site internet www.agglo-fr.ch.

Finances

Responsable : Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal
Suppléant : Philippe Schwab, Conseiller communal

Le mot du Conseiller communal

Après deux exercices satisfaisants, le résultat du compte de fonctionnement fait ressortir en 2021 une perte de l'ordre de 771'000 francs. Pour rappel, le budget présentait déjà, après les amortissements, réserves et imputations internes, un excédent de charges de plus de 415'000 francs, soit un montant finalement pas très éloigné du résultat de l'exercice 2021.

Tout d'abord, il faut saluer la maîtrise des charges en comparaison du budget (-1'000'000 de francs). En revanche, c'est au niveau des impôts que le bât blesse. En effet, les impôts présentent un résultat bien en dessous du budget (-2'148'948 ou -7,5 %), en particulier ceux concernant les personnes physiques et morales. S'agissant de ces impôts, la forte régression intervenue en 2019, selon les statistiques du SCC parues dans le courant de l'année dernière, pèse indiscutablement et fortement sur l'impôt estimé pour l'exercice 2021. Cette régression est inattendue au vu de l'évolution positive des impôts en 2017 et 2018. Le Service des

finances connaît les raisons de cette baisse d'impôts sur les revenus et le bénéfice d'entreprise. A relever que la pandémie Covid n'a aucunement influencé le résultat de l'impôt 2021.

Quant aux perspectives fiscales à moyen et long terme, le Conseil communal sera particulièrement attentif à celles-ci. Il est à souhaiter que l'arrivée de nombreux citoyens, et par voie de conséquence de contribuables, à Marly amène une nouvelle manne fiscale, laquelle sera nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire exigé par la loi. Il s'agira également de supporter financièrement les investissements d'une ampleur inédite, investissements toutefois incontournables en raison de l'évolution démographique attendue à Marly. Nul doute que notre belle commune est à la croisée de chemins sinueux, un défi que le Conseil communal doit relever afin de trouver la bonne équation comptable pour éviter une hausse du coefficient d'impôt à moyen terme.

En conclusion, je remercie le personnel de l'administration communale pour le travail fourni durant l'année 2021, année également marquée par la réorganisation du Conseil communal et de l'administration communale. Je remercie en particulier notre Administrateur des finances, M. Dominique Dupont, ainsi que tout son personnel pour son engagement fort apprécié. Finalement, je souhaite la bienvenue à M. Thierry Piccand, responsable de secteur, arrivé en fin d'année 2021 pour renforcer le service des finances et épauler notre responsable de service.

Jean-Pierre Oertig

Finances et impôts

Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

Nous vous communiquons ci-après l'évolution des indicateurs financiers pour la période de 2017 à 2021 de la Commune de Marly.

Etat des dettes au 31.12.xx	2021	2020	2019	2018	2017
Dettes brutes	51'069'505	45'738'426	44'634'472	42'588'430	43'999'909
Capitaux	-4'808'370	-7'533'982	-9'759'419	-7'826'591	-6'646'648
Dettes nettes	46'261'135	38'204'444	34'875'054	34'761'839	37'353'261
Population légale	8'276	8'222	8'138	8'193	8'201
Dettes nettes par habitant	5'590	4'647	4'285	4'243	4'555

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales

		Moyenne 2016-2020	2020	2019	2018	2017	2016
Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	7.94%	12.38%	11.16%	2.64%	6.98%	6.54%
Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers)	< 2% = faible 2 % - 5 % = moyenne	1.65%	1.36%	1.54%	1.72%	1.98%	1.65%
Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	5.93%	5.91%	6.37%	6.75%	5.46%	5.18%

Indicateurs cantonaux du Service des communes

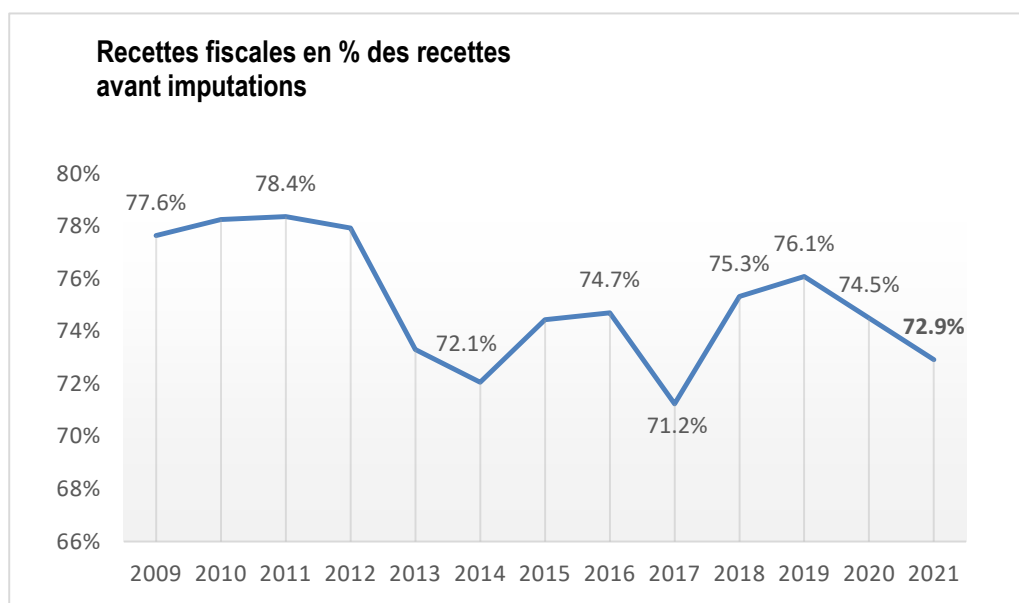
	2020	2019	2018	2017	2016
Degré de couverture des tâches environnementales					
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau	100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux	100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets	92.97%	94.19%	93.83%	95.03%	91.49%

Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2021 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 26'864'739.- (contre Fr. 29'708'493.- sous 2020). Elles avaient été budgétisées pour Fr. 29'027'780.-. Elles représentent 72.9% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 36'842'172.- (74.5% en 2020 et 76.1% en 2019).

**Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales
avant imputations internes**

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	
2009	35'782'063	6'079'438	29'702'625	23'064'059	77.6%
2010	37'260'670	6'258'972	31'001'698	24'263'273	78.3%
2011	40'399'642	6'629'662	33'769'980	26'465'419	78.4%
2012	33'851'113	2'389'447	31'461'666	24'519'070	77.9%
2013	34'183'063	2'916'652	31'266'411	22'919'708	73.3%
2014	38'529'568	3'588'265	34'941'303	25'179'562	72.1%
2015	39'872'317	3'686'190	36'186'127	26'938'618	74.4%
2016	38'683'579	3'327'061	35'356'518	26'414'867	74.7%
2017	38'886'572	3'521'326	35'365'245	25'193'629	71.2%
2018	38'447'542	3'782'851	34'664'691	26'111'723	75.3%
2019	42'171'684	4'062'296	38'109'388	28'996'546	76.1%
2020	44'382'580	4'512'293	39'870'287	29'708'493	74.5%
2021	41'673'357	4'831'185	36'842'172	26'864'739	72.9%



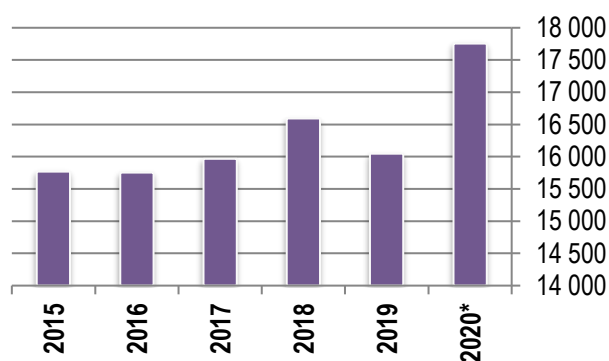
	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart C 21-B 21
1. Impôts ordinaires								
Personnes physiques								
Impôt sur le revenu								
Facturés pour année précédente (n-1)	11'579	12'875	13'286		12'810		13'368	
Facturés pour années antérieures	3'162	4'156	3'142		3'417		-881	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-15'660	-17'705	-16'306		-15'540		-14'119	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	16'447	16'361	16'706		17'070		16'565	
Total impôt sur le revenu	15'527	15'687	16'828	17'200	17'757	17'290	14'933	-2'357
Impôt sur la fortune								
Facturés pour année précédente (n-1)	1'255	1'420	1'423		1'551		1'612	
Facturés pour années antérieures	575	647	556		637		326	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'771	-2'024	-1'634		-2'264		-1'543	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	2'000	2'006	2'136		2'057		2'131	
Total impôt sur la fortune	2'059	2'049	2'482	2'200	1'981	2'061	2'527	466
Total impôt : personnes physiques	17'586	17'736	19'310	19'400	19'738	19'351	17'460	-1'891
Personnes morales								
Impôt sur le bénéfice								
Facturés pour année précédente (n-1)	563	576	453		639		-272	
Facturés pour années antérieures	607	665	825		1'120		475	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'683	-1'205	-866		-1'489		-930	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'174	1'232	1'456		1'700		1'428	
Total impôt sur le bénéfice	661	1'268	1'868	1'800	1'970	2'008	700	-1'308
Impôt sur le capital								
Facturés pour année précédente (n-1)	184	159	101		173		28	
Facturés pour années antérieures	314	276	304		377		307	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-445	-442	-374		-536		-115	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	455	461	476		965		1'176	
Total impôt sur le capital	508	454	506	1'150	979	1'158	1'395	237
Total impôt : personnes morales	1'169	1'723	2'374	2'950	2'949	3'166	2'096	-1'070
Total des impôts ordinaires	18'755	19'458	21'684	22'350	22'687	22'517	19'555	-2'962
2. Impôts irréguliers								
Impôt sur les donations et successions	10	27	41	50	28	50	124	
Impôt sur les gains immobiliers et plus-value	650	448	1'143	650	647	650	723	
Impôt sur les mutations	775	1'297	801	700	1'063	700	1'050	
Total impôts irréguliers	1'435	1'772	1'984	1'400	1'738	1'400	1'897	497
3. Autres impôts								
Contribution immobilière	3'098	3'303	3'724	3'370	3'490	3'480	3'596	116
Impôt sur les prestations en capital	458	453	592	480	800	520	800	280
Impôt sur les véhicules	448	449	446	463	447	460	446	-14
Compensation de base - réforme fiscale				159	159	174	174	-
Impôt à la source	969	645	534	650	514	620	538	-82
Autres impôts	31	31	32	31	32	31	32	1
Total Autres impôts	5'004	4'882	5'329	5'152	5'442	5'285	5'586	301
TOTAL GENERAL	25'194	26'112	28'996	28'902	29'867	29'202	27'038	-2'163

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour appréhender l'évolution des rendements fiscaux de la commune des cinq dernières années.

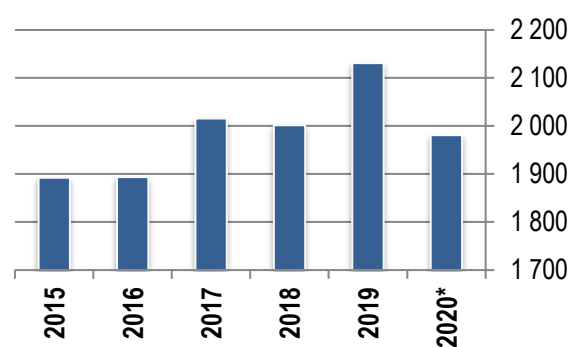
Rendement cantonal	2020*	2019	2018	2017	2016	2015
Personnes physiques		22'722	23'243	22'479	22'056	22'077
Impôt sur le revenu		20'058	20'742	19'959	19'690	19'711
Impôt sur la fortune		2'664	2'502	2'520	2'367	2'365
Personnes morales		1'804	2'540	2'106	1'862	2'018
Impôt sur le bénéfice		1'395	1'942	1'743	1'520	1'462
Impôt sur le capital		409	598	363	342	556
Rendement communal	2020*	2019	2018	2017	2016	2015
<i>Coefficient communal</i>	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Personnes physiques	19'738	18'177	18'595	17'983	17'645	17'661
Impôt sur le revenu	17'757	16'046	16'593	15'967	15'752	15'769
Impôt sur la fortune	1'981	2'131	2'001	2'016	1'893	1'892
<i>Nombre de contribuables</i>	4'786	4'759	4'764	4'643	4'602	4'625
Personnes morales	2'949	1'443	2'032	1'685	1'489	1'614
Impôt sur le bénéfice	1'970	1'116	1'554	1'394	1'216	1'170
Impôt sur le capital	979	327	478	290	273	445
<i>Nombre de contribuables</i>	450	450	427	405	383	371
Total	22'687	19'620	20'627	19'668	19'135	19'276

*Pas encore intégrés dans la statistique (selon comptes)

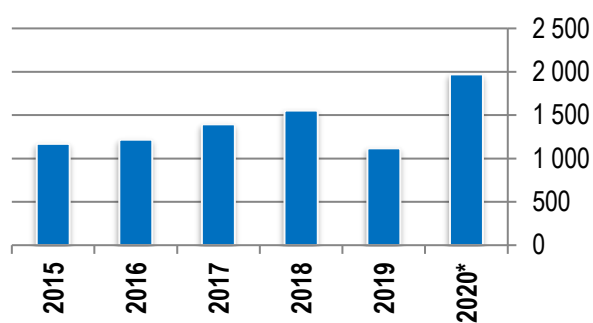
Impôt sur le revenu



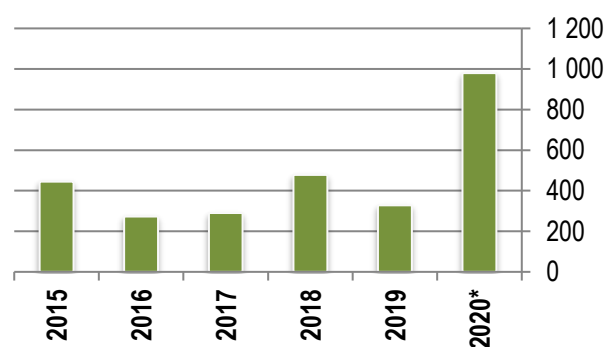
Impôt sur la fortune



Impôt sur le bénéfice



Impôt sur le capital



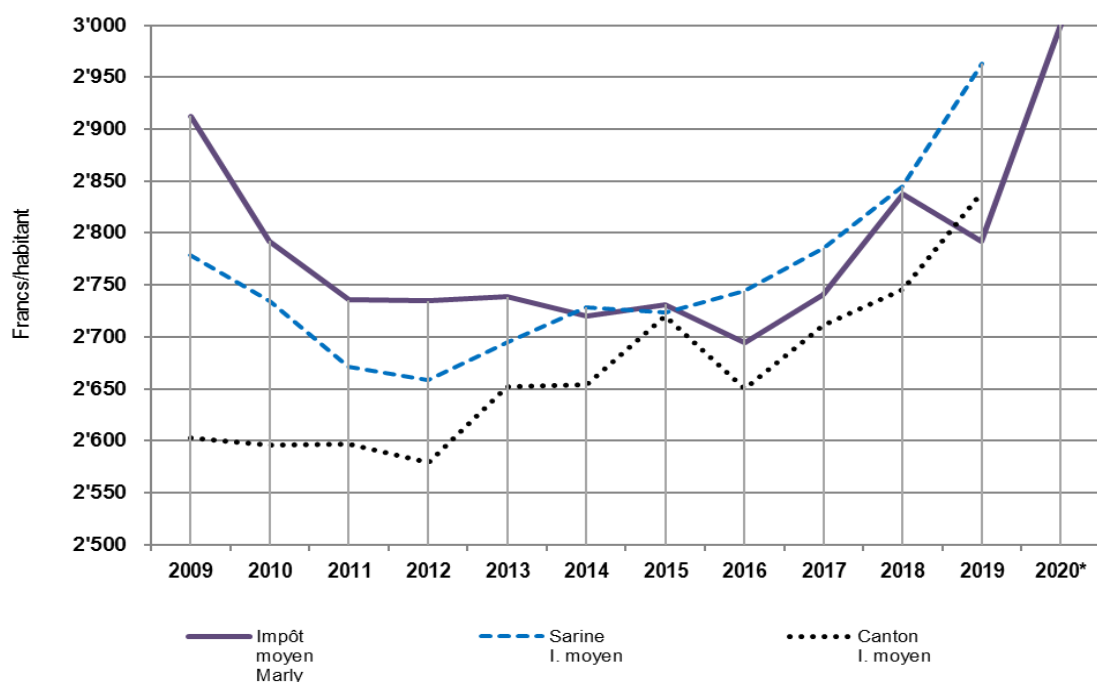
Evolution du rendement de l'impôt de base des personnes physiques

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Marly	Impôt moyen en % n-1	Sarine I. moyen	Canton I. moyen
2009	21'758'885	+ 1.53 %	7'471	2'912	+ 0.83 %	2779	2603
2010	21'163'943	- 2.73%	7'579	2'792	- 4.12%	2734	2596
2011	20'935'565	- 1.08%	7'653	2'736	- 2.04%	2671	2597
2012	21'134'448	+ 0.95 %	7'729	2'734	- 0.04%	2658	2579
2013	21'687'350	+ 2.62 %	7'919	2'739	+ 0.15 %	2695	2652
2014	22'018'787	+ 1.53 %	8'095	2'720	- 0.68%	2728	2654
2015	22'076'780	+ 0.26 %	8'083	2'731	+ 0.41 %	2724	2720
2016	22'056'483	- 0.09%	8'185	2'695	- 1.34%	2744	2650
2017	22'478'928	+ 1.92 %	8'201	2'741	+ 1.72 %	2786	2711
2018	23'243'389	+ 3.40 %	8'193	2'837	+ 3.50 %	2845	2746
2019	22'721'561	- 2.25%	8'138	2'792	- 1.58%	2963	2838
2020*	24'672'218	+ 8.59 %	8'222	3'001	+ 7.48 %		

*données communales pas encore dans les statistiques

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune

(2) Population au 31 décembre

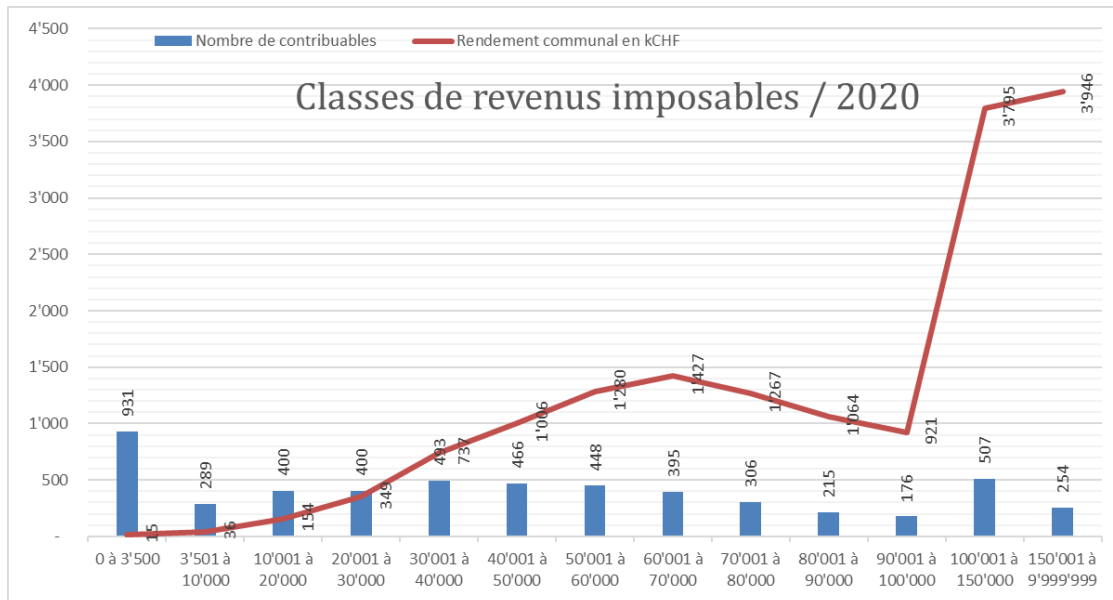


Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et la fortune pour les années 2019 et 2020. Les graphiques représentant ces évolutions suivent les tableaux.

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2019 - 2020

Revenus imposables francs	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2019		2020		2019		2020	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0 à 3'500	909	16.9%	931	17.6%	15	0.1%	15	0.1%
3'501 à 10'000	337	6.3%	289	5.5%	40	0.3%	36	0.2%
10'001 à 20'000	413	7.7%	400	7.6%	149	0.9%	154	1.0%
20'001 à 30'000	416	7.7%	400	7.6%	361	2.3%	349	2.2%
30'001 à 40'000	469	8.7%	493	9.3%	699	4.4%	737	4.6%
40'001 à 50'000	509	9.5%	466	8.8%	1'109	6.9%	1'006	6.3%
50'001 à 60'000	465	8.7%	448	8.5%	1'273	7.9%	1'280	8.0%
60'001 à 70'000	344	6.4%	395	7.5%	1'198	7.5%	1'427	8.9%
70'001 à 80'000	310	5.8%	306	5.8%	1'329	8.3%	1'267	7.9%
80'001 à 90'000	249	4.6%	215	4.1%	1'187	7.4%	1'064	6.7%
90'001 à 100'000	173	3.2%	176	3.3%	958	6.0%	921	5.8%
100'001 à 150'000	511	9.5%	507	9.6%	3'878	24.2%	3'795	23.7%
150'001 à 9'999'999	270	5.0%	254	4.8%	3'849	24.0%	3'946	24.7%
	5'375	100.0%	5'280	100.0%	16'045	100.0%	15'998	100.0%



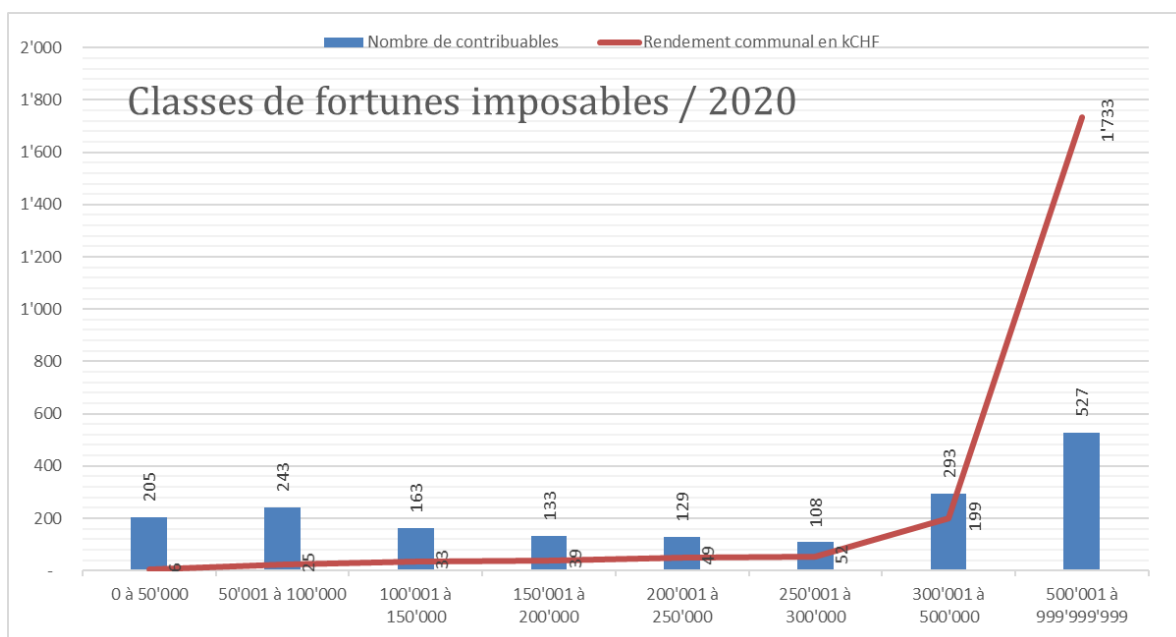
Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2019 - 2020

Fortunes imposables

francs

	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2019		2020		2019		2020	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0 à 50'000	198	11.1%	205	11.4%	7	0.3%	6	0.3%
50'001 à 100'000	225	12.6%	243	13.5%	22	1.0%	25	1.2%
100'001 à 150'000	154	8.7%	163	9.1%	30	1.4%	33	1.6%
150'001 à 200'000	135	7.6%	133	7.4%	40	1.9%	39	1.8%
200'001 à 250'000	130	7.3%	129	7.2%	50	2.3%	49	2.3%
250'001 à 300'000	111	6.2%	108	6.0%	54	2.5%	52	2.4%
300'001 à 500'000	258	14.5%	293	16.3%	175	8.2%	199	9.3%
500'001 à 999'999'999	568	31.9%	527	29.3%	1'760	82.4%	1'733	81.1%
	1'779	100.0%	1'801	100.0%	2'137	100.0%	2'136	100.0%



Le compte de fonctionnement de l'exercice 2021

➤ Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2021 présente un excédent de charges de Fr. 770'905.-, après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 2'053'247.- (Fr. 1'770'463.- en 2020). Ce résultat représente ainsi une détérioration de Fr. 355'719.- sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 415'186.-.

Résultat global exercice 2021

<i>(imputations internes exclues)</i>	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
		<i>en milliers de francs</i>	
Produits totaux	36'842	38'265	39'870
Charges totales	35'560	36'662	34'178
Résultat avant amortissements	1'282	1603	5'692
Amortissements obligatoires	2'053	2'018	1'771
Amortissements supplémentaires			902
Résultat publié (perte)	-771	-415	3'019

Les comptes d'investissements

Durant l'année 2021, des investissements ont été réalisés dans le cadre des budgets respectifs. Ils laissent apparaître un total des **charges de Fr. 10'908'726.-** (Fr. 8'672'364.- en 2020) pour un total des **revenus de Fr. 152'030.-** (Fr. 258'098.- en 2020). Ainsi, les **investissements nets s'élèvent à Fr. 10'756'696.-**. Nous reproduisons, ci-dessous, la synthèse de la situation des investissements fin décembre 2021, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2021.

Crédits accordés par le Conseil général	Investissements annuels / dépenses	Budgets
0 Administration	-	47'259.25
1 Ordre public	-	-
2 Enseignement et formation	36'228'000.00	4'033'776.36
3 Culture, loisirs, sports	3'750'000.00	3'578'012.65
4 Santé	-	-
5 Affaires sociales	-	6'654.80
6 Transports et communications	1'350'000.00	2'277'699.62
7 Protection / Aménag. environ.	1'070'000.00	863'640.64
8 Economie	-	-
9 Finances et impôts	191'000.00	101'682.65
Totaux	42'589'000.00	10'908'725.97

Crédit disponible (provisoire)	42'914'413.41	Reportés en 2022
Dépassement de crédit (provisoire)	-61'490.23	Reportés en 2022
Dépassement de crédit (définitif)	-244'746.85	Terminés
Crédit non utilisé (définitif)	86'882.53	Terminés

Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2021 s'établissent comme suit :

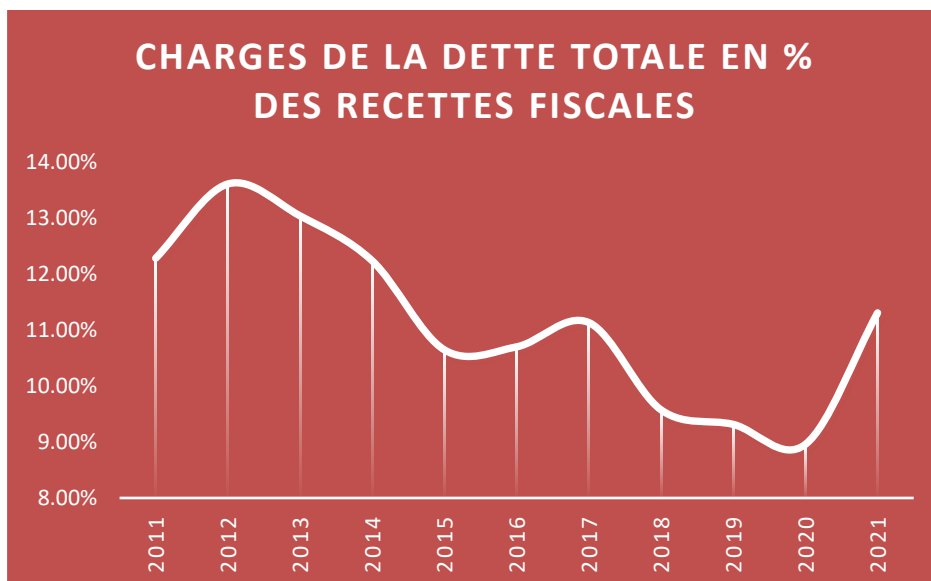
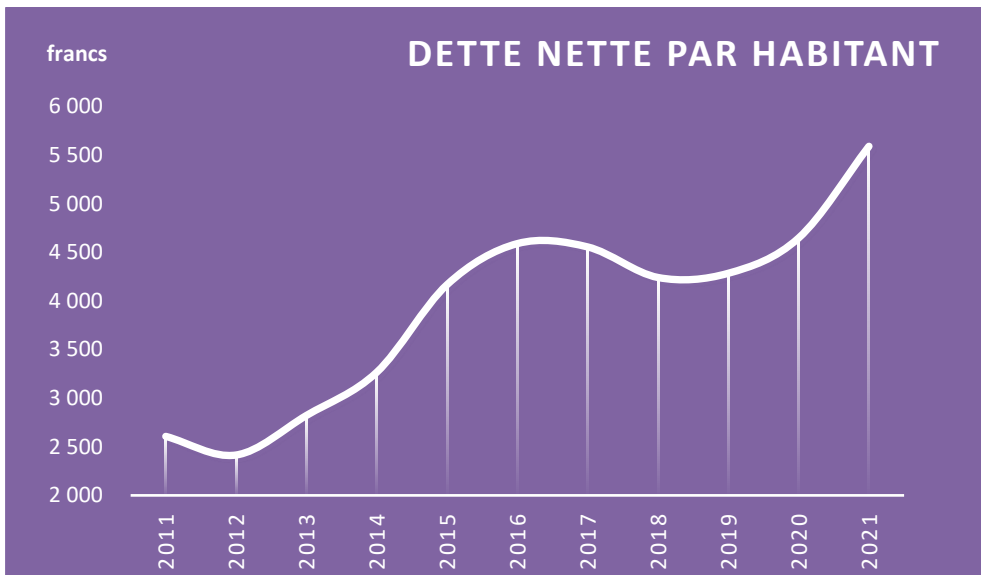
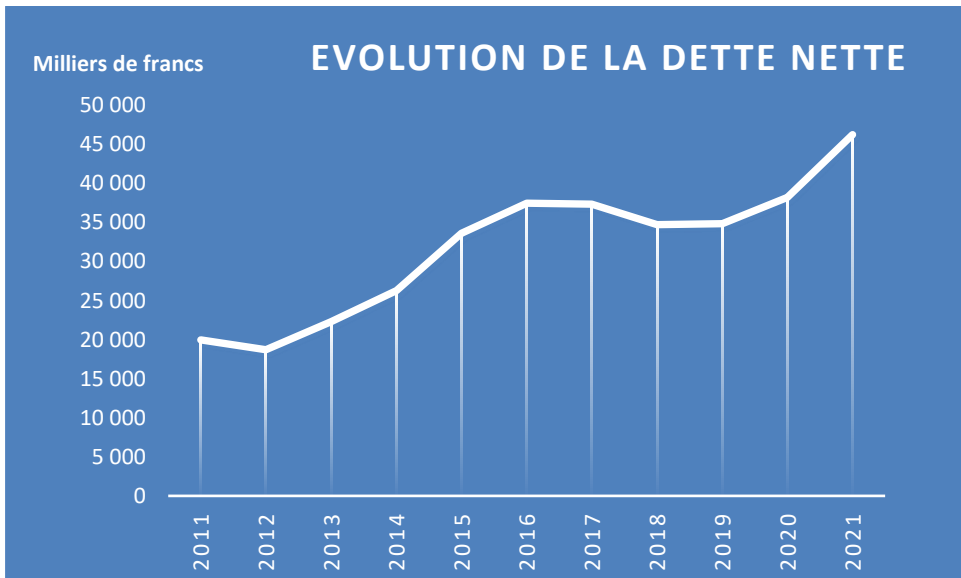
Etat des dettes à moyen et long terme

Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Etat au		Amortissements financiers	Etat au		Intérêts passifs	
					31.12.2020	Nouveaux ou remb. emprunts 2021		31.12.2021	2021	2021	2020
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.2700%	1'650'000	-	-325'000	1'325'000	37'455	44'833	
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.4500%	3'320'000	-	-235'000	3'085'000	48'140	51'548	
BCF Fribourg	2017	2029	5'200'000	0.8500%	4'450'000	-	-250'000	4'200'000	37'264	39'530	
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.6000%	1'350'000	-	-250'000	1'100'000	35'100	41'600	
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.7000%	3'500'000	-	-250'000	3'250'000	59'500	63'750	
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.6600%	2'550'000	-	-250'000	2'300'000	42'330	46'480	
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.9600%	4'000'000	-	-	4'000'000	38'400	38'400	
SUVA	2021	2036	3'500'000	0.5800%	-	3'500'000	-	3'500'000	-	-	
SUVA	2021	2032	4'000'000	0.4600%	-	4'000'000	-	4'000'000	-	-	
Raiffeisen	2016	2028	5'900'000	1.0900%	4'720'000	-	-295'000	4'425'000	51'448	54'664	
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.2300%	5'000'000	-	-	5'000'000	61'500	61'500	
BCGE	2018	2033	6'000'000	1.3275%	5'400'000	-	-300'000	5'100'000	71'685	75'668	
BCGE	2020	2035	6'000'000	0.5200%	6'000'000	-	-360'000	5'640'000	32'933	-	
TOTAUX					41'940'000	7'500'000	-2'515'000	46'925'000	515'756	517'971	
								Extirpe des intérêts courus	-118'842	-130'918	
								Intérêts courus	114'750	118'842	

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly

Années : 2011 - 2021

Années	Dette nette au 31.12	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette en francs par hab.
2011	19'961'525	2'532'000	716'911	3'248'911	26'465'419	12.28%	2.71%	7'657	2'607
2012	18'718'485	2'657'000	677'984	3'334'984	24'519'070	13.60%	2.77%	7'750	2'415
2013	22'315'649	2'307'000	680'018	2'987'018	22'919'707	13.03%	2.97%	7'908	2'822
2014	26'303'568	2'432'000	647'466	3'079'466	25'179'562	12.23%	2.57%	8'054	3'266
2015	33'622'545	2'272'000	594'729	2'866'729	26'938'618	10.64%	2.21%	8'069	4'167
2016	37'470'294	2'272'000	553'360	2'825'360	26'414'867	10.70%	2.09%	8'165	4'589
2017	37'353'261	2'117'000	686'872	2'803'872	25'193'629	11.13%	2.73%	8'201	4'555
2018	34'744'261	1'917'000	582'490	2'499'490	26'111'723	9.57%	2.23%	8'193	4'241
2019	34'863'709	2'155'000	545'423	2'700'423	28'996'546	9.31%	1.88%	8'138	4'284
2020	38'204'444	2'155'000	515'691	2'670'691	29'708'493	8.96%	1.70%	8'222	4'647
2021	46'261'135	2'515'000	521'313	3'036'313	26'864'739	11.30%	1.94%	8'276	5'590



Accueil à la population et ordre public

Responsable : Philippe Schwab, Conseiller communal
Suppléant : Christophe Maillard, Syndic

Le mot du Conseiller communal

Suite à la réorganisation de l'ensemble des services de l'administration communale, l'année 2021 fut marquée par une grande nouveauté dans notre dicastère, à savoir la fusion de deux services, la sécurité et le contrôle des habitants et l'intégration des secteurs liés à la culture, aux sports et aux loisirs qui forment désormais un nouveau service appelé Accueil à la population et ordre public.

Ce grand changement a passablement occupé notre nouveau dicastère et nécessitera un peu de temps pour sa mise en œuvre définitive compte tenu du motivant plan de législature récemment validé par le Conseil communal. Au demeurant, le Service est opérationnel et répond déjà à toutes les attentes de notre population grandissante et de nos sociétés locales qui ont passablement souffert de la crise du Covid.

En grandes lignes, voici quelques dossiers qui nous occuperont durant l'année à venir, à savoir :

- En matière de police, sous l'angle de la politique de stationnement, nous sommes en train de finaliser la mise en place des horodateurs qui sera effective en milieu du 2^{ème} trimestre 2022.
- En matière de contrôle des habitants, nous travaillons en étroite collaboration avec le Canton sur un projet de mise en place d'un « guichet virtuel » qui, à terme, facilitera les démarches administratives de nos citoyens.
- En matière de sport et de culture, bien qu'aucune commission n'a pu être organisée en 2021, le Service a travaillé activement à répondre et cultiver le lien avec nos sociétés. Il se prépare activement à mettre en place des concepts généraux de « politique sportive » et de « politique culturelle » comme le prévoit l'ambitieux plan de législature du Conseil communal pour les cinq ans à venir.

Pour finir, je tiens à relever que, bien qu'en nombre insuffisant pour l'instant, je dispose d'un personnel compétent à tous niveaux que je remercie pour tout le travail accompli durant l'année de changement. Un grand merci va aussi à mon chef de service, Eric Scherwey, pour son sens marqué du « service-client » et son « savoir-faire » qui m'a beaucoup aidé durant cette première partie de mon mandat en m'apportant son expérience et ses conseils dans les nombreuses affaires incombant au Dicastère. Enfin, j'adresse mes remerciements au commandant du feu Vincent Droux ainsi que son état-major pour leur engagement dans la défense incendie et également à notre secrétaire communal qui, par ses appuis et ses bons conseils, aide grandement le Service de l'Accueil à la population et ordre public.

Philippe Schwab

Elections et votations

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

4 votations fédérales	13 objets
1 votation cantonale	1 objet
1 votation communale	2 objets
1 élection complémentaire	Conseil des Etats
1 ^{er} tour des élections cantonales	Conseil d'Etat, Grand Conseil et Préfet
2 ^{ème} tour des élections cantonales	Conseil d'Etat et Préfet
1 élection communale	Conseil communal et Conseil général
1 élection complémentaire	Conseil général

Ceci représente **900** heures de scrutin et de dépouillement, pour un total de **144** scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, la préposée au contrôle des habitants et son adjointe assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Contrôle des habitants

La responsable du secteur, Préposée au registre des habitants et au registre civique, et son adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Elles assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Elles ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciations à la préfecture, les listes diverses, les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;
- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés disposent d'une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

Demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi, au 31 décembre 2021, se montait à 322, alors qu'ils étaient 347 au 31 décembre 2020, selon les chiffres fournis par l'Office public de l'emploi.

Pour plus de renseignements sur le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : www.fr.ch/spe

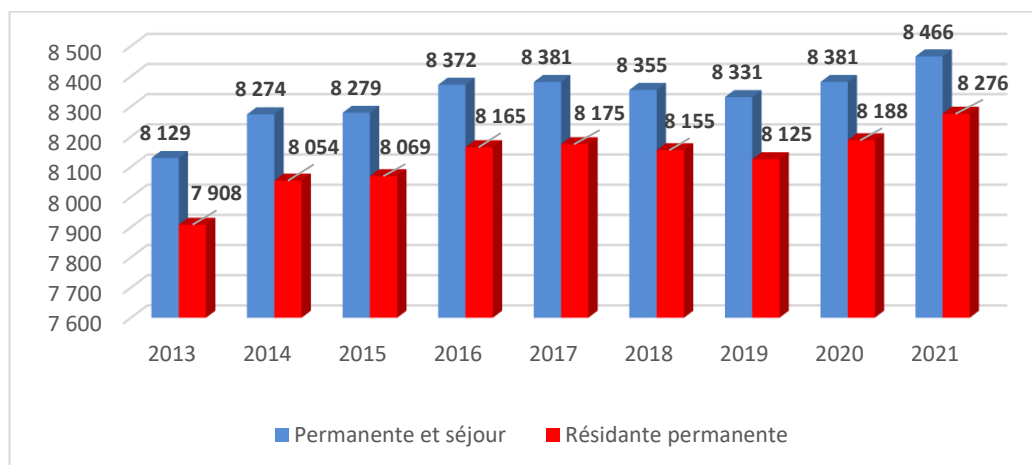
Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2021	Variation	31 décembre 2020
Population résidente (légale)			
Suisse	5 856	+60	5 796
Etranger	2 420	+28	2 392
Total population résidente (légale)	8 276	+88	8 188
Population séjour			
Population suisse en séjour	174	-2	176
Population étrangère en séjour	16	-1	17
Total population séjour (suisse et étranger)	190	-3	193
Population totale (résidente légale et séjour)	8 466	+85	8 381
% de population étrangère	28.77%		28.74%
Evolution de la population selon le sexe			
Masculin	4 077	+65	4 012
Féminin	4 389	+20	4 369
Total	8 466	+85	8 381
Etat civil (avec séjour)			
Célibataires	3 826	+134	3 692
Marié-es (y compris séparées)	3 453	-82	3 535
Partenariats enregistrés	7	+1	6
Veufs-ves	388	+15	373
Divorcé-e-s	789	+18	771
Partenariats dissous	3	-1	4
Total	8 466	+85	8 381

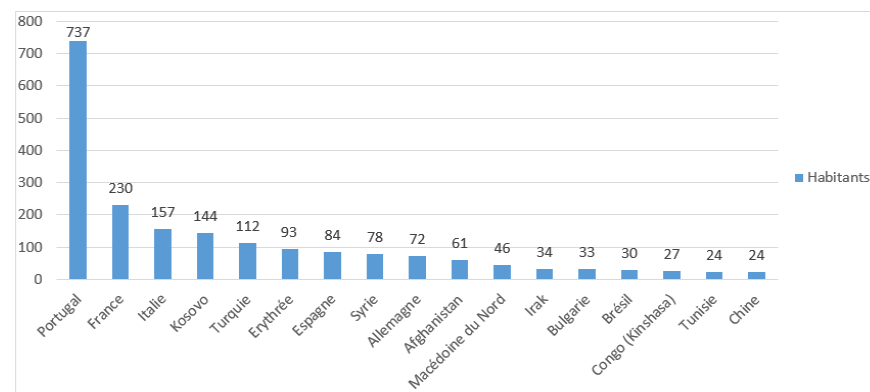
La religion (avec séjour)			
Catholiques	4 787	-84	4 871
Protestants	468	-3	471
Divers et sans	3 211	+172	3 039
Total	8 466	+85	8 381
Langues pratiquées (avec séjour)			
Français	4 991	+73	4 918
Allemand	977	-67	1 044
Divers	2 498	+79	2 419
Total	8 466	+85	8 381
Nombre de ménages	3 540	+97	3 443
Nationalité (légal sans séjour)			
Suisses			
Bourgeois	563	+39	524
Fribourgeois	3 387	-15	3 402
Confédérés	1 906	+36	1 870
Séjour (domicile secondaire)	174	-2	176
Total	6 030	+58	5 972
Etrangers			
Permis B	707	+21	686
Permis C	1 559	-4	1 563
Permis F/L	154	+11	143
Séjour	16	-1	17
Total	2 436	+27	2 409
Total population résidente légale permanente	8 466	+85	8 381

Evolution de l'effectif de la population

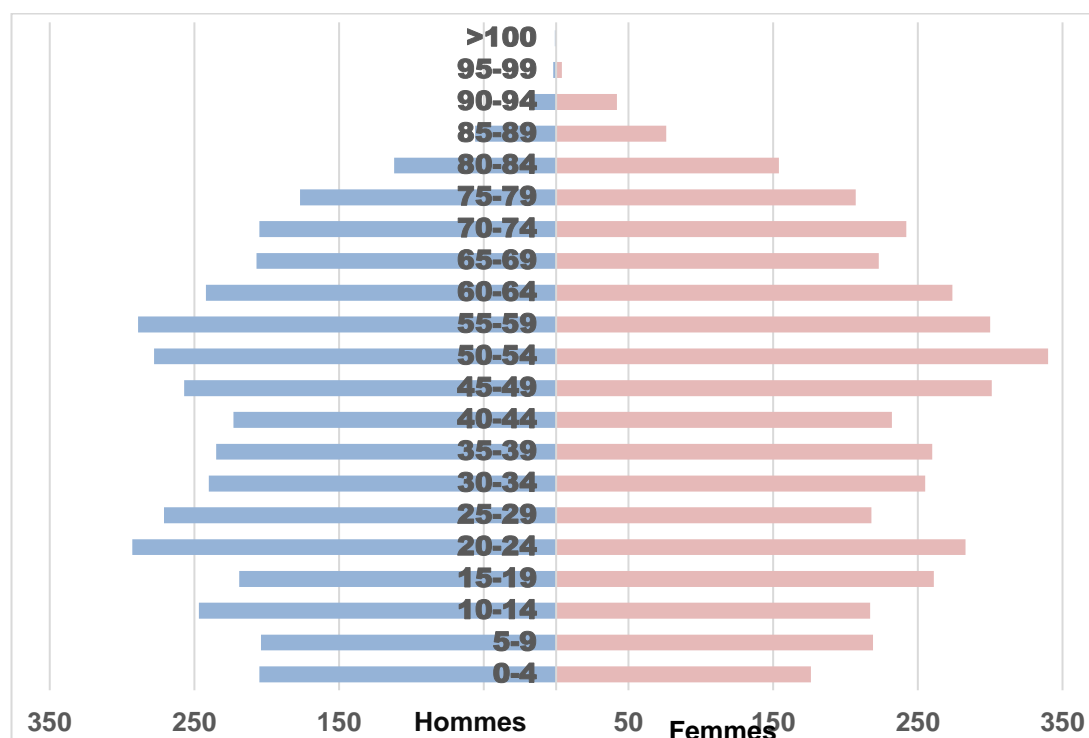
Pour l'année 2021, une augmentation de 85 personnes est enregistrée au 31 décembre.



Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité Suisse) (population Suisse : 6030 / 71.23% - population étrangère : 2'436 / 28.77 %)



Pyramide des âges au 31.12.2021



Faits d'état civil

En 2021	En 2020	
77	89	naissances
85	88	décès
34	47	mariages
44	28	divorces
58	36	changements de noms
7	4	reconnaisances
0	0	adoptions
51	50	naturalisations

Activités du service

Hormis les **378** demandes de renseignements (332 en 2020) par courrier traitées par la réception, le contrôle des habitants a, quant à lui, traité plus de **4'605** mails divers (18 en moyenne journalière). Notons que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué **14'619** mutations (13'398 en 2020) dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **792 arrivées** et **794 départs** ont été enregistrés (742 et 804 en 2020).

Il a en outre établi **82** listes (66 en 2020) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué **25 enquêtes** de recherche de domicile (31 en 2020).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **16** demandes (28 en 2020) de dispense d'assurance en Suisse, **102** rappels (163 en 2020) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **77** demandes (89 en 2020) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

Délivrance de documents

En 2021	En 2020	
2	3	certificats de bonnes mœurs
169	214	attestations de départ
8	9	certificats de vie
2	0	certificats de droits civiques
932	878	attestations de résidence à Marly
208	179	attestations de domicile pour séjour
987	980	certificats d'établissement et de séjour
185	144	documents d'identité (cartes d'identité)
56	47	attestations de sortie de territoire
26	44	Déclarations de prise en charge

Accueil

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du bulletin Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc.). La réception a traité, par courrier, plus de **378** demandes de renseignements émanant d'administrations diverses (332 en 2020).

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2021 :

3 650	cartes journalières CFF, ce qui représente 89.03% (invendues 450, soit 10.97%)
302	vignettes compost
0	passport vacances (le passport vacances n'a pas eu lieu en raison de la pandémie)
14	abonnements des bains de la Motta
0	livre sur Marly et son histoire

et contrôlé **22 demandes, soit 355 listes** (40/644 en 2020) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **870 signatures** (1'414 en 2020).

En 2021, la réception a fait **16** réservations pour les déplacements du personnel communal (29 en 2020), par le biais de Mobility.

Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés. **21 objets** trouvés (11 en 2020) par des citoyen-nes ont été remis à la réception dont **3** ont été restitués à leur propriétaire.

Agence AVS et prestations complémentaires

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants et consiste à accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives, mettre à disposition les différents formulaires, vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires, mettre à jour le fichier des rentiers par le biais de « eAdminPortal ».

Culture et sports

En raison de la réorganisation des dicastères communaux, le Service de l'accueil à la population et de l'ordre public sera désormais le service référant pour toutes les affaires traitant le sport et la culture.

Culture

Comme partout ailleurs, l'année culturelle marlinoise 2021 a été fortement amoindrie en raison de la pandémie et bien des concerts et manifestations ont dû être annulés ou reportés. Hormis l'édition du « Festiwald » qui s'est tenue du 30 juillet au 1^{er} août 2021 à Corbaroche, la bourse aux modèles réduits du 2 octobre 2021 et un marché de Noël dans la cour de Marly Cité qui a eu lieu le 18 décembre 2021, peu de manifestations culturelles ont pu avoir lieu durant cette année.

Pour des raisons de réorganisation, de reprise de dossiers et de la situation sanitaire toujours présente en 2021, la Commission des affaires culturelles n'a pas pu siéger en 2021. Elle sera réactivée en 2022.

Sports

Pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus pour la Commission culturelle, la Commission des sports n'a pas siégé en 2021. Toutefois, le Service a traité diverses questions relatives à l'entretien des installations du centre sportif et ceci transversalement avec les secteurs techniques concernés (espaces verts et bâtiments).

Le Dicastère a également collaboré activement avec le Club sportif de Marly (CSM) au sujet de l'attribution des subsides ordinaires alloués aux clubs affiliés, en appliquant le barème adopté par l'assemblée générale de cette association.

Toujours en raison de la pandémie, la commune n'a malheureusement pas pu s'associer à des événements sportifs durant l'année 2021, hormis la traditionnelle course des élèves du CO qui s'est déroulée en octobre 2021.

Les autorités communales ont cependant pu prendre part à la remise des « mérites sportifs 2020 » qui furent donnés en présentielle aux lauréats suivants :

- Malorie Tercier, 18 ans, membre de la société de tir de Marly, pour son sacre de Championne fribourgeoise au « match 60 coups couché » ;
- Ronald Auderset : 31 ans, membre de l'équipe suisse de skeleton, pour son sacre de Vice-Champion suisse en terminant à la deuxième marche du podium au Championnat suisse le 22 février 2021 et pour son premier top 10 en coupe du monde obtenu à Innsbruck, le 18 décembre 2020

Les classes de Marly ont quant à elles pu fréquenter les pistes de ski de la station de La Berra et la population de Marly continue à obtenir des abonnements à prix réduits pour les Bains de la Motta.

Police

L'année 2021 fut principalement marquée par la poursuite de la crise sanitaire du Covid qui débuta en 2020. En effet, comme pour 2020, l'intégration de la police communale au dispositif spécialement mis en place par la police cantonale pour les travaux de contrôle fut reconduite en 2021. Cette force supplémentaire fut grandement appréciée car, tout comme les citoyens suisses, cette pandémie affecta également les effectifs de police avec le lot des quarantaines ou de cas avérés.

Sous l'angle de l'organisation, en raison de la situation sanitaire toujours active en 2021, les deux agents communaux ont assuré des présences régulières dans les lieux où les restrictions sanitaires demandaient des contrôles particuliers. Ces échanges réguliers entre citoyens, commerces et entreprises ont permis d'affirmer que les directives sanitaires établies étaient correctement respectées. Seuls quelques « rappels à l'ordre » furent nécessaires et, dans l'ensemble, bien reçus.

En matière de stationnement, le dossier des horodateurs fut repris dès l'embellie sanitaire de l'été et occupa notre Service jusqu'à la fin de l'année où les éléments du dossier (horaires, tarifications, choix de paiement, ...) furent validés. Cette nouvelle gestion du stationnement s'ajoute à une récente législation cantonale sur les amendes d'ordre qui permet désormais aux communes qui ont du personnel formé à cet effet, et qui en font la demande, de sanctionner elle-même, notamment, les actes de littering. La commune de Marly, si l'on pense spécialement aux rives de la Gérine, est fortement impactée en matière de littering et se doit de réagir. Au vu de ces nouvelles tâches de surveillance de l'espace public, avec l'accord du Conseil général, deux nouveaux agents de surveillance seront prochainement engagés à la commune.

En matière de collaboration, la police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et les services communaux, résumées ci-après.

Avec la police cantonale :

- la police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de vols simples, de cambriolages, de violation de domicile et de séjours illégaux ou de domicile non connu. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personnes disparues et d'identifications d'auteurs de délits ;
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse ; plus activement durant les quatre campagnes officielles de « rentrée scolaire » ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par notre « visispeed » au Bureau des amendes d'ordre et des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards et a également conseillé ce secteur sur les lieux de pose des nouveaux radars semi-stationnaires récemment acquis par la police cantonale.

Avec les services communaux :

- le Contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses, des enquêtes et des remises de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers liés aux problèmes de circulation routière dus aux travaux de la route de Fribourg, du MIC et de la route de la Grangette;
- le Service technique, section édilité, par des contrôles réguliers de la taille des haies ainsi que la mise en place de nouveaux socles pour les futurs horodateurs qui seront posés en 2022 (travaux de maçonnerie);
- le Service des écoles et les directions d'établissement scolaire, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, par des contrôles des patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- la police communale a participé à l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2021.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par la police communale en 2021 dans ses nombreux domaines d'activité.

	2021	2020	2019
ADMINISTRATION			
Auditions	0	1	6
Autorisations de stationner/circuler délivrées	4	38	78
Autorisations stationnement (plan mobilité) <i>Nouveauté</i>	6	81	130
Avis de dégâts sur le domaine public	8	4	5
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	3
Demande d'autorisation de prolongation d'heures d'ouverture des commerces	3	3	8
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère ou de drone sur le territoire communal	4	0	0
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	2	2	1
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	3	1	2
Notifications de documents	8	2	5
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	0	0	0
Patentes K délivrées (manifestations, lotos, ...)	9	14	33
Plaintes pénales enregistrées	0	0	1
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	0	2	8
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	1	2
AMENDES D'ORDRE			
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	1345	1035	530
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	62	64	53
CONTRÔLES DIVERS			
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournées	6	2	2
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	2	2	2
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	0	0	0
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	831	579	594
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	2	4	4
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	40	23	24
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	4	6	2
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	25	31	17
SURVEILLANCES DIVERSES			
Séances de chantiers	87	88	44
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	104	88	21
Surveillances des déchetteries légères	0	0	0
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	77	60	93

	2021	2020	2019	
INTERVENTIONS DIVERSES				
Accidents de la circulation routière	1	2	1	
Interventions avec le service du feu (en journée)	15	7	11	
Contrôles et interventions concernant les chiens	4	6	6	
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	4	7	8	
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	25	17	14	
Mendicité ou colportage	2	5	2	
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	3	0	2	
PATROUILLES PREVENTIVES				
Patrouilles préventives diverses	* voir détails ci-dessous	1262	784	1037
PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE				
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	10	10	
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	20	20	27	
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	0	0	3	
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	28	26	30	
Présences policière aux entrées et sorties scolaires	* voir détails ci-dessous	754	632	706
CIRCULATION ROUTIERE				
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	1	0	4	
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	9	37	7	
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	1	0	2	
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	28	9	30	
FORMATION CONTINUE				
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	1	0	1	
Formation cours self défense	2	2	2	
Formation continue sur les amendes d'ordre (nombre de participants)	4	0	4	
Formation tir (nombre d'entraînements)	10	10	8	
DIVERS				
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1	
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	0	0	1	
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	411	380	350	
Nombre de concessions taxi attribuées	2	2	2	
Contrôles des parkings				
P+R Corbaroche	409	363	389	
Parking Ecole Cité	96	68	58	
Parking Ecole Grand-Pré	94	65	53	
Parking Administration communale	64	58	64	
Parking sous le Pont de Pérolles	45	25	30	
Patrouilles préventives diverses				
Patrouilles à vélos	268	155	269	
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	34	78	22	
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	65	81	24	
Patrouilles pédestres diverses	15	17	15	
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	4	16	2	
Patrouilles préventives diverses	876	437	705	
Présences policières aux entrées et sorties scolaires				
Grand-Pré et CO	186	148	188	
Parking Lidl	102	92	130	
Rond-point GP	79	74	40	
Ecole Cité	158	111	162	
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	108	83	117	
Garage Berset	82	68	65	
La Poste	39	22	4	
Gérine - Bel-Air	0	34	0	

Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été très bonne en 2021. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de vandalisme et d'intrusion dans des bâtiments communaux ou privés, de vols en tous genres, de voies de fait ainsi qu'à des cas de séjours illégaux ou de recherches de domicile sur le territoire. Les deux entités ont également étroitement collaboré en matière de prévention sanitaire en lien avec la situation du Covid-19 et en matière de prévention routière pour les rentrées scolaires ainsi qu'aux différentes campagnes de sensibilisation pour la sécurité routière.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions au cours desquelles des échanges d'informations se font au sujet des affaires courantes sur le territoire communal ont régulièrement été organisées entre les deux entités.

Une fois l'an, lors d'une séance ordinaire du Conseil communal, la police de proximité est invitée à présenter son rapport annuel concernant le secteur de Marly.

Collaboration avec l'Association des polices communales fribourgeoises

Durant 2021, le responsable du service de la sécurité, en sa qualité de responsable de poste, a participé à six séances de travail, en présentiel ou en visioconférence, avec les chefs de poste de police communale membres de l'Association des polices communales fribourgeoises. Les objets traités ont été nombreux, en voici les principaux :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs de la police cantonale pour les tâches de prévention et de répression liées à la crise sanitaire de Covid-19 ;
- la mise en place d'un canal d'information, via un « reporting » de situation opérationnelle entre la Police cantonale et l'Association des polices communales fribourgeoises ;
- l'intégration de la police communale dans le projet POLYCOM de la police cantonale (suite) dont la mise en action est prévue en février 2022 ;
- la finalisation d'un nouveau système de plateforme de commande auprès de l'unique fournisseur d'équipement de police UNIMATOS dont la mise en action est prévue en mars 2022.

Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école

En matière de sécurité routière, la police communale a apporté son soutien au bureau de la prévention routière de la police cantonale en exerçant la surveillance des patrouilleurs scolaires situés au passage pour piétons de la chapelle St-Sébastien. En raison d'une accalmie de la crise sanitaire, elle a également réussi à organiser la traditionnelle sortie des patrouilleurs scolaires en offrant à 31 élèves de l'école de Marly Cité un survol de Marly en avion organisé par Air Service Fribourg à Ecuwillens. Des bons cadeaux de la FNAC et des entrées au cinéma complètent cette sortie en guise de remerciements pour le service rendu durant toute une année à leurs camarades d'école.

Cours Provélo / MarlyBike 2021

Contrairement à l'année 2020, en raison d'une accalmie de la situation sanitaire liée au Covid-19, les cours de base de conduite à vélo, destinés à tous les enfants scolarisés de Marly, ont finalement pu être reconduits en 2021 et ceci grâce au dévouement et à la motivation sans faille des moniteurs et aides-moniteurs du club MarlyBike, épaulés par d'autres personnes ayant suivi la formation dispensée par Pro Vélo Suisse. Ils se sont à nouveau mis à disposition des parents et des élèves de Marly pour organiser deux cours de circulation cyclistes dans les deux centres scolaires de Marly les 12 juin et 18 septembre 2021.

Pour cette année, en raison d'une « année blanche » en 2019, ces cours ont connu un élan de ferveur inattendu. En effet, les inscriptions furent si nombreuses que le cours A, initialement prévu le

12 juin 2021 à Cité, a dû être annulé car il était impossible à l'organisateur de fournir des moniteurs et des prestations convenables pour le nombre d'élèves inscrits (plus de 60 enfants).

Quant aux cours A et B prévus le 18 septembre 2021 à Grand-Pré, ils se sont finalement déroulés avec un nombre record de participants, soit 50 enfants pour le cours A et 33 enfants pour le cours B.

Face à cette expérience, il a été convenu que l'organisateur et la commune de Marly élaborent un nouveau concept d'inscription et de formation afin que chaque enfant de Marly puisse suivre, au fil de sa scolarité, une formation complète en matière de conduite à vélo et ceci dans des conditions d'instruction convenables pour eux et pour le personnel encadrant.

Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments communaux et scolaires de Marly ainsi que pour le contrôle des fermetures des bâtiments scolaires a permis de renforcer la sécurité des infrastructures par des présences quotidiennes de personnes œuvrant pour la sécurité.

Il en découle que pour cette année 2021, **112 rapports d'activités** ont été adressés à la police communale. Cette collaboration a abouti à de très bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée aux abords des bâtiments et lieux publics. Une partie de ces constats a également été transmise à la police de proximité pour l'ouverture de plaintes pénales et/ou d'actions policières ciblées dans ces secteurs.

Circulation et signalisation

En matière de marquage routier, l'année 2021 a été consacrée au rafraîchissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

Route du Châtelet - croisée Préalpes	Marquage d'un passage pour piétons
Route de Bourguillon – Route de Fribourg	Marquage d'un passage pour piétons
Giratoire Marly Gérine (Landi)	Marquage d'un passage pour piétons
Route de la Gérine	Bandes cyclables, lignes blanches et priorités de droite
Route de Corbaroche (P+R)	Cédez le passage, flèches de direction et lignes blanches

Militaire

Tout comme 2020, afin de garantir une qualité d'air irréprochable conforme aux prescriptions demandées en matière d'hygiène dans les constructions militaires, le nettoyage des conduites d'air d'extraction s'est poursuivi dans le cantonnement et plus spécifiquement, pour cette année 2021, dans les vestiaires, les douches et les toilettes. Après les travaux effectués ces deux dernières années, les locaux sont conformes aux prescriptions demandées, et ceci à la grande joie de nos hôtes.

Suite à un défaut de fermeture des portes et aux coûts exorbitants proposés pour cette réparation, il a été également nécessaire de remplacer le congélateur principal de la cuisine. Cet achat, non prévu, de Fr. 5'374.80 a finalement coûté la somme de **Fr. 5'016.80** car, en raison du choix d'un appareil d'une efficacité énergétique élevée qui contient des fluides frigorigènes à faible impact environnemental, une subvention Fr. 358.- a été obtenue de la part de l'Office fédéral de l'énergie.

Concernant l'hébergement des troupes, malgré la situation sanitaire en cours, l'Armée suisse a repris ses activités et a particulièrement sollicité l'usage du cantonnement militaire STPA en 2021. En effet, 5 troupes militaires ont été accueillies dont un séjour de longue durée (du 18 janvier au 1^{er} mai) effectué par une partie de l'école de recrue de Fribourg qui, initialement cantonnée à la caserne de la Poya, a dû se scinder en deux en raison des mesures sanitaires. Cette attractivité soudaine est due au fait de la capacité d'accueil (**195 lits**) qui a parfaitement convenu aux attentes de l'Armée suisse dont les effectifs furent également impactés par la pandémie.

Au final, cela représente **208 jours** d'occupation et un total record de **11'107 nuitées** pour 2021 doublant allégrement le budget de Fr. 25'000.- initialement prévu. Une belle année en perspective.

	2021	2020	2019	2018
Jours d'occupation militaire STPA	206	19	70	49
Nuitées	11'107	1'808	11'061	4'145
Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction			0	0
Jours d'occupation civile du STPA			24	9
Nuitées			340	335
Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	2	1	18	5

En ce qui concerne la ciblerie du stand 300 m de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires. En raison de sérieux défauts de vétusté de certaines cibles, la Société de tir a procédé, dans la continuité des années précédentes, au remplacement de deux « cibles base » pour un montant de Fr. 4'962.- en 2021. Selon la planification établie, d'autres remplacements de cibles seront réalisés en 2022 et ont déjà fait l'objet d'un montant spécialement lié à cette dépense dans le budget 2022.

Organe communal de conduite (ORCOC)

Organisation

L'année 2021 fut marquée par la poursuite de la crise sanitaire mondiale du Covid-19 qui a fortement occupé l'ensemble des services liés à la protection de la population en Suisse, notamment l'ORCOC intercommunal, mais à moindre mesure face au travail accompli par le Canton.

Encore agitée par la pandémie de Covid-19, l'année 2021 s'est caractérisée par un climat politique et social mouvementé en Suisse. Mis à part les tensions liées à la crise sanitaire, le clivage entre ville et campagne s'est également retrouvé sur le devant de la scène et, malgré la résilience dont a fait preuve la population suisse en 2020 face à la pandémie, force a été de constater que la vague de solidarité du début s'était essouffée lors de la deuxième vague à l'automne 2020.

Cette tendance s'est confirmée au cours de l'année 2021 ; alors que les restrictions perduraient durant l'hiver, l'arrivée du vaccin donnait des signes d'espoir d'un retour à la normale, qui se faisait cependant attendre. Au printemps 2021, la population manifestait son ras-le-bol à plusieurs reprises. C'est en particulier la jeunesse qui souffrait de la situation, comme le démontrait une étude effectuée durant le confinement.

Dans ce contexte d'incertitudes, une partie de la population suisse s'exprimait avec véhémence à l'encontre de la politique du Conseil fédéral, et la mise en place du certificat sanitaire augmentait les tensions d'un cran, créant selon ses opposants des disparités entre les personnes vaccinées et celles qui ne l'étaient pas.

En automne 2021, le retour du froid et l'arrivée des nouveaux variants « Delta » puis « Omicron » mirent encore plus en « surcharge » le personnel soignant de nos hôpitaux.

La campagne de rappel de vaccination ainsi que l'immunité collective due aux patients guéris nous permettent, au jour de cet écrit, de sortir peu à peu de cette crise et d'entrevoir, avec espoir, des jours meilleurs pour 2022. Le nouveau sous-variant « BA.2 » est toutefois à suivre de près.

Sous l'angle des chiffres, 29'000 masques de protection ont été commandés pour les services de l'administration communale en 2021, contre 15'600 en 2020. Près de 23'000 pièces ont déjà été utilisées. Le stock disponible se monte à 6'300 pièces, et d'autres commandes se poursuivront, si besoin, en 2022.

Sous l'angle financier, cette année fut moins coûteuse que celle de 2020. La grande majorité des dépenses a été consacrée à l'achat de produits de désinfection divers et de masques pour un coût total d'environ Fr. 9'000.- (hors honoraires, prestations de service et imputations des salaires/charges sociales), réparti comme suit :

45.311.01	Achat de matériel divers (Covid-19)	Fr.	684.25
45.313.00	Fournitures et marchandises (Covid-19)	Fr.	8'293.35
45.316.00	Location d'objets immobiliers, machines (Covid-19)	Fr.	-

Notre organisation s'est également occupée de gérer l'important flux d'informations reçues de la part de l'ensemble des autorités cantonales (OCC, Police cantonale, Préfecture, ...), et s'est chargée de faire le relais entre ces institutions et notre commune. Elle a également apporté son soutien et ses conseils à la gestion de l'organisation générale des services communaux au front dans cette pandémie.

Collaboration externe

Afin de traiter plus efficacement les dossiers complexes qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans. En raison de la situation sanitaire, ce groupe de travail ne s'est rencontré que deux fois durant l'année 2021, les vendredis 7 mai et 8 octobre 2021, séances durant lesquelles tous les responsables d'organisation ont pu échanger leurs expériences vécues dans leurs communes respectives sur différents sujets d'ordre sécuritaire.

Travaux de préparation et séances diverses

Toujours en raison de la crise sanitaire en cours dans notre pays, les travaux de préparation, initialement prévus en 2021, ont été suspendus et seront repris dès le retour à la normale de la situation sanitaire.

Engagements

Durant l'année 2021, hormis son travail lié à la situation de Covid-19, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degrés 2 à 3, émis par le Centre d'engagement et d'alarme (CEA), pour des orages ou des vents violents. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquence majeure pour notre région et aucun engagement n'a finalement eu lieu.

Conclusion

En 2021, les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **53 heures** de travail pour l'ensemble des membres (2) de notre organisation.

Service du feu

Voici l'année 2021, l'année tant attendue sans restrictions et règles. Elle commence par l'annulation de notre premier rapport du bataillon avec Fribourg et cela n'augure donc rien de bon pour la suite. Mais l'ECAB en a décidé autrement. L'année 2020 ayant laissé des traces dans la motivation et les automatismes, il a été décidé que les exercices et formations seraient maintenus en 2021. Cette année a donc été fructueuse en matière d'exercices. L'ensemble du programme d'instruction a pu être réalisé, et même très bien réalisé. Les exercices ont été préparés avec soin et qualité. Je remercie les responsables pour ceci.

Le manque de pratique de 2020 s'est ressenti lors de nos premiers exercices. Cependant, les hommes et femmes de la compagnie ont augmenté leur niveau au fil de l'année pour rattraper le retard perdu. Je remercie tout le monde pour le travail réalisé et pour leurs présences. Il n'est en effet jamais facile de partir de la maison quand on a une famille ou déjà plusieurs soirées de la semaine occupées par d'autres activités.

2021 est également la concrétisation pour certains membres de notre Compagnie. En effet, trois d'entre eux ont suivi et réussi leur cours pour devenir chef de groupe. Il s'agit de Ilona Mooser, Jérôme Fernandez et Martin Clément. Le Conseil communal a également nommé Marco da Silva au grade de lieutenant. Marco est membre de la compagnie de Marly depuis 2014 et a été pompier au Portugal pendant 10 ans. Formé comme sous-officier en 2016, Marco fait ses preuves en tant que chef de groupe, chef de groupe PR 2 et machiniste.

Pour ce qui est de l'avenir de l'organisation des pompiers, la compagnie de Marly sera l'une des huit compagnies que comprendra le bataillon de la Sarine. Ce bataillon formé officiellement le 1^{er} janvier 2023 sera dirigé par des professionnels et géré par le Réseau santé Sarine.

Je remercie Philippe Schwab, Conseiller communal de Marly, pour sa présence et son soutien durant toute l'année ainsi que Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal de Fribourg, pour son écoute et ses conseils.

Je remercie également chaleureusement tous les membres de ma compagnie et je me réjouis de partager avec eux notre dernière année au sein du bataillon de la ville de Fribourg.

Le Commandant : Vincent Droux

Au 31 décembre 2021	Etat-major	Officiers	Sous-Officiers	Appointés et Sapeurs	Total
	9 membres	9 membres	12 membres	36 membres	57 membres

Urbanisme et patrimoine

Responsable : Bernard Clerc, Vice-Syndic

Suppléant : Maurice Horner, Conseiller communal

Le mot du Conseiller communal

Une année marquée par un changement de législature et une restructuration de l'administration. Les dicastères ainsi que les services ont été repensés. Le service technique a été scindé en deux et j'ai pris la direction du dicastère Urbanisme et patrimoine. Un gros bateau ! Afin qu'il vogue le plus simplement possible, il m'était nécessaire de comprendre les rouages de l'aménagement du territoire ainsi que ceux de la gérance des bâtiments. Ce ne fut pas chose facile, et j'ai encore beaucoup à apprendre, mais l'équipage à bord de ce navire a toujours pris du temps pour m'expliquer les tenants et aboutissants des dossiers en cours. Il a été des plus bienveillants car cela n'a pas dû être facile de recommencer avec un novice en la matière. Je profite de cette occasion pour les remercier sincèrement.

Maintenant, après pratiquement un an à la barre, je me rends compte de l'ampleur du travail accompli mais surtout de ce qu'il reste encore à faire...

Bernard Clerc

Police des constructions

Le service urbanisme et patrimoine, par son secteur de la police des constructions, a traité, en 2021, 119 dossiers de demande de permis de construire : 25 selon la procédure ordinaire, 93 selon la procédure simplifiée et 1 demande préalable. Le Conseil communal a également autorisé 39 demandes d'installation de panneaux solaires selon l'article 18a, alinéa 1 de la loi sur l'aménagement du territoire.

	2021	2020	2019	2018
PROCEDURE ORDINAIRE				
Habitations individuelles	4	4	5	3
Habitations collectives	1	0	8	0
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	1	0	1	0
Bâtiments mixtes	1	1	1	0
Bâtiments publics	1	2	1	0
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	5	10	8	9
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	1	4	4	2
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	0	0	0	0
Démolition	2	2	1	1
Extension du réseau CAD	0	1	1	0
Antenne de communication	2	1	0	1
Mise en séparatif des collecteurs	0	4	0	1
Conduite d'eau potable	0	0	0	1
Aménagements extérieurs	2	1	1	1
Patente et terrasse public	4	1	0	2
PAD, PED	0	1	1	0
Installation technique pour bâtiment	1	0	0	0
PROCEDURE SIMPLIFIEE				
Jardin d'hiver	2	1	0	4
Changement de système de chauffage	27	31	16	14
Transformation et aménagement divers	19	13	10	5
Couvert et garage	9	6	8	6
Cabane de jardin	5	7	4	1
Capteurs solaires	0	2	1	0
Aménagements extérieurs	31	17	11	5
Autorisations diverses (totem, ...)	0	0	1	2
Demandes préalables	1	3	1	4
Autorisation panneaux solaires	39	27	3	18

Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude de développement des centres scolaires, conformément à l'évolution démocratique, ainsi que des projections des besoins sont en cours.

Rénovations diverses des bâtiments communaux

Comptes 294.503.19 et 943.503.01

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance, qui sont considérées comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes. La somme totale de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévue représente le 0.45 % de la valeur de l'Etablissement cantonal de l'assurance des bâtiments (ECAB).

Les travaux exécutés en 2021 sont exposés ci-dessous.

Bâtiments scolaires

Ecole de Marly Cité, route du Chevalier 8

Pose d'un revêtement de sol dans le bureau de psychologie	Fr.	6'259.65
Contrôle et remise en état de la toiture	Fr.	2'336.80
Mise en place d'enrouleurs au plafond pour les salles AC	Fr.	2'931.40

Crèche et AES, chemin des Epinettes 6A et 6B

Mise en place d'interphones à la crèche	Fr.	3'627.10
Nouvelles parois pour un bureau à l'AES	Fr.	6'727.90

AES, route des Ecoles 26

Pose d'un lave-vaisselle	Fr.	6'386.55
Pose de plaques phoniques au plafond	Fr.	3'671.70

Halle polyvalente, chemin des Epinettes 4

Etude acoustique :	Fr.	4'135.70
Peinture du corridor au rez et au sous-sol	Fr.	9'997.65

Ecole de Grand-Pré, halle omnisport, route des Ecoles 26

Assainissement de l'étanchéité et des soubassements de la façade est	Fr.	26'859.30
Nouvelles chaises pour les manifestations	Fr.	25'608.90

Ecole de Grand-Pré, petite halle, pavillon 3, route des Ecoles 36

Remplacement de l'éclairage par des LED à la petite halle et au pavillon 3	Fr.	57'109.35
Mise en place de tôles pour sécuriser les garde-corps en béton au préau	Fr.	2'897.10

Tous les bâtiments

Mise en place d'un nouveau contrôle d'accès Kaba exos pour les badges (acompte)	Fr.	22'794.05
---	-----	-----------

Disponible au 01.01.2021	Fr.	42'173537
Budget 2021 (message 08/20)	Fr.	240'000.00
Travaux effectués	Fr.	-181'343.15
Solde disponible reporté en 2022	Fr.	101'392.22

Bâtiments communaux

Bâtiment administratif, route de Fribourg 9

Aménagement d'une place de pause extérieure	Fr.	387.00
Réaménagement des bureaux du service des écoles	Fr.	1'895.75
Réaménagement de l'entrée principale extérieure (acompte)	Fr.	38'893.35
Signalétique	Fr.	10'005.35

PSS, chemin des Epinettes 8

Pose d'une porte coupe-feu	Fr.	3'134.10
Pose de tôles pour sécuriser les accès	Fr.	2'703.25

Disponible au 01.01.2021	Fr.	29'109.65
Budget 2021 (message 08/20)	Fr.	60'000.00
Travaux effectués	Fr.	- 57'018.80
Solde disponible reporté en 2022	Fr.	32'090.85

Construction du 3^{ème} centre scolaire

Compte 294.503.66

Situation des travaux au 31 décembre 2021

- Les terrassements et les travaux spéciaux (parois clouées) sont terminés.
- Les canalisations sous radier (y.c. les mesures pour le radon) et les collecteurs hors bâtiments sont terminés.
- Les radiers des 3 bâtiments sont bétonnés. Les murs du sous-sol sont quasiment terminés sur l'école primaire. Les murs du sous-sol de l'école enfantine et de la gym sont en cours.
- Pour la charpente, la coupe du bois en forêt se poursuit comme prévu. Le charpentier a déjà passé commande auprès des différents intervenants (coupe, séchage, bois lamellé-collé, paroi CLT...). La planification se poursuit et la préfabrication va bientôt pouvoir commencer. La pose est prévue pour le début avril 2022.
- Le planning est respecté.

Situation financières au 31 décembre 2021

- Le 70 % des soumissions sont rentrées.
- Il n'y a actuellement aucun dépassement du devis.

Montant alloué dans le cadre de l'investissement	Fr.	34'800'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	3'988'719.19
Solde disponible	Fr.	30'811'280.81

Etude de faisabilité pour un projet de bâtiment commun au centre sportif

Compte 943.503.08

Le but de cette étude était de trouver une solution pour pouvoir réaliser un vrai lieu de rencontre pour tous les passionnés de sport en créant une buvette-restaurant commune, ainsi que des vestiaires pour le TC Marly et le FC Marly. Le projet présenté a été fortement apprécié, autant par les clubs sportifs que par le Conseil communal. Il est actuellement en stand-by. L'étude est terminée au 31 décembre 2021.

Montant alloué dans le cadre de l'investissement	Fr.	50'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	36'000.00
Solde (non-utilisé)	Fr.	14'000.00

Réalisation et état des travaux

Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg

Compte 620.501.21

Les travaux sont quasiment terminés, et l'on peut voir le résultat de cette requalification de la route et de ses abords. On peut déjà dire que le résultat final est globalement une réussite. Le retour de la population est également très positif. Un autre exemple positif autour de ce projet est le fait qu'il a été très difficile de faire admettre au Service des ponts et chaussées (SPC) qu'il était important de travailler la qualité paysagère, les aménagements cyclistes et de prioriser les bus en entrée de giratoire. Aujourd'hui, leur vision a complètement changé et l'exemple de Marly est repris positivement par le Canton comme exemple de requalification de qualité. Au niveau des travaux, il reste encore à poser le revêtement phono absorbant sur la partie

entre les giratoires de Grand-Pré et de Jonction, ainsi qu'un bassin de traitement des eaux qui se trouvera sous le pont de Pérolles. Une adaptation sera également faite des passages piétons entre ces deux giratoire. En effet, suite à une interpellation faite par une personne à mobilité réduite, une vision locale en sa présence a été organisée et il a alors été constaté des difficultés que pouvaient occasionner certains aménagements. Cette séance a été organisée en présence du SPC, de la commission d'accessibilité du Canton, de l'entreprise, de l'ingénieur et de la Commune. Le parcours a ainsi été testé en chaise roulante afin de se rendre compte de la difficulté réelle pour les personnes à mobilité réduites (PMR).

Montant alloué dans le cadre des budgets précédents	Fr.	362'677.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	5'567'400.00
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	5'930'077.00
Dépenses au 31 décembre 2021	Fr.	3'957'731.00
Solde	Fr.	1'972'346.00
Subvention AGGLO-FR	Fr.	0.-

Modération de trafic

Compte 620.501.15

L'ensemble du solde de la modération de trafic est en cours de planification chez notre mandataire. Suite à l'examen préalable des demandes, des modifications ont été faites par le Service des ponts et chaussées. Le plus gros changement est celui du secteur Grangette/Château d'Eau. Le secteur proche de la future école primaire devait être mis en zone 30 également, et, au vu de la démultiplication des portes d'entrées zone 30, le SPC a demandé de les simplifier au maximum, et a jugé opportun de reconsidérer la vitesse de la route de la Grangette pour l'inclure dans les poches zone 30. Cette future grande poche zone 30 englobera la route du Centre, la route de la Colline, la route de la Grangette, la route du Midi, la route de l'Union, Chemin-Fleury, le chemin de la Combetta, la route des Pommiers, la route du Château d'Eau et le chemin du Champ. Cela signifie qu'au lieu d'avoir 7 portes d'entrée de zone 30, il n'y en aura plus que 4 en tout. Le dossier devrait être mis à l'enquête publique dans le courant du premier trimestre de 2022.

Montants alloués dans le cadre des budgets 2018 et 2020	Fr.	642'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	88'217.00
Solde	Fr.	553'783.00

Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine

Compte 620.501.52

Suite à une rencontre avec les propriétaires, ces derniers ont entrepris la révision du PAD existant afin de le rendre conforme au PAL révisé. Il y a donc une volonté manifeste d'aller de l'avant. Cet aménagement a été commué en infrastructure MD pour la TransAgglo Bis. Elle devrait être sensiblement plus chère, mais sera financée à parts égales entre les promoteurs du PAD, la Commune et la subvention de l'Agglo. L'Agglo prend à sa charge le 100% de l'investissement.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.00
Total au budget	Fr.	275'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	42'141.00
Solde	Fr.	232'860.00

Aménagement trottoir – PED Moraty

Compte 620.501.45

Les travaux sont terminés et le service est dans l'attente du décompte final.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	130'000.00
Total au budget	Fr.	130'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	88'343.00
Solde	Fr.	41'657.00

Investigations historique/technique du site pollué de Corbaroche

Compte 620.501.53

Rien n'a changé depuis 2020 car les analyses d'eau doivent être réalisées sur deux années au moins. La Commune est donc dans l'attente du rapport d'analyses qui sera produit en principe courant 2022. Sur proposition de la commission financière en prévision de MCH2, ce compte d'investissement sera supprimé et un compte de fonctionnement a été créé pour le budget 2022. La subvention attendue dépendra du rapport d'analyses de l'eau par le Service de l'environnement.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	6'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	10'000.00
Total au budget	Fr.	16'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	29'054.00
Solde (dépassement)	Fr.	-13'054.00

Les investigations sont subventionnées par le Canton à hauteur de 70%

Investigations historique/technique du site pollué du Port

Compte 620.501.20

Rien n'a changé depuis 2020 car les analyses d'eau doivent être réalisées sur deux années au moins. La Commune est donc dans l'attente du rapport d'analyses qui sera produit en principe courant 2022. Sur proposition de la commission financière en prévision de MCH2, ce compte d'investissement sera supprimé et un compte de fonctionnement a été créé pour le budget 2022. La subvention attendue dépendra du rapport d'analyses de l'eau par le Service de l'environnement.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	6'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	10'000.00
Total au budget	Fr.	16'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	41'352.00
Solde	Fr.	- 25'352.00

Les investigations sont subventionnées par le Canton à hauteur de 70%

Place du village

Compte 620.501.49

Un montant supplémentaire a été accepté par le Conseil général dans le cadre des budgets 2020. Le projet est à bout touchant. Le pavillon en bois devrait être mis en place dans le courant de 2022.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	320'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	165'000.00
Total au budget	Fr.	485'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	449'445.00
Solde	Fr.	35'555.00

Aménagement de l'impasse des Violettes

Compte 620.501.66

Néant. Toujours aucun décompte final.

Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	125'000.00
Total au budget	Fr.	125'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2020	Fr.	5'387.05
Solde	Fr.	119'612.95

Assainissement de l'éclairage public communal

Compte 620.501.72

Le réseau est entièrement assaini. Le service a profité du montant à disposition pour mettre en conformité d'autres installations d'éclairage public, notamment le passage inférieur de la route cantonale et d'autres petites modifications. Ces modifications seront définitivement terminées en avril 2022. Il est encore attendu le remboursement d'une facture du Groupe E par le MIC qui devrait corriger le solde du décompte ci-dessous à Fr. 18'600.- et non plus Fr. 4'114.-.

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	1'095'886.00
Solde	Fr.	4'114.00

Révision du cadastre de bruit communal

Compte 620.501.73

Au vu des mesures proposées dans le rapport d'assainissement, la DAEC, par décision du 5 février 2020, considère le réseau routier communal comme assaini. Les mesures suivantes ont déjà été prises : la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route de la Gérine et l'abaissement de vitesse à 30km/h dans certaines zones. Il reste encore à réaliser la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route de la Grangette. Néanmoins, il faut attendre que la mise en place des matériaux de fouilles de la mise en séparatif soit bien stabilisée avant de poser ce revêtement. Il est donc prévu de décaler la pose du revêtement phono absorbant dans le courant 2023.

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.00
Total au budget	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	57'783.00
Solde	Fr.	32'784.00
Subvention	Fr.	0.00

Requalification de la route de Fribourg étape 4 – centralité de Cité – route de la Gruyère

Compte 620.501.79

L'étude de requalification est en route et a été reconnue comme concept VALTRALOC par le Service des ponts et chaussées. Afin d'atteindre cet objectif, des compléments d'études sont demandés par le Canton. Cette partie du mandat est terminée et le compte est donc définitivement clos.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	196'978.00
Solde	Fr.	3'022.00

Mandat d'étude pour la réalisation d'une ligne de transports publics au nord de Marly

Compte 620.501.84

Un mandat d'ingénieur a été attribué afin de préparer le projet qui permettra la circulation d'une ligne de transport public dans les quartiers nord de Marly. Le mandat est au stade de l'avant-projet et devrait pouvoir être soumis au Canton pour examen préalable d'ici juillet 2022. Il s'agit de la mesure d'Agglo du PA4 4M.05.02.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	280'000.00
Total au budget	Fr.	280'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	49'970.00
Solde final	Fr.	230'030.00
Subvention attendue 50%		

Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine

Compte 620.501.92

Afin de conjuguer la requalification routière et l'intégration urbaine de cet axe, la Commune doit étendre ses réflexions en octroyant des mandats d'étude de projet à des spécialistes pluridisciplinaires (ingénieurs, urbanistes, architectes paysagistes). En effet, la route cantonale (RC) revêt une importance stratégique. Fortement fréquentée, actuellement et à futur, cette route devra répondre aux objectifs de fluidification des circulations (piétonne, cycliste, transports, publics et autres véhicules), de diminution de l'effet de coupure, de valorisation paysagère, d'assainissement du bruit et de sécurisation des traversées. Ils doivent être concrétisés par l'élaboration du projet concerné par le mandat qui sera octroyé dans la cadre de ce budget. Le concept est en cours d'élaboration, il se réalise en même temps que le PAD-cadre entre Jonction et Cité, ainsi que celui de la route de Fribourg. Il s'agit de la mesure d'Agglo du PA3 3M02.01.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	500'000.00
Total au budget	Fr.	500'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	96'536.00
Solde final	Fr.	403'464.00
Subvention attendue 50%		

Liaison sud du MIC sur le route Marly-Matran (crédit cadre)

Compte 620.501.93

Avant de partir dans le projet proprement dit, il faut trouver le meilleur emplacement pour le futur pont sur la Gérine et réfléchir sur les mesures d'accompagnement permettant d'éviter le transit à travers le MIC pour rejoindre Marly Jonction. Il faut attendre encore un peu avant d'aller de l'avant avec ce projet, notamment sur les décisions prochaines qui seront prises sur la liaison Marly-Matran. Il se pourrait que d'autres vérifications doivent être faites dans l'intervalle, mais le mandat ne démarrera vraiment que quand certaines incertitudes seront levées. Ce crédit cadre a fait l'objet d'un message (n° 02-20) qui prévoit un montant total d'investissement de Fr. 7'370'000.-. Pour le budget 2021, il a été prévu une dépense d'un montant de Fr. 200'000.- seulement. Il ne sera pas dépensé plus d'argent tant que toutes les informations nécessaires pour poursuivre le projet ne sont pas disponibles.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	200'000.00
Total au budget	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	10'585.00
Solde final	Fr.	189'415.00
Participations de tiers attendues à la hauteur du montant investi		

Aménagement du territoire

Plan d'aménagement local

Une seconde mise à l'enquête publique a eu lieu du 7 mai au 7 juin 2021. Le dossier a soulevé une nouvelle série d'oppositions qui ont fait l'objet de séances de conciliation. 9 oppositions ont été retirées et 27 oppositions sont maintenues à l'heure actuelle. Sur les 27 oppositions maintenues, 14 sont identiques, ce qui simplifiera leur traitement durant le courant du premier trimestre 2022.

Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes de Chésalles

La remise en état est en cours et devrait être terminée en 2022.

Plan de mobilité

Cette démarche visant à favoriser une mobilité responsable et à améliorer la santé des collaborateurs est entrée en vigueur au début septembre 2019. Comme chaque année, un questionnaire a été adressé à tous les collaborateurs dans le courant du mois de juin, afin qu'ils fassent un choix sur leur type de mobilité en tant que pendulaires (pour rejoindre leur place de travail). Il ressort de celui-ci 54 demandes de vignettes de parage pour lesquelles 54 ont pu être attribuées en fonction des critères d'éligibilité prévus dans le plan mobilité (EPT en augmentation par rapport à 2020). Les collaborateurs qui ont renoncé volontairement à la vignette de parage ont pu bénéficier des mesures incitatives (2 choix) au changement de leur mobilité. A cet effet, 10 participations à l'abonnement annuel aux transports publics et 10 participations à l'entretien annuel du vélo ont pu être octroyées. Il est possible de tirer un

bilan positif de cette politique de mobilité avec une sensibilisation grandissante du personnel sur sa mobilité.

Les habitudes de déplacements professionnels des collaborateurs seront observées afin de pouvoir ajuster l'offre en alternatives de mobilité (Mobility, vélo électrique, véhicule électrique, etc.), dans le but de ne pas prêter les collaborateurs dans l'accomplissement de leur fonction. Comme toutes démarches similaires, des réglages seront nécessaires. Néanmoins, le personnel communal a ainsi démontré son adaptabilité, ce dont nous le remercions. Le processus Plan de mobilité est en cours de réalisation pour les centres scolaires de Marly, y compris le Cycle d'orientation. Du retard a été pris en raison de la pandémie, mais une mise en service des plans fusionnés est envisageable pour la rentrée scolaire 2022-23.

Eaux, édilité et espaces verts

Responsable : Maurice Horner, Conseiller communal
Suppléant : Bernard Clerc, Vice-Syndic

Le mot du Conseiller communal

Année 2021, année de nouvelle législature et année de réorganisation des dicastères. Depuis ce printemps 2021, le secteur des Eaux m'a été attribué et je découvre cette entité en essayant de parfaire mes connaissances au mieux. Pour le moment je nage ...

L'eau, source de vie, est un bien très précieux auquel nous avons accès en suffisance à Marly. Encore faut-il que cette eau soit de qualité et les analyses fréquentes et obligatoires nous donnent des résultats fiables qui nous rassurent tout au long de l'année.

Nous avons 4 installations de captage sur notre territoire et ces captages en nappes phréatiques nous amènent l'eau au réservoir principal à la route de la Forêt. La consommation d'eau potable est de 160 litres par jour et par habitant. Le rôle de la commune est de fournir en quantité suffisante et en qualité ce précieux bien. Techniquement, nous devons anticiper et prévoir l'avenir en fonction de la

démographie qui est planifiée. Tel est le défi politique actuel.

Un projet d'envergure se prépare et il s'agit de mettre en place une nouvelle conduite pour les eaux claires sur le versant Est de la commune, secteur Roule, poste, Châtelet. En effet, des orages imprévisibles et violents ont créé des situations problématiques dans ce secteur. Pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie, une grande canalisation doit être réalisée pour amener ces eaux jusqu'à la Gérine. On y travaille, mais traverser un périmètre bâti n'est pas si simple à concrétiser.

De nombreux objectifs sont encore à réaliser mais chaque chose en son temps, selon les priorités.

Pour terminer, je remercie l'équipe de la section Eaux, le chef de service et ses deux collaborateurs, pour l'excellent travail réalisé tout au long de l'année et je me réjouis de continuer à collaborer avec eux pour le bien de notre commune.

Maurice Horner

Commission Eaux, édilité et espaces verts

La commission, qui s'est réunie à une reprise en 2021, s'est principalement occupée de valider les messages d'investissements pour 2022. Elle a fait un bref historique sur le futur règlement sur l'eau potable (pour les nouveaux membres) et elle s'est également penchée sur le suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours.

Distribution d'eau

2021 est un grand pas pour le secteur eaux et assainissement de la commune. Après plusieurs mois de travaux, l'ensemble des bâtiments du MIC sont raccordés au réseau communal. Le réseau a ainsi été agrandi de presque 2 km afin de pouvoir desservir chaque bâtiment de la partie activités ainsi que le nouveau quartier des Moulins.

Consommation

En 2021, la consommation d'eau comptabilisée sur les compteurs est de 501'174 m³. En y ajoutant les 686 m³ comptabilisés dans le cadre de travaux (sondes géothermiques, etc.), nous arrivons à une consommation de 501'860 m³ pour un total entré dans le réseau de 629'223 m³, ce qui représente une perte de 20.25%.

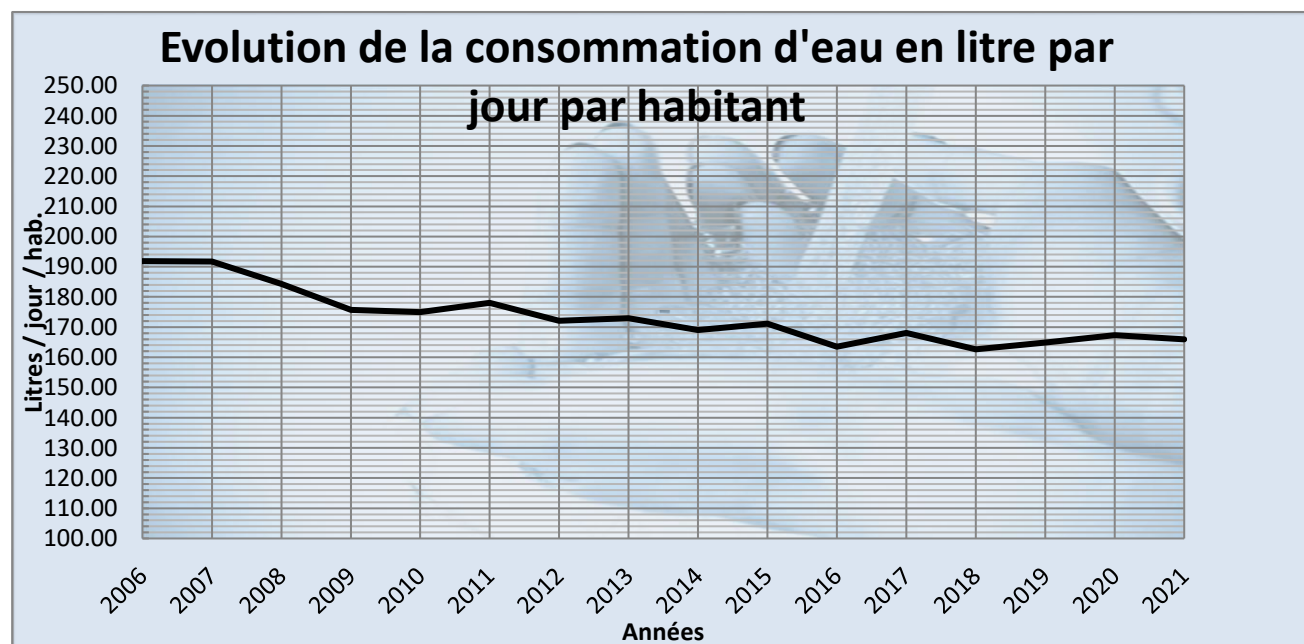
Dans les pertes, il faut tenir compte de l'utilisation des hydrantes par les pompiers pour les travaux publics, pour les divers gros chantiers (Moraty, route de Fribourg, MIC, etc.), par les agriculteurs ainsi que les erreurs de comptage (vieillesse des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 167.3 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 210.1 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industries compris. C'est au-dessus de ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle. Ceci s'explique par les gros travaux d'eau sur le secteur du MIC.

Rapport de consommation d'eau 2021

Amenée bassin Pralettes	m³	m³ / j	l / min
Sources A	49 228 m ³	134.9 m ³ / J	93.7 l / min
Sources B – C	241 754 m ³	662.3 m ³ / J	459.9 l / min
Total amenée Pralettes	290 982 m³	797.2 m³ / J	553.6 l / min
Entrée dans le réseau	m³	M³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	170 215 m ³	466.3 m ³ / J	323.8 l / min
Depuis le pompage Zamachu	75 178 m ³	206.0 m ³ / J	143.1 l / min
Depuis le PAP 1	113 736 m ³	311.6 m ³ / J	216.4 l / min
Depuis le PAP 2	122 148 m ³	334.7 m ³ / J	232.4 l / min
Depuis le PAP 3	112 207 m ³	307.4 m ³ / J	213.5 l / min
Depuis le réseau de Chevrières	14 807 m ³	40.6 m ³ / J	28.2 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	2 819 m ³	7.7 m ³ / J	5.3 l / min
Depuis Consortium MIC	18 113 m ³	49.6 m ³ / J	34.4 l / min
Total entrée dans le réseau	629 223 m³	1723.9 m³ / J	1197.2 l / min
Consommation			
Relevé des compteurs	501 174 m ³		
Population résidente (légal) et séjour	8'276 hab.		
moins Chésalles	47 hab.		
moins eau privée	22 hab.		
Pris en considération	8'207 hab.		
Nombre de compteurs	1'471		
Consommation / jour / habitant	167.3 l / j / h		
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	210.1 l / j / h		
Pertes			
Total entrée dans le réseau	629 223 m ³		
Relevé compteurs	501 174 m ³		
Divers comptabilisés (curage, purge, 686 m ³)	686 m ³		
Pertes	127 363 m³		
Pertes en %	20.25		

Courbe de consommation par habitant ces 15 dernières années



Remarque

La consommation 2021 est inférieure à 2020 et demeure stable par rapport aux dernières années.

Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyse établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyses et des connaissances de notre réseau, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

Entretien et réfection du réseau

Compte 70.314.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	85'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	75'390.00
Boni	Fr.	9'610.00

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

03.02.2021	Conduite cassée chantier route des Alpes
12.08.2021	Fuite sur le réseau communal à la route de Bel-Air 2
19.10.2021	Fuite sur le réseau communal au chemin de la Combetta

Fuites sur des raccordements privés

Un total de dix fuites ont été détectées sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

Remplacement anciennes conduites

Compte 70.501.52

Selon le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant que la durée de vie d'une conduite est d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et maintenir le réseau dans son état actuel. Le prix actuel de l'eau permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable (en cours) oblige les distributeurs d'eau à prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable. Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement. En 2021, il a été procédé au remplacement et au déplacement de la conduite traversant la route de Fribourg (à la hauteur de MarlyMed) jusqu'à la route des Alpes.

Montant alloué dans le cadre des budgets précédents	Fr.	300'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	100'000.00
Total	Fr.	400'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	423'084.48
Dépassement	Fr.	23'084.48

Chemin des Epinettes – Remplacement de l'adduction d'eau

Compte 70.501.58

Les travaux ont débuté en automne 2019.

Ils consistent au remplacement de la conduite existante et à l'extension du réseau afin de donner un point de raccordement au MIC.

Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2021	Fr.	56'905.29
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	40'649.78
Boni	Fr.	16'255.51

Réalisation du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

Compte 70.509.00

Ce budget date de 2014. Il est prévu pour l'établissement du PIEP de la commune.

La section eaux doit constamment faire vérifier le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) en raison des différents gros chantiers sur le territoire communal et afin de réaliser les modifications judicieuses et nécessaires à l'amélioration de la distribution en eau potable.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014 (solde pour 2021)	Fr.	9'700.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	0.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2022	Fr.	9'700.00

Remplacement des surpresseurs au réservoir de Montiver

Compte 70.501.59

Les chaudrons des surpresseurs existants datent de 1977 et les pompes de 1977 et 1998. Tout cet équipement a donc fait son temps. Il est prévu de les remplacer afin de respecter les prescriptions de défense incendie quant à la pression dans le réseau d'eau. Les différents immeubles se trouvant à proximité immédiate du réservoir n'ont pas assez de pression en gravitaire, d'où la nécessité de ces surpresseurs. Les bâtiments concernés sont : chemin de la Forêt 2-4-6-7-8-9-11-13-15.

Les travaux ont pris fin en 2021.

Montant alloué dans le cadre du budget 2020 (solde pour 2021)	Fr.	23'870.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	20'676.41
Boni	Fr.	3'193.59

Protection des eaux

La principale préoccupation de la section en matière de protection des eaux est la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. La prochaine étape de la mise en application du PGEE est la réalisation de la mise en séparatif de la route de la Grangette, dont le message a été accepté en 2019, ainsi que la mise en séparatif de la route de Bourguillon pour les articles 301-92-93-256-94 RF Marly.

Entretien du réseau de canalisations

Compte 71.314.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	55'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	57'007.14
Dépassement	Fr.	2'007.14

Remplacement collecteur route du Centre

Compte 71.501.29

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, route du Centre 21.

En 2012, il a été procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif à la route de la Colline jusqu'au carrefour de la route du Centre et de la route du Nord.

Durant l'année 2017, la troisième étape de la route du Nord à la route de Fribourg a été réalisée et la quatrième et dernière étape a débuté, en reliant la route de Fribourg à la route des Ecoles grâce à un pousse-tube. Ces travaux se sont poursuivis le long de la route des Ecoles et se sont terminés en 2018.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Il reste différents travaux de finition sur la route des Ecoles, ainsi que des branchements à effectuer lorsque chaque immeuble aura réalisé sa mise en séparatif, mise en séparatif toujours d'actualité pour 2022.

Montant alloué dans les différents budgets (2011 à 2017)	Fr.	2'605'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	2'394'167.48
Disponible au 1 ^{er} janvier 2021	Fr.	210'832.52
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	9'400.84
Disponible au 1 ^{er} janvier 2022	Fr.	201'431.68

Etude et planification de la mise en œuvre des mesures PGEE pour le bassin versant Est de la commune

Compte 71.501.37

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), réalisé ces dernières années, est l'outil principal et indispensable pour planifier l'ordre des investissements à effectuer afin de garantir la pérennité du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal.

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport. Ce dernier est basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 lors de très fortes précipitations, qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes avaient été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs avait également été mandaté pour étudier un concept

permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le bassin versant.

Aujourd'hui, l'objectif est de se donner les moyens de réaliser rapidement la mise en place du concept, qui prévoit la création d'une nouvelle ossature centrale d'évacuation des eaux pluviales. Le collecteur unitaire existant sera cependant maintenu en service pour les eaux usées et il sera déchargé des eaux claires à mesure de l'avancement de la mise en séparatif de tous les secteurs du bassin versant.

Le coût estimatif de la première étape du concept, qui consiste en la construction de ce collecteur d'eaux claires d'un diamètre de 1400 mm entre la route des Préalpes, à la hauteur de la route du Châtelet, jusqu'à la Gérine, est devisé à Fr. 4'000'000.-.

En 2018, le crédit nécessaire à l'attribution du mandat d'ingénieur a été validé pour la mise en œuvre du concept jusqu'à la phase d'appel d'offres, comparaison des offres et proposition d'adjudication.

Tenant compte du fait que ce concept sera le fil rouge de toute une série importante d'investissements futurs pour la mise en séparatif du bassin versant, il a fait l'objet d'une expertise par l'ingénieur du PGEE.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	50'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	120'000.00
Total	Fr.	170'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2020	Fr.	127'720.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2021	Fr.	42'280.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	33'350.00
Disponible au 1 ^{er} janvier 2022	Fr.	8'930.00

Mise en séparatif du collecteur du giratoire du Centre et du giratoire de la Grangette

Compte 71.501.45

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux entre les giratoire de la route du Centre et la route de la Grangette ont débutés en 2020, en suivant les travaux de la RC 1200.

Des travaux de finition restent à effectuer en 2022.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	239'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	142'980.97
Disponible au 1 ^{er} janvier 2022	Fr.	96'019.03

Mise en séparatif de la route de la Grangette

Compte 71.501.47

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route de la Grangette ont débuté en 2021. Ces travaux se poursuivent en 2022 et devraient être terminés à l'automne.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2024.

Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	278'655.57
Disponible au 1 ^{er} janvier 2022	Fr.	821'344.33

Mise en séparatif de la route de Bourguillon 16/18

Compte 71.501.48

Les travaux de mise en séparatif du secteur Bourguillon 16/18 ont été réalisés en 2021. Des travaux de finition seront exécutés lorsque la construction des locatifs sera terminée.

Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	145'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	101'939.48
Disponible au 1 ^{er} janvier 2022	Fr.	43'060.52

Achat d'une remorque de curage

Compte 71.506.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	45'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	40'785.70
Boni	Fr.	4'214.30

Endiguement

Revitalisation de la Gérine

Le projet a fait l'objet de nombreux questionnements sur la part de subventionnement de la Confédération et du Canton. Le COPIL a demandé de clarifier ces montants auprès de la DIME, anciennement DAEC, avant de poursuivre dans ce projet. Lors de cette rencontre, la Confédération, également présente, a répété aux parties présentes qu'elle ne pouvait pas se prononcer sur un montant de subvention sans avoir un avant-projet finalisé, tel qu'elle l'avait demandé lors d'un examen préalable informel du dossier d'avant-projet en 2020. Le but est de pouvoir finaliser cette étude d'avant-projet avec les compléments demandés par la Confédération en 2022 afin d'avoir une position claire de leur part (Confédération et Canton) sur le montant de la subvention. Seulement après, l'autorité communale pourra prendre une décision sur l'échéancier de mise en œuvre de ce projet emblématique pour Marly et le Canton au niveau Suisse.

STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)

Volumes épurés

Durant l'année 2021, 3'781'476 m³ d'eau usée ont été traités à la STEP, soit 531'377 m³ de plus que pour 2020.

Année	Débit moyen journalier [m ³]	Débit annuel [m ³]	Pluviométrie annuelle [mm]
2019	8'451	3'048'721	1'008
2020	8'880	3'250'099	1'033
2021	10'360	3'781'476	1'118

Rendements de la STEP

DBO5	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie [kg/jour]	DCO	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie [kg/jour]
2019	1'718	627	17.0	2019	3'040	1'110	124
2020	1'728	632	20.3	2020	3'080	1'116	134
2021	1'641	599	21.6	2021	3'108	1'134	151

Evolution des rendements

	DBO5	DCO	COD	Phosphore	Ammonium
Norme	90.0	75.0	85.0	80.0	90.0
2019	99.0	95.9	93.9	92.6	99.7
2020	98.8	95.4	94.1	92.8	99.8
2021	98.8	95.2	93.4	93.1	99.4

Compte de fonctionnement 2021

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

	Comptes 2021	Budget 2021	Différence Comptes-budget
Total des charges d'exploitation	1'306'685'96	1'366'770.00	
Total des revenus d'exploitation	197'840.07	161'130.00	
Excédent charges d'exploitation	1'108'845.89	1'205'640.00	- 96'794.11
Total des charges financières	617'623.45	607'050.00	
Total des revenus financiers	22.21	100.00	
Excédent charges financières	617'601.24	606'950.00	10'621.24
Excédent total de charges à répartir entre les communes	1'726'447.13	1'812'590.00	- 86'142.87 - 4.75%

L'excédent de charge a été réparti conformément à la clé de répartition 2017-2021 approuvée en assemblée des délégués du 23 novembre 2016. Les tabelles de répartition de l'excédent de charge se trouvent dans la partie finale de ce rapport.

En 2021, les communes ont versé pour Fr. 1'541'000.00 d'acomptes (85% du budget). Ainsi, les soldes à charge des communes sont :

Excédent total de charges	Fr.	1'726'447.13
Acomptes demandés	Fr.	1'541'000.00
Solde à répartir	Fr.	185'447.13

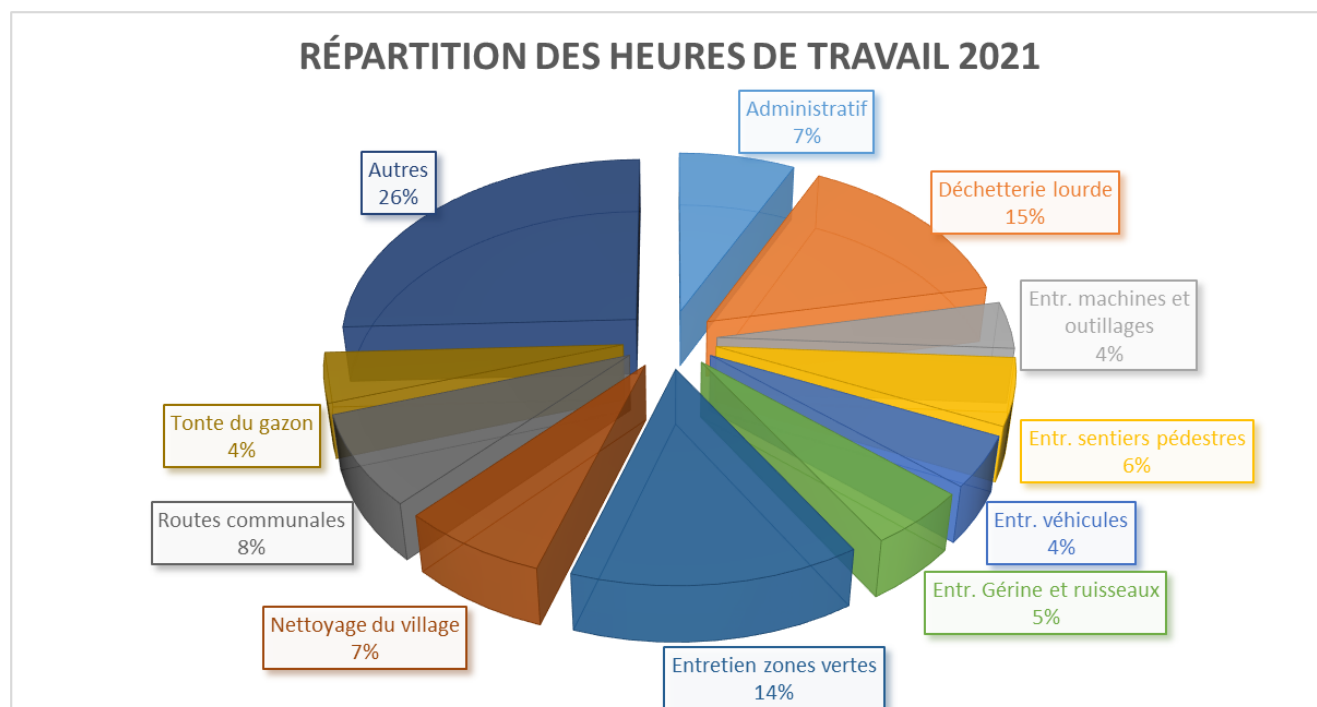
Edilité

Personnel

Le total des employés communaux à la section de l'édilité et espaces verts en 2021 est de 10 personnes.

Répartition des heures de travail

Tâches	2021		Ecart 2021-2020 (%)	2020	2019	2018
	Nbre d'heures	Proportion en %	Ecart en %	Nbre d'heures	Nbre d'heures	Nbre d'heures
Administratif	1 141	7.2	-0.2	1 143.8	813	767.8
Déchetterie lourde	2 335.8	14.7	29.6	1 802.5	1 610.8	1 620.5
Entr. machines et outillages	649.5	4.1	-25	865.5	878	848.3
Entr. sentiers pédestres	923.3	5.8	46.9	628.5	451.5	626.5
Entr. véhicules	708.8	4.5	45.4	487.5	363	490
Entr. Gérine et ruisseaux	786.8	5	-5.5	832.8	1 018.5	1 067
Entretien zones vertes	2 206.5	13.9	125.9	976.8	1 208.8	1 034.8
Nettoyage du village	1 124.8	7.1	-5.5	1 190.5	1 439.3	1 388
Routes communales	1 263.3	7.9	17.5	1 075	990.5	937.8
Tonte du gazon	683.8	4.3	38.3	494.3	577	446.8
Autres	4 081.7	25.5	-9.1	4 455.1	4 910.9	3 603.3
Totaux	15 905.3	100		13 952.3	14 261.3	12 830.8



Remarques

Il est constaté une augmentation des heures de 125.9% pour l'entretien des zones vertes. Elle est principalement due à l'augmentation des massifs de vivaces à entretenir, ainsi qu'à la réalisation de la place de jeux du village. Les heures en hausse de 119.4% pour les tournées de compost concernent l'engagement de jeunes qui ont pris part à ce travail durant l'été.

Service hivernal

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante : routes communales : 31.1 km ; routes privées : 2.8 km ; trottoirs : 15.6 km.

En 2020/2021, ce réseau a nécessité l'utilisation de 151 tonnes de sel (2019/2020 : 58 tonnes).

En 2021, le personnel de la section de l'édilité a été occupé aux travaux et tâches suivants :

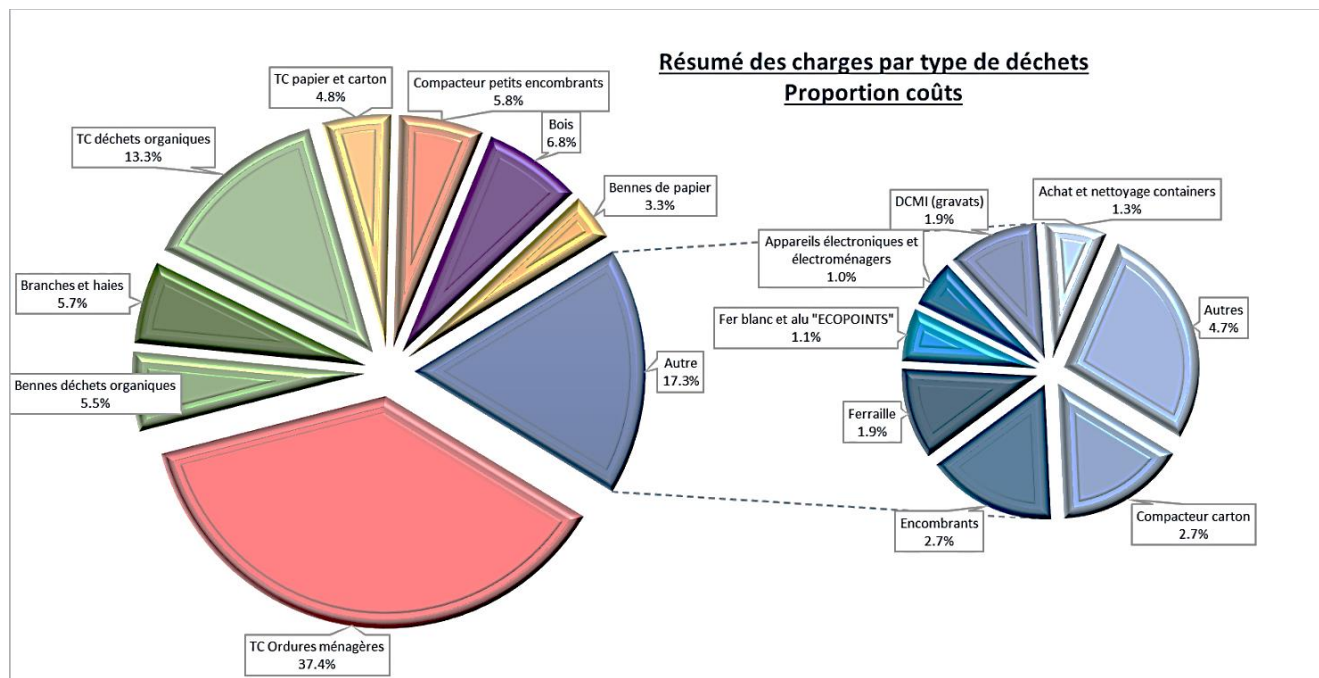
- Réalisation de la place de jeux à la place du village ;
- Remplacement des copeaux à la piste finlandaise ;
- Réalisation du chemin pédestre entre l'impasse des Primevères et le chemin des Falaises ;
- Remplacement de la clôture entre le terrain de foot n° 3 et le tennis ;
- Bandes vertes le long de la route de Fribourg ;
- Réfection de la route du chemin des Epinettes ;
- Séances hebdomadaires de la section de l'édilité ;
- Séances avec les Commission des Sports, Commission du cimetière, Commission de l'édilité.

Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets

Déchets	2021			
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)
TC Ordures ménagères	1 010	314 011.9	310.9	37.3
Bennes déchets organiques	321.2	46 396.2	144.4	5.5
Branches et haies	239.2	48 104.5	201.1	5.7
TC déchets organiques	536.8	112 009.8	208.7	13.3
Benne de papier	220	27 944.6	127	3.3
TC papier et carton	229.2	40 418.5	176.4	4.8
Compacteur petits encombrants	108.7	49 011.1	450.9	5.8
Bois	280.3	57 481.5	205.1	6.8
Autres	1 070.7	145 737.8		17.5
Totaux	4 016.1	841 115.9		100

Légende : TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte)



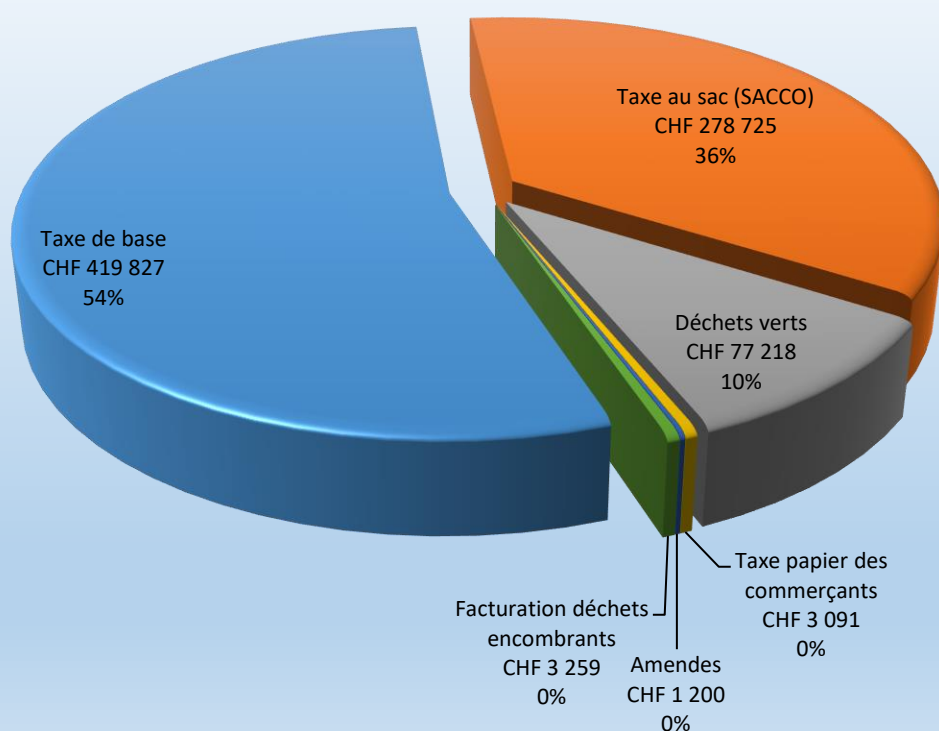
Ordures ménagères

En 2021, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant a été de 119 kg (1010 to / 8466 hab.), contre 120 kg en 2020 et 114 kg en 2019.

Résumé des produits par type de taxes

Déchets	2021	Ecart 2021-2020		2020	2019	2018	2017
	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)
Taxe de base	419 827.1	1 205.5	0.3	418 621.6	410 557.3	407 567.6	401 815.1
Taxe au sac (SACCO)	278 725.2	-26 142.5	-8.6	304 867.7	273 058.3	270 630.5	277 617.7
Déchets verts	77 218	-621.1	-0.8	77 839.2	75 007.9	79 565	76 128.4
Taxe appareils divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe déchet divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe papier des commerçants	3 090.9	168	5.8	2 922.9	2 490.5	3 089.6	2 680.7
Amendes	1 200	870.7	264.4	329.4	750	1 650	600
Participation aux frais de traitement déchets verts	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités	-	-	-	-	-	-	-
Facturation déchets encombrants	3 258.5	362.1	12.5	2 896.4	3 228.5	2 620	2 696.6
Total	783 319.7	-24 157.4	-3	807 477.1	765 092.4	765 122.6	761 538.4

Résumé des produits par type de taxes 2021



Déchets recyclables

Déchets	2021	Ecart 2021-2020		2020	2019	2018	2017
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	280.3	-2.4	-0.8	282.7	296.8	263.4	252.2
Déchets organiques	1 097.2	-37.3	-3.3	1 134.4	1 178	1 189.8	1 205.7
Papier et carton	614	-17	-2.7	631	627.4	652.5	643.3
Fer blanc, Alu	30.7	1.8	6.4	28.9	25.8	25.4	26.1
Verre	409.8	3.3	0.8	406.5	345	352	346.5
Ferraille	121.5	8.6	7.6	112.9	104.3	99.3	97.3
PET	10.8	-11.8	-52.4	22.6	21.2	21.5	22.2
Total	2 564.2	-54.7	-2.1	2 618.9	2 598.5	2 604	2 593.2

Répartition déchets recyclables - incinérables

Déchets	2021	Ecart 2021-2020		2020	2019	2018	2017
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Déchets incinérables	1 451.8	-181.1	-11.1	1 632.9	1 502.5	1 511.6	1 544.8
Déchets recyclables	2 564.2	-54.7	-2.1	2 618.9	2 598.5	2 604	2 593.1
Total	4 016	-235.8	-5.6	4 251.9	4 101	4 115.6	4 137.9

Taux de couverture en %

	2021	2020	2019	2018	2017
Total des charges	841 115.9	870 251.8	812 314.1	815 475	801 330.6
Total des produits	783 319.66	807 477	765 092.3	765 122.6	761 538.4
Taux de couverture en %	93.1%	92.9	94.2%	93.8%	95%

Conclusion

Avec tous les efforts réalisés par la section de l'édilité afin de diminuer les charges et trouver en parallèle des solutions pour augmenter les recettes, le taux de couverture entre 2020 et 2021 a augmenté de 0.34%.

Le taux minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

Action sociale, vivre ensemble et santé

Responsable : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale
Suppléant : César Murangira, Conseiller communal

Le mot de la Conseillère communale

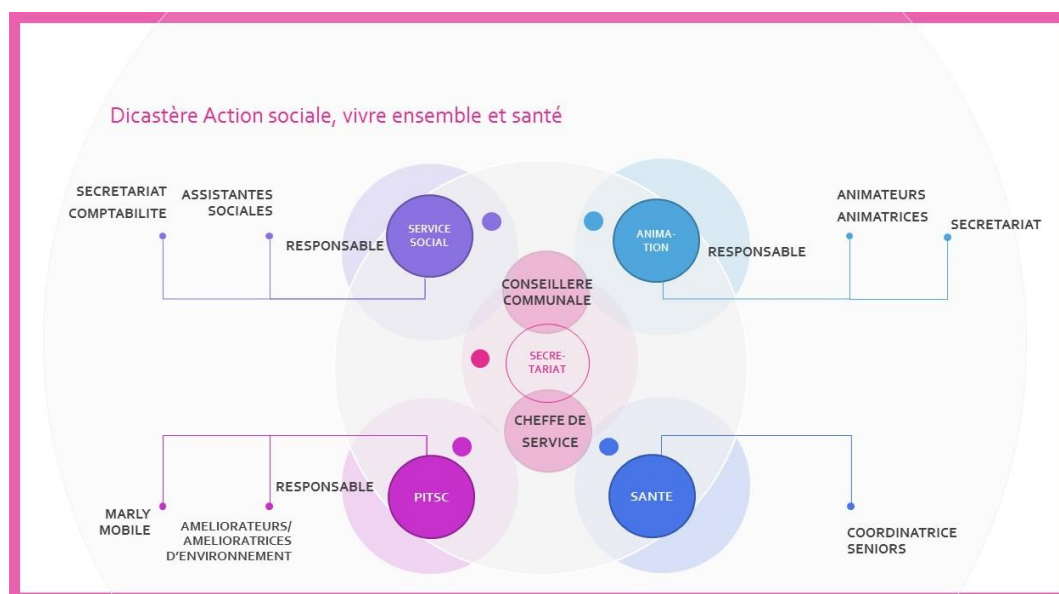
Cette nouvelle législature a commencé sous l'égide de la réorganisation afin que la population marlinoise puisse bénéficier d'une administration moderne et efficace. Si certains réajustements ont été nécessaires dans le secteur de l'Action sociale (projet Kiss) et dans le secteur du PITSC (la Marly-Mobile), c'est dans le secteur du Vivre ensemble que les actions ont été les plus soutenues.

En effet, afin de pouvoir offrir une animation intergénérationnelle et répondre aux sollicitations cantonales, une refonte du fonctionnement de l'animation a été nécessaire. L'animation socioculturelle de la commune est en reconstruction, une nouvelle équipe se met en place et de nouveaux projets sont en cours de développement.

C'est avec beaucoup d'engagement que les collaborateurs et collaboratrices de ce dicastère ont continué leur travail afin d'assurer les prestations au quotidien tout en œuvrant dans le cadre de cette réorganisation. Je tiens ici à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour les efforts fournis et ceux à venir pour arriver à l'accomplissement de ce projet.

Mary Claude Paolucci

Le dicastère de l'Action sociale, vivre ensemble et santé chapeaute le Service social de Marly, le PITSC, la santé et l'animation-cohésion sociale, suite à la réorganisation de l'administration communale. Le secteur enfance a quant à lui, a rejoint le dicastère Enfance et formation.



Le champ d'action du dicastère englobe :

dans le cadre des affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le Service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- Le PITSC : programme interservices de travail social communautaire ;
- La Marly-Mobile ;
- L'attribution des dons à des œuvres d'utilité publique ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence ;

dans le cadre de la santé publique

- Le service de puériculture ;
- Les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé Sarine (RSS) dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile ;
- L'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen à Marly ;
- Le développement de prestations pour les seniors, dont le projet SenioraMa ;
- L'attribution des subventionnements communaux aux seniors : animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile ;

dans le cadre de l'animation socioculturelle

- Les activités « jeunesse » et Mangez...Bougez en lien avec l'Association le Square ;
- L'accueil aux migrants et la cohésion sociale ;
- Le concept Marly Sympa ;
- La gestion du matériel de fête ;
- La collaboration avec les différentes associations en lien avec les buts de l'animation.

Affaires sociales

Organisation du Service social de Marly (SSM)

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistantes sociales, le secrétariat et la comptabilité. L'équipe du SSM se compose de 9 collaboratrices pour un total de 6.6 EPT, à savoir 6 assistantes sociales dont la responsable, 2 collaboratrices administratives et une responsable de la facturation au canton et de la gestion du versement des aides financières.

Désormais, la responsable du secteur de l'aide sociale porte également la responsabilité du nouveau service de l'action sociale, du vivre ensemble et de la santé, ce qui a entraîné une nouvelle répartition des tâches au sein de l'équipe et un éloignement, pour sa part, de son activité d'assistante sociale. Le SSM a également reçu en formation une étudiante de 2^{ème} année de l'école de Travail social de Fribourg qui a été accompagnée durant son stage par la praticienne formatrice certifiée du service.

Le SSM a ainsi pu poursuivre sa mission tout au long de cette année compliquée, alourdie par l'empreinte des changements de pratique liés au Covid-19, à la

nouvelle organisation communale et au passage au nouveau programme informatique KISS.

Ce changement de programme informatique a exigé de l'équipe du SSM une énergie particulière à l'apprentissage et à l'intégration de nouvelles pratiques. Cet effort d'adaptation conséquent a amené une lourdeur dans les tâches quotidiennes. En effet, ce nouvel outil inabouti, peu flexible et restrictif a dû subir de nombreux développements afin de correspondre aux besoins liés à l'établissement des budgets, à la comptabilisation, à la facturation de la part cantonale et aux statistiques fédérales. Ceci a demandé un investissement extraordinaire en temps de travail de la part de la responsable de service et de la collaboratrice administrative en charge de la comptabilité. Celles-ci ont dû participer à de nombreuses séances de coordination avec les 15 services sociaux régionaux concernés par ce programme, afin de définir une pratique commune et coordonner les contacts avec l'entreprise Diartis. Le développement de cet outil occupera longtemps encore le SSM.

Pauvreté en Suisse - Statistique OFS 2020

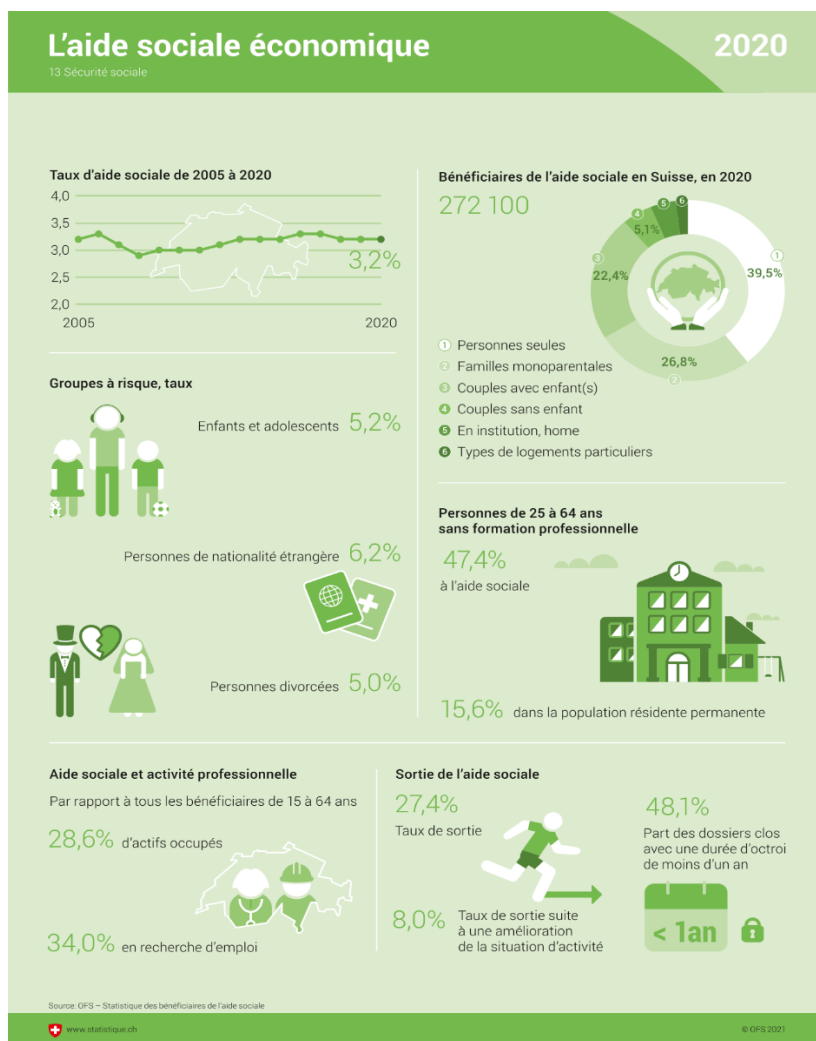
En 2020 (revenus de 2019), 8,5% de la population suisse ou quelque 722 000 personnes étaient touchées par la pauvreté en termes de revenu. Par rapport à l'année précédente (8,7%), le taux de pauvreté n'a pas changé de manière statistiquement significative.

Aide sociale - Statistiques fédérales 2020

En 2020, le taux d'aide sociale économique est resté stable à 3,2% malgré le Covid-19.

Selon l'office fédéral des statistiques (OFS), dans l'ensemble, les conséquences économiques négatives de la pandémie n'ont guère eu d'impact direct sur l'aide sociale. Diverses mesures, prises aux niveaux fédéral et cantonal, ont en effet atténué les répercussions sociales engendrées par les mesures de protection. La Confédération a ainsi allongé la durée maximale d'octroi d'indemnités de chômage et versé des allocations pour les pertes de gain causées par la pandémie. Elle a également simplifié la procédure administrative pour toucher

des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, puis étendu leur durée et élargi le cercle des bénéficiaires. Le taux d'aide sociale a ainsi peu varié ces dernières années. Il en va de même pour les groupes à risque : les personnes sans formation post-obligatoire, les enfants, les personnes de nationalité étrangère, les familles monoparentales ainsi que les personnes vivant seules ont un risque plus élevé de devoir recourir à l'aide sociale.



Le dispositif cantonal d'aide sociale : quelques informations sur le contexte de travail à Marly

Garantie de logement et cautionnement

Grâce au dispositif cantonal mis en place depuis 2018, l'accès au logement pour les bénéficiaires de l'aide sociale continue de s'améliorer et les transferts de dossiers entre services sociaux régionaux sont simplifiés. Tous continuent de bénéficier des améliorations apportées par ce dispositif.

En 2021, le Service social de Marly (SSM) n'a enregistré que 4 demandes de garantie et/ou d'endossement :

- 2 demandes d'endossement d'un autre SSR en début d'année 2021 ont été acceptées par le SSM ainsi que la régie et ont abouti à la signature d'un bail sur Marly ;
- 1 demande d'endossement par un autre SSR a été acceptée par le SSM, mais n'a pas abouti à la signature d'un bail car restée sans suite ;
- 1 demande d'endossement par un autre SSR en fin d'année 2021 a été refusée par le SSM, car estimée pas nécessaire pour signer le bail.

Il est à noter également qu'aucune demande de cautionnement n'a été demandée. Actuellement, le service n'a pratiquement plus besoin d'octroyer une garantie de loyer afin que les bénéficiaires d'aide sociale puissent trouver un logement. La situation sur le marché immobilier à Marly s'est détendue dans le courant de l'année 2021, et le nombre de logements vacants a augmenté. Il est devenu plus facile de trouver un appartement à Marly et les régies sont plus ouvertes à signer des contrats sans garantie du service social.

Réformes de la LASoc

La consultation de l'avant-projet de loi sur l'aide sociale a amené de nombreuses réactions et commentaires de tous bords qui ont surpris le service de l'action sociale. Celui-ci avait le sentiment d'avoir fait participer une large palette de personnes concernées à l'élaboration de cet avant-projet, et pensait avoir trouvé un consensus qui satisfasse le plus grand nombre. Le temps d'analyse de ces différentes réactions ainsi que le changement de Conseiller d'Etat a mis un frein à cette modification de loi. A ce jour, aucune information sur l'évolution de ce dossier n'a été révélée.

Judiciarisation

La tendance des bénéficiaires à faire appel à un-e avocat-e afin d'appuyer leur demande d'aide financière et faire valoir leurs droits ne fait qu'augmenter. Ceci oblige le service social à se tourner fréquemment vers les conseils et le soutien d'un mandataire bénéficiant d'une large expérience dans l'application de la LASoc. Son intervention a permis ainsi de défendre les droits de la commune lors de démarches de remboursement de l'aide sociale perçue comme avance sur des prestations d'autres assurances sociales. Un recours est d'ailleurs pendant au Tribunal cantonal.

Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 12 reprises en 2021 et a pris position sur 326 situations (272 en 2020, 277 en 2019) comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 27,16 cas traités par séance (22,58 en 2020; 23,1 en 2019). Suite aux élections et à la nouvelle législature, la composition des membres de la Commission sociale a été modifiée, apportant de nouvelles compétences et sensibilités tout en gardant un esprit bienveillant envers les situations de vie compliquées vécues par les bénéficiaires de l'aide sociale.

Mesures d'insertion sociale (MIS) et formation de base

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources. Durant l'année 2021, les organisateurs de mesures d'insertion sociale ont également vécu des arrêts de leurs activités dus à la pandémie. Ils ont adapté leurs programmes aux mesures sanitaires afin de continuer leur mission. Dès lors, sauf quelques interruptions de mesures, l'essentiel de celles-ci ont pu avoir lieu. Le SSM fait très souvent appel aux prestations d'IPT (Intégration pour tous). Les MIS

proposées par cet organisme correspondent aux besoins de nos bénéficiaires souffrant de handicaps divers, mais possédant une capacité de poursuivre une activité dans l'économie libre, pour autant que l'activité exercée soit adaptée à leurs limitations physiques. IPT offre également une MIS destinée aux jeunes de 18 à 25 ans dépendants financièrement de l'aide sociale suite à leur manque de formation professionnelle. Les MIS proposées par IPT ont des résultats très positifs dans la réinsertion de nos bénéficiaires. Elles ouvrent des opportunités de formation, des cours de développement personnel et des rattrapages scolaires.

En 2021, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale qui ont profité à 26 personnes (24 en 2020, 21 en 2019). Elles ont été placées auprès des prestataires suivants :

- secteur menuiserie et back-office : RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- secteur logistique : Fondation Emploi et Solidarité Coup d'Pouce à Fribourg ;
- évaluation et amélioration de l'employabilité : Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- soutien à la recherche d'un logement : Equip'appart, La Tuile / Le Tremplin ;
- cours de français : Ecole-Club Migros ; Lire et Ecrire, espacefemmes ; AMAF,
- coaching à la recherche d'un emploi : Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- aide de cuisine au sein d'un restaurant : Crêperie Sucré-Salé.

En plus des MIS proposées par le canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois communaux créés par le PITSC, programme permettant une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du Service social. (cf rapport PITSC).

Compétences pour tous ! Un programme fédéral

Consulter l'horaire du prochain bus sur son téléphone, calculer les réductions d'achat en magasin, écrire une note à un-e collègue de bureau, remplir sa déclaration d'impôts. Pour de nombreuses personnes en Suisse, ces actions simples en apparence sont loin d'aller de soi. En effet, plus de 400'000 adultes en Suisse ont des difficultés avec les calculs de base dans la vie courante et près de 800'000 adultes ne savent en outre ni lire ni écrire couramment et, par conséquent, peinent à comprendre les textes qu'ils rencontrent. Les données de l'Office fédéral de la statistique de 2018 indiquent également que près d'un quart de la population suisse ne possède que peu, voire aucune connaissance numérique de base. Les collaboratrices du service social ont pu suivre une journée de formation dédiée à ce programme. Elles sont ainsi des relais vers ces formations de base pour les bénéficiaires de l'aide sociale.



La fracture numérique

La numérisation de la société, accélérée par la pandémie du Covid-19, crée une nouvelle fracture pour les personnes n'ayant pas accès au matériel informatique et aux possibilités de les utiliser. Comment ces personnes vont-elles pouvoir continuer à avoir accès aux prestations sociales alors que la numérisation, notamment avec les guichets informatiques, gagnent chaque jour du terrain ? Ce thème d'actualité est étudié par la Haute Ecole de travail social afin d'amener aux travailleurs sociaux et travailleuses sociales les moyens de connecter leurs bénéficiaires aux nouvelles exigences informatiques afin qu'ils puissent obtenir les prestations sociales auxquelles ils ont droit.

Dons auprès de fondations privées et solidarité

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentiste, de loyer, de charges locatives ou d'électricité par exemple.

16 demandes de dons ont été déposées en 2021 (15 en 2020, 26 en 2019) pour un montant de Fr. 7'322.15 (Fr. 9'385.- en 2020, Fr. 15'036.- en 2019).

Le Service social de Marly propose deux aides complémentaires grâce au soutien de fondations privées. L'action « Solidarité Vacances » de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly permet aux enfants des bénéficiaires d'organiser une activité durant les vacances d'été. L'action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d'offrir un jouet à chaque enfant à Noël.

Activités du Service social de Marly en chiffres

Comme en 2020, la Conférence suisse des institutions sociales et le Service de l'action sociale annonçaient une hausse des personnes s'adressant au service social, voire un « tsunami », soit une augmentation de 20% des situations. Il était demandé de se préparer à un afflux de nouvelles demandes, de donner un accès facilité à l'aide sociale dans un premier temps afin d'y faire face.

Finalement, comme en 2020, cet afflux n'a pas eu lieu. En 2021, un nombre identique de demandes d'aide sociale a été traité pour un montant d'aide sociale brut presque similaire.

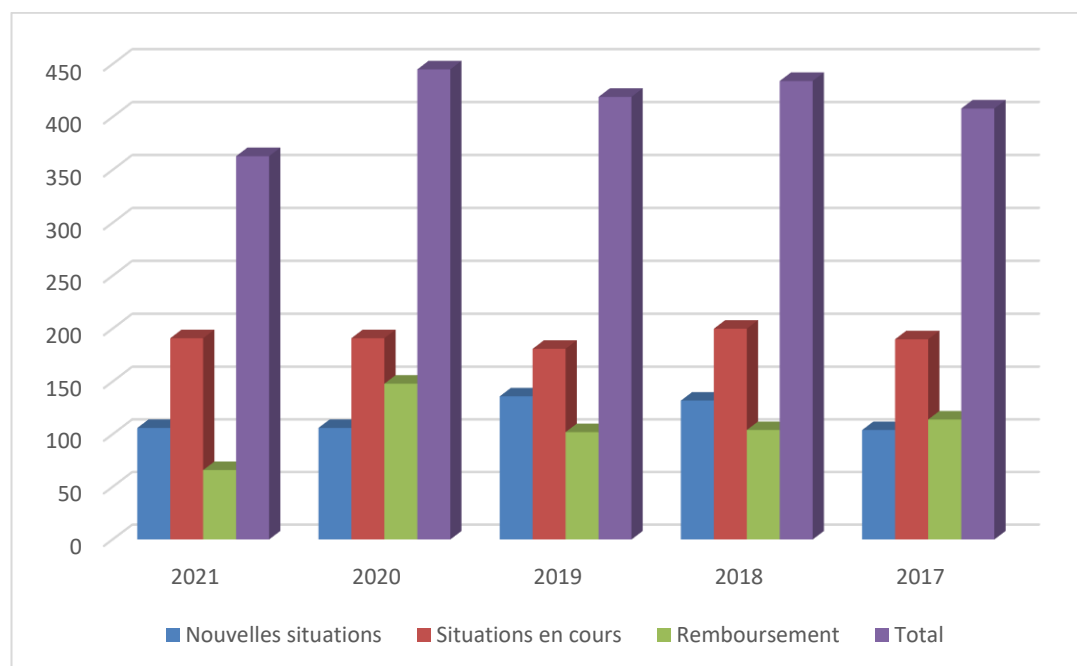
Comme en 2020, il semble que les aides fédérales et cantonales versées en amont (APG, crédits bancaires) aient permis d'éviter le recours à l'aide sociale. Les Fribourgeois-es ont pu continuer de bénéficier d'aides financières extraordinaires du canton, aides délivrées par la Croix-Rouge, Caritas

et différents organismes privés tel que les Cartons du Cœur. Les actions menées, par exemple par la Chaîne du Bonheur ou les Caddies pour tous, ont permis une distribution de produits de première nécessité. Ces aides ont-elles suffi à couvrir les pertes financières des personnes ayant perdu leur emploi suite au Covid ? L'obligation de rembourser l'aide sociale perçue a-t-elle freiné les personnes en situation financière difficile à faire appel à l'aide sociale ? La peur de perdre leur permis de séjour empêche-t-elle les étranger-ère-s au bénéfice d'un permis B de demander à bénéficier de l'aide sociale ?

Suite à la fin des restrictions liées au Covid-19, il semble que l'économie soit repartie et que le taux de chômage n'ait pas pris l'ascenseur comme pressenti.

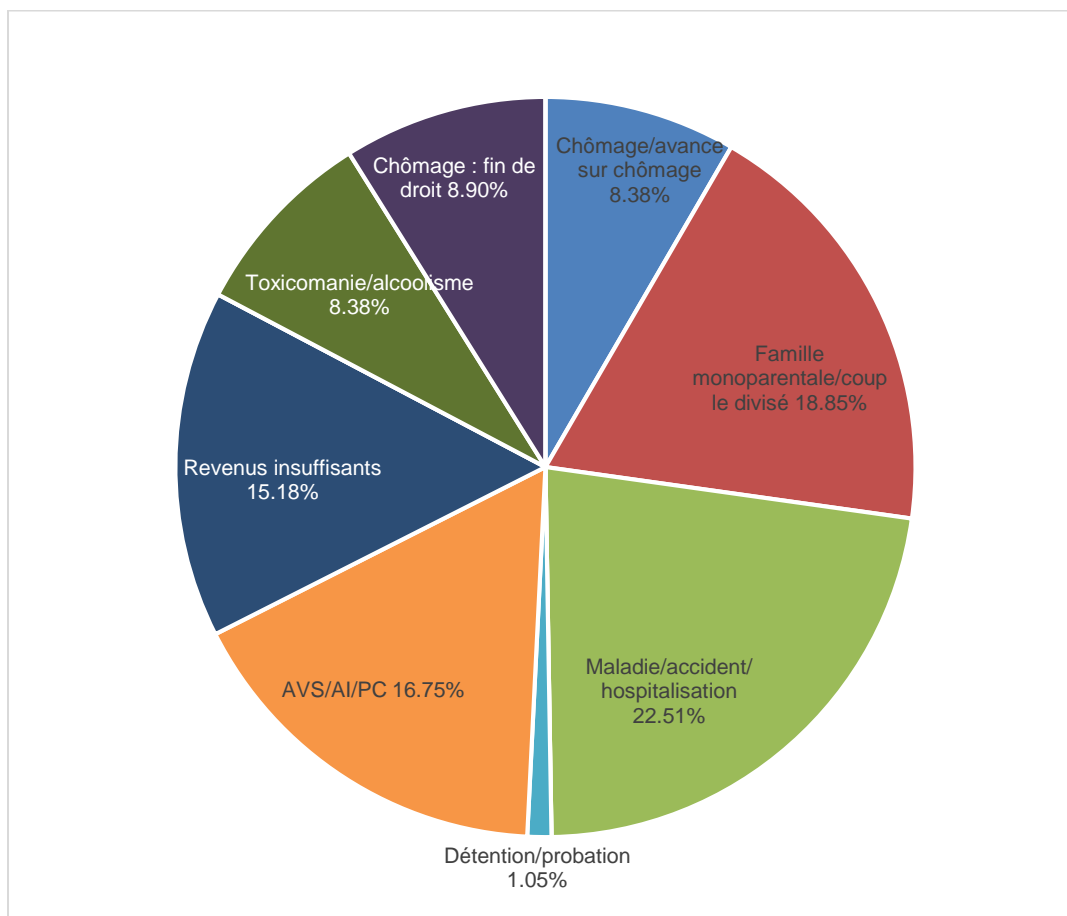
En 2021, 106 personnes (106 en 2020, 136 en 2019) se sont adressées au Service social afin d'exposer leur situation, dont 49 dossiers ont abouti à une aide financière (46 en 2020, 53 en 2019).

Nombre de situations suivies	2021	2020	2019	2018	2017
Nouvelles situations	106	106	136	132	104
Situations en cours	191	191	181	200	190
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	66	148	102	104	114
Total	363	445	419	434	408



Causes d'aide sociale pour les 191 dossiers ayant reçu une aide financière en 2021

16	dossiers	Chômage/avance sur chômage
36	dossiers	Famille monoparentale/couple divisé
43	dossiers	Maladie/accident/hospitalisation
0	dossiers	Aide à l'enfance
2	dossier	Détention/probation
32	dossiers	AVS/AI/PC
29	dossiers	Revenus insuffisants
0	dossiers	Placement HM/Home
16	dossiers	Toxicomanie/alcoolisme
17	dossiers	Chômage : fin de droit
0	dossiers	Indigence communale



Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2021	2020	2019	2018	2017
Aide matérielle brute LASoc	2'904	2'848	3'166	3'368	3'323
Remboursement des privés	-987	-1'086	-1'072	-807	-767
Remboursement Canton et districts	-691	-681	-823	-1021	-1'089
Aide matérielle nette	1'226	1'081	1'271	1'540	1'475

En 2021, les dépenses brutes d'aide sociale se montent à Fr. 2'904'290.-, alors qu'elles étaient de Fr. 2'848'025.- en 2020, soit une différence de Fr. 562'650.-.

Remboursement aide sociale

Les remboursements sont à nouveau exceptionnellement élevés en 2021, soit Fr. 987'338.- (Fr. 1'086'448.05 en 2020) alors que le montant prévu au budget était de Fr. 750'000.-.

Plus de 40% des montants d'aide sociale versés sont des avances consenties sur des prestations d'autres assurances. Ainsi en 2021, le service social a pu récupérer Fr. 202'000.- d'avances sur les rentes de l'assurance-invalidité, Fr. 35'225.- d'avances sur les pensions alimentaires, Fr. 85'000.- d'avances sur les prestations complémentaires et Fr. 48'000.- d'avances sur les rentes LPP.

Durant la pandémie, le SSM a suspendu l'envoi de nouvelles demandes de remboursement. Par contre, les personnes étant déjà dans une démarche de remboursement ont continué leurs versements réguliers. Ainsi en 2021, 60 personnes (77 en 2020) ont remboursé régulièrement leur dette par le versement de mensualités allant de Fr. 20.- à Fr. 100.-, pour un total de Fr. 94'000.- (Fr. 98'527.90 en 2020).

5 personnes (8 en 2020) ont remboursé entièrement leur dette d'aide sociale.

Santé publique

L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de la vie relationnelle et affective. Il propose des conférences tout public sur des problématiques actuelles.

Prestations du service de puériculture :

- 2 consultations par mois dans les bâtiments de la Cure, route du Chevalier 10 ;
- Des consultations sans rendez-vous dans tous les centres accessibles aux parents des différentes communes ;
- Des consultations sans rendez-vous dans tous ses centres ;
- Une permanence téléphonique
- Des visites aux mamans à la maternité ;
- Des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune de Marly verse Fr. 3.- par habitant à l'Office familial pour son service de puériculture.

Réseau Santé Sarine (RSS)

Désormais, les différents services, soit le Home de la Sarine et le Foyer de jour (HMS), le Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), la Commission des indemnités forfaitaires, le Service d'ambulance de la Sarine, la Fondation PassePartout, le Centre de coordination, ainsi que les services transversaux (direction générale, ressources humaines, finances) sont tous regroupés sous le Réseau Santé Sarine (RSS), y compris la CODEMS.

Le Foyer de la Rose d'automne est également rattaché et géré par le RSS depuis le 1^{er} janvier 2020.

Quelques faits marquants et décisions en 2021

- Les citoyen-ne-s du district de la Sarine ont accepté à plus de 86 % le crédit pour les travaux de transformation du Home médicalisé de la Sarine (HMS). Une excellente nouvelle pour le Réseau santé de la Sarine (RSS).
- L'avancée rapide des travaux dans l'intégration des pompiers au RSS : une direction sauvetage a été créée, avec à sa tête Philippe Schneider. Le découpage institutionnel délimitant le nombre et la localisation des bases de départ a été défini. Un travail de longue haleine est en cours, avec de nombreuses réflexions et démarches administratives, organisationnelles, structurelles et juridiques, afin d'être prêt pour le 1^{er} janvier 2023, date de l'introduction du nouveau concept incendie.
- Les adieux du président du RSS, Carl-Alex Ridoré, après treize ans à la tête de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS) puis du Réseau dès 2015.

Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

La mission du SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2021, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 417'330.95 (Fr. 400'545.35 en 2020).

Indemnités forfaitaires ou soutien aux proches aidants

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

En 2021, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 361'372.80 (Fr. 327'393.65 en 2020).

Service des ambulances (SAS)

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulance et les transports de patients, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2021, la participation financière de la commune pour le SAS a été de Fr. 110'285.15 (Fr. 111'509.- en 2020).

Les Seniors à Marly

La commune de Marly accorde depuis longtemps une attention particulière à sa population senior. Elle octroie un soutien financier au service de livraison de repas à domicile et aux repas au Centre communautaire (Fr. 24'344.-) ainsi qu'au groupement Anim'aînés (Fr. 7'000.-). Un montant de Fr. 10'000.- avait été porté aux comptes 2021 afin d'organiser une animation particulière. Le contexte sanitaire a mis cette dernière entre parenthèse.

Depuis juin 2021, une coordinatrice senior traite les nombreuses demandes liées aux Habitats pour seniors et répond aux différentes sollicitations liées à cette thématique. Elle est également la responsable du projet SenioraMa.

SenioraMa

Partenaire avec deux autres communes romandes, Le Grand-Saconnex (GE) et Riddes (VS), Marly développe un projet pilote de réseau local de soutien aux seniors soutenu par la fondation Radix et financé par Promotion Santé Suisse. SenioraMa est le nom choisi pour ce projet porté par un comité de pilotage réunissant la conseillère communale du dicastère de l'Action sociale, sa cheffe de service et le responsable du secteur PITSC. Un groupe de travail composé de 6 jeunes retraité-e-s qui apporte compétences et expériences dans les domaines de l'enseignement, du social, de la direction d'un home ou de la gestion de projet et de l'administration. Leur posture réflexive et opérationnelle dans l'élaboration du projet est un précieux soutien à la coordinatrice.

La commune de Marly a décidé de s'engager dans ce projet afin de mieux connaître les besoins spécifiques liés à l'âge et d'exploiter de la meilleure façon les ressources existant déjà sur son territoire. Ceci afin de mettre sur pied une politique communale qui tienne compte de la réalité et des besoins des seniors. Le but est de proposer des mesures favorisant la rencontre et les liens sociaux, ceci afin de prévenir l'isolement des seniors. L'objectif de l'année 2021, première année de ce projet s'étalant sur 3 ans, était de réaliser une cartographie actuelle des besoins. L'état des lieux qui a été mené avait deux buts :

- Connaître les besoins et les attentes des personnes âgées de 65 ans et plus et identifier leurs ressources.
- Identifier les acteurs actifs pour les personnes âgées, connaître leurs offres et leurs besoins. Les interroger sur leur vision de la situation des aîné-e-s à Marly : est-ce qu'ils identifient des facteurs d'isolement ?

La première démarche a été d'envoyer un questionnaire à toutes les personnes de 65 ans et plus qui portait sur 4 thèmes principaux : la mobilité, la vie quotidienne, l'accès à l'information ainsi que les liens et relations. 1647 questionnaires ont été envoyés et 676 réponses ont été enregistrées, ce qui représente un taux de participation de 41%.

Dans un deuxième temps, une rencontre a réuni les acteurs et actrices impliqué-e-s de près ou de loin dans la promotion du bien-être des personnes âgées, dans le but d'identifier les besoins existants, les points d'amélioration possible et les synergies potentielles, mais aussi pour faire apparaître les situations difficiles ou à risques (isolement, mobilité,

etc.). Cet atelier a réuni 18 personnes représentant 8 groupements, associations ou institutions, 1 pharmacie et 3 secteurs communaux. Les échanges ont été riches, ont permis de lister les ressources disponibles et d'échanger autour des potentielles améliorations. D'autre part, la volonté de systématiser les échanges et de travailler en réseau a clairement été plébiscitée.

Un rapport analysant les données récoltées sera publié au printemps 2022. Il proposera également des mesures de lutte contre l'isolement qui pourraient se déployer dès le deuxième trimestre 2022.

Programme interservices de travail social communautaire

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire (PITSC) a bien fonctionné durant cette année 2021. Les objectifs du programme ont été atteints, à savoir :

- Réinsérer socio-professionnellement des bénéficiaires de l'aide sociale, du chômage, en fin de droit ou n'ayant pas droit au chômage ;
- Permettre aux améliorateurs et amélioratrices d'environnement (AE) de Marly au travers de différentes actions de développer ou d'atteindre une indépendance financière ;
- Améliorer la qualité de vie des habitants ;
- Soutenir d'autres services communaux.



Concernant les améliorateurs et amélioratrices d'environnement

L'année 2021 a offert un emploi et permis à 12 bénéficiaire de l'aide sociale d'en sortir, respectivement 5 femmes et 7 hommes. Durant leur engagement au PITSC :

- 4 AE ont trouvé un emploi (dont des missions temporaires pour l'un d'entre eux) ;
- 4 AE ont ouvert un nouveau délai-cadre auprès du chômage ;
- 1 AE est retourné au service social ;
- 3 AE ont continué leur emploi au PITSC en 2022.

Au PITSC, plusieurs profils de postes sont proposés. Les trois premiers ci-dessous peuvent être des postes partagés par les AE. Cette solution permet une souplesse de travail pour les remplacements durant les vacances, les absences maladies, etc.

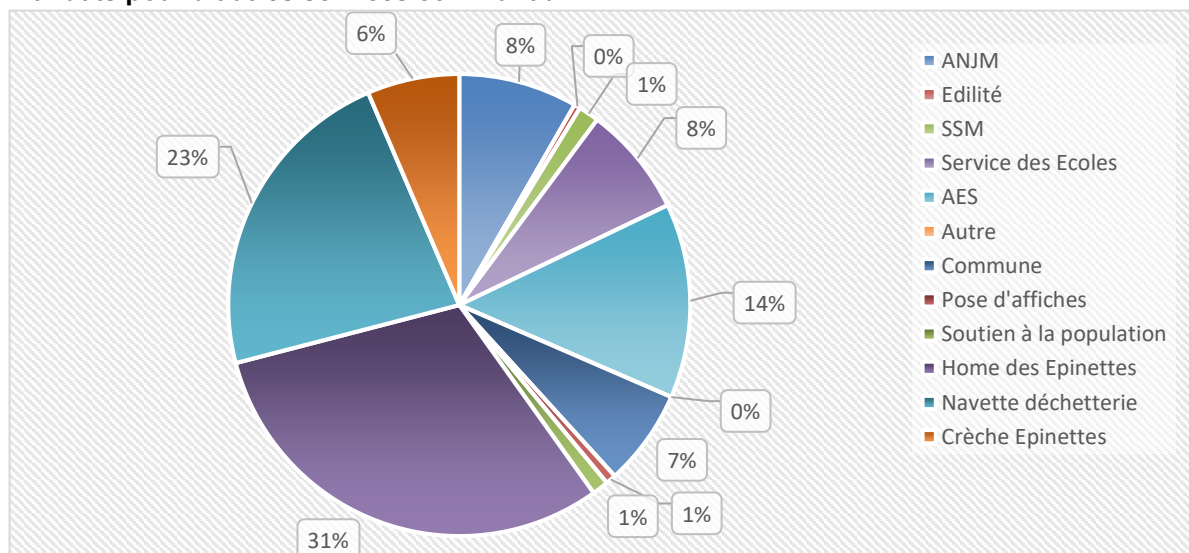
- **AE « polyvalent »** : participation aux nombreuses activités du PITSC avec ou sans permis de conduire. (celui-ci est le seul qui est pratiquement destiné uniquement à des personnes de genre masculin) ;
- **AE « chauffeur de la Marly Mobile »** ;
- **AE « administratif »** : en soutien au secrétariat du PITSC (gestion des contacts, des mandats, des locations de matériel, de la facturation et du suivi des statistiques) ;
- **AE « garderie »** : soutien à la crèche des Lucioles ;
- **AE « aide de cuisine »** : soutien à la préparation des repas pour la cuisinière de la crèche et des centres d'AES des Epinettes et de Grand-Pré.

L'engagement de 2 civilistes a permis un encadrement des améliorateurs et amélioratrices plus proche du terrain. Il a grandement facilité la motivation, la collaboration et la coordination du programme. Le deuxième objectif également atteint a été de pallier les absences du coordinateur, durant ses vacances et les vendredis qui est son jour de congé.

Mandats pour particuliers

Durant l'année 2021, le PITSC a continué à fournir des prestations facturées auprès de particuliers, du service des curatelles, etc. Cette année a été exceptionnelle au niveau des rentrées financières de ce poste. La majeure partie de nos client-e-s sont des personnes à la retraite, au bénéfice de l'assurance invalidité ou de l'aide sociale. Ces personnes ont mandaté le PITSC pour divers travaux, tels que : ramassage de feuilles mortes, tonte de gazon, taille d'arbustes, montage de meubles, fabrication de meubles sur mesure, déménagements, débarras, réfection de peinture de murs et de sols, etc. Ces mandats offrent une belle opportunité aux AE qui créent des liens avec une clientèle privée de la commune, et leur permet ainsi de se rapprocher de la réalité du monde du travail. Quelques gros chantiers ont permis de faire de très bonnes rentrées financières. Ces prestations facturées ont engendré une recette totale de Fr. 29'205.45, alors qu'il avait été prévu un budget de Fr. 13'375.-, soit plus du double. Selon les retours des mandants, les prestations du PITSC ont toutes été appréciées et jugées satisfaisantes au niveau de leur qualité.

Mandats pour d'autres services communaux



Le nombre d'heures a très fortement baissé comparé à 2020, près de 1'400 heures en moins. L'aide à la désinfection des locaux de l'école de Grand-Pré, l'aide à la déchetterie et le ramassage des déchets aux bords de la Gérine n'ont plus été faits, ceci explique cette forte diminution d'heures.

Cette collaboration avec les services communaux est un des axes utilisés par le PITSC pour la valorisation des compétences des bénéficiaires du programme tout en soutenant les activités d'autres services. Elle est aussi fortement appréciée par les responsables concernés, en leur permettant d'effectuer des économies et de se décharger de certaines tâches. Le PITSC espère que ces collaborations augmenteront à nouveau, en vue de la nouvelle organisation. Elles sont précieuses pour le PITSC car elles permettent de varier les activités proposées tout en développant un sentiment d'appartenance à l'administration communale.

Néanmoins, de nombreuses tâches ont été effectuées : divers soutiens au service de l'animation, à celui des écoles, de la crèche et de l'AES des Epinettes, du SSM, ainsi qu'une collaboration dans le cadre de la gestion documentaire communale, comme le rangement et la destruction confidentielle d'archives.

De plus, une amélioratrice a remplacé une collègue absente durant trois mois au secrétariat du service des écoles.

Services	ANIM	Edilité	SSM	Ecoles	AES	Commune	Pose d'affiches	Soutien à la population	Crèche	Total
Heures	58	3	10	53.75	95	47	5	8	45	324.75

Si l'on prenait en compte le prix de l'heure facturé par le PITSC pour ce type de mandats à un tarif horaire de Fr. 28.-, le montant s'élèverait à Fr. 9'093.-.

Livraison des repas aux appartements protégés

Tout au long de l'année le PITSC a livré, tous les jours ouvrables, 4 plateaux repas en moyenne, cela en soutien au service rendu par des bénévoles qui livrent dans toute la commune directement aux domiciles des personnes âgées.

Livraison des repas pour l'AES des Grand-Pré

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, le PITSC livre quotidiennement les repas confectionnés par la cuisine de la crèche des Epinettes, ce qui représente 30 minutes de travail par jour pour 1 améliorateur.

Le service de déchetterie des vendredis matins

Chaque semaine, ce service gratuit est rendu aux personnes à l'AVS ou à mobilité réduite, représentant 158 heures de travail pour 2 améliorateurs.

Décorations de Noël

Elles étaient fabriquées et entretenues par l'ANIM les années précédentes ; cette année le PITSC a repris la totalité du projet. 133 décorations ont été posées sur la route de Fribourg, la route du Centre et sur le chemin piétons des Epinettes. La totalité de ce travail a représenté 160 heures pour 2 améliorateurs. Des dépenses de Fr. 604.- pour l'achat de matériel et supports ont été enregistrées, le reste a été puisé dans le matériel en stock qui est dorénavant pratiquement épuisé. Il a été décidé qu'en 2022 une étude sur une nouvelle fabrication avec des décorations plus modernes va être organisée en collaboration avec le service de l'ANIM. La location d'une nacelle a été nécessaire afin de respecter les normes de sécurité pour la pose et dépose des décorations. La location s'élève à un montant de Fr. 1'130.90. De plus, le coordinateur, le civiliste et 1 améliorateur ont suivi la formation ASFL SVBL (permis de nacelle) au centre de formation à Marly ; le montant de cette formation a été de Fr. 1'390.-.

Biscuits d'anniversaire des retraités

Ce projet a été assuré les 365 jours de l'année. 1'816 personnes ont été félicitées et 255 ont adressé des remerciements par téléphone, cartes ou courriels.

Location de matériel

A la fin de l'année, le PITSC a aussi pris en charge la totalité de la gestion du matériel de location qui était auparavant gérée par l'équipe de l'animation.

La Marly mobile

La gestion de cette activité a été reprise par le PITSC. Elle offre un complément adapté aux AE. La gestion du stress, celle de l'agenda, la responsabilisation du bon transport ou encore les relations avec la population sont des éléments importants d'intégration et de valorisation auprès de ces employés communaux.

Sur les 50 semaines d'activités, 4'290 courses ont été effectuées, soit en moyenne plus de 17 courses par jour. Plus de 70% des utilisateurs et utilisatrices sont des personnes retraitées.

But des courses :

	Médical	Achats	Autres *	Total
En nombre	991	1707	1592	4290
En %	23	40	37	100

* Autres = restaurant, poste et banque, cimetière, visites à de la famille et à des connaissances.

A noter que depuis le mois de juillet, le grand changement est celui de la mise en place de ce service à la population, les lundis en place des samedis. Ce changement de jour s'est montré plus approprié tant au niveau des utilisateurs et utilisatrices, des cabinets médicaux qu'à celui de la gestion des chauffeurs.

Conclusion

2021 est encore une année particulière. Le Covid et le départ de l'équipe de l'ANIM ont été des éléments particulièrement compliqués. Il est relevé que les améliorateurs-trices ne baissent pas les bras et qu'ils et elles se sont fortement impliqués-e-s au travers de ce programme et de ses activités. Pour preuve, le taux d'absence est très bas et cela démontre bien leur envie de se faire une place dans la société. Le PITSC est pour ces personnes une étape importante dans leur carrière professionnelle et de vie personnelle.

Animation socioculturelle

A nouveau, l'année 2021 a été fortement marquée par la pandémie et les mesures sanitaires en découlant. Une majeure partie des activités proposées par l'animation se sont vues annulées ou reportées. Ce fut le cas pour la Nuit des lumières, la Nuit du jeu, Mes voisins et moi, la Saint-Nicolas ou l'inauguration de la place du village. L'introduction du pass sanitaire a également exclu une part de la population des activités en intérieur.

L'équipe de l'animation se composait, jusqu'en juillet 2021, d'un responsable de service, de 2 animateur-trice-s et 2 secrétaires pour un total de 2.85 EPT, épaulée par une stagiaire de la HETS à temps plein, ainsi que d'un coordinateur « accueil » à 30%.

Toutefois, les questionnements et analyses déployés dans la cadre de la réorganisation communale ont fortement ébranlé les animateurs et animatrice en place qui, pour différentes raisons, ont décidé de donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle. Leur investissement est ici salué et chaleureusement remercié.

En conséquence, la responsable du nouveau service de l'action sociale, vivre ensemble et santé a pris les rênes du secteur de l'animation afin de maintenir les activités hebdomadaires à destination des enfants et des adolescent-e-s. Ces dernières ont pu avoir lieu grâce à l'investissement de la stagiaire, de bénévoles et la collaboration avec différents partenaires.

Au vu de l'émotion ressentie au sein de la population par le départ de l'équipe de l'animation, la Commission RH a repris la gouvernance du secteur de l'animation. Elle a ainsi pu rencontrer tous les partenaires collaborant avec l'animation. Ce dialogue a apporté des clarifications sur les prestations, les rôles et les engagements de chacun. Cette transparence permettra au Conseil communal d'adopter les projets à mettre en œuvre.

La nouvelle équipe en place aura pour mission de développer des projets dédiés à tous les publics. Le secteur Animation élargit ainsi son champ d'action et insuffle un esprit Marly pour tous. Le centre d'animation pourrait à l'avenir se développer en maison de quartier accueillant des activités ouvertes à toute la population.

Activités Jeunesse

Depuis de nombreuses années, l'animation collabore avec l'association le Square dans le but de proposer et organiser des activités pour la jeunesse comme le Square Brico des mercredis et samedis après-midis, le Square Ados du vendredi soir et Mangez...Bougez le samedi soir. Ces activités ont pu être maintenues malgré la pandémie liée au Covid-19 et la réorganisation de l'administration communale.

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel des activités :

Square Brico

Le Square Brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités de bricolage, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Durant l'année 2021, **107 enfants** ont participé à cette activité (86 en 2020).

Le Square ados du vendredi soir

Le centre d'animation ouvre ses portes aux adolescent-e-s le vendredi soir pour un accueil libre ou des soirées organisées. Cette offre rencontre un franc succès.

En 2021, **126 jeunes** sont venus au centre d'animation. **26 soirées** ont été organisées avec une participation moyenne de **25 adolescent-e-s**.

Mangez...Bougez

Mangez...Bougez propose une activité sportive les samedis en soirée. Ouverte à tout le monde, les enfants ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe dans les halles sportives du cycle d'orientation de Marly mises à disposition par la commune de 19h00 à 23h00. Les 6 accompagnant-e-s, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire. A l'entrée se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certain-e-s et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs et sportives ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société, aussi bien qu'une table de ping-pong, sont mis à disposition.

Camp d'été participatif

Le secteur de l'animation a organisé de concert avec des élèves du CO, un camp d'été participatif. Au final, ce sont 8 jeunes accompagnés de 2 adultes qui sont partis à la découverte des Grisons. La volonté du groupe était de dormir sous tente et d'être un maximum dans la nature. Marche, luge d'été, visite guidée à pied de Coire, activité survie, tir à l'arc ont été les activités de cette année.

Le secteur de l'animation et les associations partenaires

Le secteur de l'animation collabore avec diverses associations en phase avec leur mission :

L'Association des parents d'élèves (APEM)

Durant les vacances de la Toussaint, l'animation a proposé 6 demi-journées d'animation dans les locaux du Centre. Ces activités ont été animées et gérées par la stagiaire en place.

Le CAM : Coordination accueil migrants

Le secteur de l'animation par le biais du coordinateur « accueil » participe avec le CAM à l'intégration de la population des migrant-e-s.

Le CAM est une association dont le but est de favoriser l'accueil des migrant-e-s séjournant sur le territoire des paroisses de l'UP Sainte-Claire (villages de la rive-droite de la Sarine) :

- En accompagnant les familles de migrants par des contacts et des visites
- En promouvant leur intégration par l'apprentissage de la langue
- En soutenant diverses actions d'insertion par le travail et les loisirs
- En favorisant les échanges culturels



Le CAM organise chaque vendredi des rencontres autour d'un café au sein du centre d'animation offrant ainsi un lieu d'accueil aux personnes migrantes

L'association du CAMP des familles

L'association souhaite donner la possibilité à toute famille de s'offrir des vacances de qualité indépendamment de son niveau social, promouvoir les liens entre les familles participantes et favoriser la création de réseaux sociaux, encourager la mixité sociale, permettre les échanges entre les participant-e-s concernant les difficultés du rôle de parents, favoriser la responsabilité des adultes et des enfants. En 2021, le camp a malheureusement dû être annulé à cause de la pandémie.

L'association de l'amicale de la Pétanque de Marly

L'APM est un groupe de seniors qui se rencontrent régulièrement autour de la piste de pétanque du centre d'animation et partagent des moments conviviaux.

Enfance et formation

Responsable : César Murangira, Conseiller communal
Suppléante : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale

Le mot du Conseiller communal

J'ai pris la direction du Dicastère de l'enfance et formation fin avril 2021 lors de la constitution du Conseil communal pour la législature 2021/2026. J'ai été très vite dans le bain de la gestion des affaires courantes qu'une telle fonction exige. Je remercie tous les collaborateurs et collaboratrices pour l'accueil qu'ils m'ont témoigné mais aussi pour leur disponibilité et confiance depuis ma prise de fonction.

Lors de l'année écoulée, le Dicastère de l'enfance et formation s'est attelé à finaliser et consolider la réorganisation de son administration. L'amélioration de la communication entre et au sein des secteurs a été le fil conducteur de notre engagement, toujours dans l'optique de fournir des prestations de qualité à la population. Les collaborateurs et collaboratrices dans différents secteurs ont fourni des efforts incroyables pour répondre aux situations sanitaires, les plus contraignantes. La flexibilité, le

Enfin, nous vivons au sein du Dicastère de l'enfance et formation, comme au sein du dicastère qui a dans ses attributions les bâtiments communaux, une période de transition avec beaucoup de travail de préparation et de planification pour répondre au mieux aux défis que posent la construction du 3^{ème} centre scolaire de Château d'Eau et le déménagement du Centre scolaire de Cité à Château d'Eau, les travaux d'assainissement du CO de Marly, l'arrivée de nouveaux habitants au MIC, l'accueil dans nos structures scolaires des enfants ukrainiens, l'augmentation de l'offre de places dans nos structures d'accueil, etc. Je souhaite donc la collaboration constructive de toutes les personnes qui sont et seront directement concernées (enseignantes et enseignants ; parents et élèves) afin de permettre à nos enfants d'apprendre et d'évoluer dans de bonnes conditions.

César Murangira

Enseignement et formation

Avec la nouvelle législature, le service des écoles s'est vu se rapprocher du service de l'accueil de l'enfance et de la bibliothèque régionale de Marly. Le service Enfance et formation a ainsi été créé, les services devenant alors des secteurs. La responsable du service des écoles a décidé de quitter ses fonctions auprès de la commune après plus de 30 ans d'activité, pour une pré-retraite bien méritée. Depuis lors, un nouveau responsable de service a été nommé et supervise l'ensemble des secteurs réunis au sein du service Enfance et formation.

Le dicastère traite les dossiers en relation avec :

- les écoles enfantines et primaires ;
- les autres écoles et filières de formation et autorités scolaires ;
- les structures d'accueil de l'enfance communales et privées ;
- les services auxiliaires scolaires ;
- la santé scolaire ;
- la bibliothèque scolaire ;
- le conservatoire ;
- l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque régionale ;

- les autres bibliothèques ;
- les Directions d'écoles à raison de 10% par site.

Le secteur des écoles est chargé de :

- la gestion administrative des établissements et du cercle scolaire ;
- du support logistique aux établissements scolaires ;
- des relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ERAF, enseignement spécialisé, établissements privés, ...)
- la coordination intercommunale ;
- l'orientation, la supervision et le support administratif au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- la coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- la coordination et la gestion administrative du service médical scolaire ;
- la coordination en matière de médecine dentaire scolaire ;
- la coordination avec l'Inspectorat scolaire ainsi que la DFAC.

Effectif des élèves et nombre de classes

A la rentrée scolaire 2021, 629 élèves ont été intégrés dans les établissements scolaires de la commune de Marly, répartis sur 9 classes enfantines, 24 classes primaires et 2 classes de soutien.

- A Marly Cité, on dénombre 337 élèves à la rentrée 2021, contre 324 en 2020, répartis en 18 classes ; 5 classes enfantines et 13 classes primaires.
- A Marly Grand-Pré, on dénombre 292 élèves à la rentrée 2021, contre 288 en 2020, répartis en 15 classes ; 4 classes enfantines, 11 classes primaires dont 2 classes de soutien.

Il faut relever que malgré une baisse des effectifs en primaire à Grand-Pré, il y a malgré tout une augmentation totale de 17 élèves sur l'ensemble de la commune. Il ressort clairement que cette augmentation provient principalement des degrés enfantines.

Pour rappel, les classes de soutien sont également prises en considération pour l'établissement scolaire de Grand-Pré dans la moyenne générale d'élèves par classe, ceci depuis la rentrée scolaire 2019-2020. La détermination du nombre de postes (EPT) octroyés à l'établissement se fait sur la base du recensement statistique de la population scolaire. Il est noté que les élèves bénéficiant d'une mesure

d'aide renforcée (MAR) compte comme 3 élèves dans les effectifs. L'examen de ces demandes se fait dans le courant du deuxième semestre scolaire, et les décisions tombent généralement entre avril et mai, parfois en juin. La statistique des effectifs est communiquée à la Direction de la formation et des affaires culturelles (anciennement Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport) à la mi-mai, et les EPT octroyés sur cette base se traduisent par autant de classes actives dès la rentrée suivante. Il est dès lors important que les infrastructures puissent absorber ce type de fluctuations survenant à très brève échéance.

Elèves de l'extérieur

Les effectifs de Marly Cité comprennent également 6 élèves de Pierrafortscha (2 enfantines et 4 primaires), 2 élèves de Villarsel-sur-Marly (1 enfantine et 1 primaire) ainsi que 2 autres enfants de communes extérieures, au bénéfice d'une autorisation de changement de cercle scolaire. Cela représente au total 10 enfants.

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées)

Dans le suivi du contrôle de scolarisation, 260 autres écoliers en âge de scolarité obligatoire et domiciliés dans la commune de Marly fréquentent le CO de Marly. Aucune classe de langue allemande n'existant sur le territoire communal, les enfants germanophones de Marly, soit 22 enfants en classes enfantines, 62 enfants en classes primaires et 26 au CO sont scolarisés à Fribourg.

Effectif du personnel enseignant et nombre de postes

Le personnel du corps enseignant est régi par la DFAC, hormis le maître de sport qui lui est un employé communal. Ce dernier intervient dans les deux établissements scolaires pour les activités sportives ainsi que pour les sports scolaires facultatifs. Actuellement, il gère également le mandat de coordinateur de la santé.

Situation sanitaire

Durant l'année 2021, la situation sanitaire liée au Covid a été bien contraignante. Les écoles ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Des enseignants et des élèves se sont retrouvés en quarantaine, et cela a nécessité beaucoup de flexibilité, d'imagination et de détermination de la part des directions, afin de permettre à l'enseignement de perdurer. Elles ont pu s'appuyer sur des enseignants disponibles et impliqués pour leurs élèves. Les parents ont eux aussi été soumis à un stress au moins équivalent, appelés à jongler entre leurs propres impératifs professionnels et l'encadrement de leurs enfants à domicile. Malgré ces impondérables, le secteur des écoles est très satisfait de constater que tous les dossiers ont pu être traités à satisfaction et dans les délais.

Association du cycle d'orientation

Le CO de Marly est administré par l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Le Conseil communal de Marly y est représenté par le Conseiller communal en charge du dicastère Enfance et formation, en qualité de membre du comité, ainsi que par le Conseiller communal en charge des finances, en qualité de délégué.

La collaboration entre le CO et la commune se situe à différents niveaux:

- Accord portant sur la formation de l'apprenti-e AGEX de l'école du CO de Marly. La commune accueille ce dernier le temps de deux stages par année scolaire, afin de lui permettre de se familiariser avec les travaux des espaces verts ;
- La tonte des espaces verts (terrain de foot et alentours de l'école du CO) est réalisée par le service de l'édilité de la commune ;
- Déneigement du parking ;
- Elaboration d'un plan de mobilité (en cours) ;
- Utilisation de la balayeuse de la commune pour répondre aux besoins du CO.

D'autre part, différents travaux ont été réalisés :

- Rénovation de deux cuisines d'économie familial ;
- Assainissement des bâtiments (étude d'avant-projet et planification des travaux) ;
- Aménagements extérieurs : réalisation d'une place multisport provisoire.

Enfin, différentes activités relevant du plan d'action 2021 ont été effectuées :

- Défibrillateur : formation de 6 personnes durant 4h ;
- Equipement des classes : locaux d'appareils et accessoires d'hygiène Covid ;
- Renouvellement de toutes les clés ;
- Aménagement du local Frimesco ;
- Renouvellement de divers chariots et matériel pour le personnel de conciergerie ;
- Curage et vidéo de toutes les canalisations, plans et rapports.

D'autres informations sont disponibles auprès du Cycle d'orientation de Marly ou de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Ecole Régionale Alémanique de Fribourg (ERAF)

Le règlement scolaire de l'ERAF a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée des délégués et été remis à la direction cantonale pour validation. Les nouveaux statuts et la nouvelle convention ont également été approuvés à l'unanimité par l'assemblée des délégués. Toutes les communes ont apporté leurs signatures sur lesdits documents. Ils sont soumis au Conseil d'Etat pour validation et fixation du cercle scolaire.

Infrastructures scolaires communales

Afin de répondre à l'évolution démographique de la commune, le chantier du 3e centre scolaire « Château d'Eau » a débuté. Ce troisième site accueillera dès la rentrée scolaire 2023 des élèves de l'école enfantine et de l'école primaire. Il abritera également un espace pour l'accueil extrascolaire et une halle de gymnastique double. Son ouverture permettra de procéder à la rénovation ou la reconstruction du centre scolaire de Marly Cité, pour laquelle des réflexions sont en cours suite à l'adoption du crédit d'étude par le Conseil général.

Concrétisant le projet lauréat du groupement fribourgeois composé du bureau Ruffieux-Chehab SA et de Tekhne SA lors du concours d'architecture lancé au printemps 2019, le futur centre scolaire sera composé de trois corps de bâtiments. Ce complexe s'illustre par son label Minergie-Eco avec des standards de développement durable élevés, et repose sur une large utilisation du bois local, pour quelque 6'000 m³ de bois fribourgeois (80% provenant du district de la Sarine et les 20% restants du canton de Fribourg).

Gestion administrative des établissements et du cercle scolaire

Dès la mise en route du nouveau Service, un accent important a été mis au niveau de la collaboration avec les directions des établissements scolaires primaires. Un soin particulier est porté à la qualité de la communication qui doit permettre à chaque entité de fonctionner le plus adéquatement possible. Ainsi, des rencontres régulières ont été organisées entre les directions des écoles primaires et le responsable du service, dans l'objectif de clarifier le fonctionnement et de renforcer le partenariat.

Les activités sportives ont pu être adaptées à la réalité et aux aléas liés à la situation sanitaire particulière. Il est relevé le travail important de chaque acteur concerné afin que les élèves puissent bénéficier d'activités adaptées, intéressantes et cohérentes avec le concept sportif défini et validé par le Comité Intercommunal Scolaire (CIS), tout en restant dans les budgets alloués par la commune pour la réalisation de ces activités. Tous les acteurs confirment toutefois la nécessité de revoir ce concept sportif afin qu'il réponde encore davantage aux besoins du terrain et aux différentes réalités.

Les Ipad des élèves de 1H-2H ont été changés cette année. Les anciens ne pouvaient plus être mis à jour, et cela rendait leur utilisation difficile. A noter également que le Conseil général a validé, lors de sa séance de décembre 2021, un investissement pour le renouvellement total du parc informatique des élèves. Ces ordinateurs, relativement âgés, n'étaient plus en mesure de supporter les logiciels utilisés.

Le Conseil des parents s'est réuni à plusieurs reprises. Il a pu faire part au Conseiller communal en charge du dicastère de plusieurs préoccupations. Des réponses circonstanciées ont pu être données et des mesures appropriées, en collaboration avec les secteurs communaux concernés, ont pu être mises en place.

Petite enfance

Secteur de l'accueil de l'enfance (SAEM)

L'année 2021 est restée marquée par les directives sanitaires liées au Covid-19. Ces directives ont nécessité des adaptations dans l'organisation quotidienne des structures d'accueil de l'enfance, dans le rapport aux enfants et aux parents, mais également dans les interactions entre les membres du personnel. Le service de l'accueil de l'enfance a intégré le nouveau Service Enfance et Formation et est devenu un secteur de ce dernier. Ce changement a nécessité des adaptations au niveau de la gestion administrative. Depuis août 2021, la grille tarifaire de la crèche a été modifiée en raison de l'introduction de la subvention « fonds de réforme sociale ». Cela a permis d'alléger la charge pour les parents. Plusieurs accueils extrascolaires « vacances » ont été organisés, et tous les participants ont à chaque fois été enchantés.

L'expérience d'une cuisine centralisée a été positive et c'est ainsi que dès la rentrée scolaire d'août 2021,

toutes les structures ont vu leurs repas livrés par cette cuisine, installée actuellement dans les locaux de l'AES de Marly Cité. Ce sont ainsi quelque 830 repas hebdomadaires qui sont confectionnés dans le respect du label fourchette verte. Une attention particulière a été portée aux produits locaux et biologiques.

Depuis juin 2021, mais plus concrètement depuis la rentrée d'août 2021, en raison de l'augmentation du nombre de repas confectionnés, une collaboration innovante a été réalisée avec l'association « De toutes nos Forces », d'une part pour l'aide à la confection des repas, puis pour les nettoyages et rangements des réfectoires des deux AES de la commune. Cette association, qui vise l'inclusion des personnes en situation de handicap, a tout de suite été intégrée dans les structures, et les relations tant avec les enfants qu'avec le personnel sont des plus favorables et enrichissantes.

La crèche communale a changé de nom pour devenir la crèche Les Lucioles. Le travail de professionnalisation débuté en 2020 a continué durant toute l'année. C'est ainsi que pour la première fois depuis de nombreuses années, la crèche a enfin obtenu l'autorisation définitive d'accueillir des enfants. Ce travail important de l'équipe, porté par la responsable pédagogique, se mesure désormais dans l'occupation importante de la structure. Son

taux d'occupation annuelle est de plus de 85%, et une liste d'attente a dû être élaborée. La stabilité du personnel en 2021 démontre également les bienfaits de ce travail de professionnalisation et de clarification du fonctionnement opérationnel.

L'importante et nécessaire réorganisation de la gestion administrative du secteur de l'accueil de l'enfance débuté en 2020 s'est poursuivie en 2021, de façon moins conséquente néanmoins, mais s'est révélée pertinente et efficace.

Crèche communale Les Lucioles

L'année 2021 a été fortement marquée par le Covid-19 au sein de la structure. La crèche a tout de même pu assurer l'accueil des enfants au quotidien malgré l'évolution des cas positifs. De janvier à août 2021, la régularité de présence du personnel, en partie grâce à la rigueur d'application des directives sanitaires cantonales, a permis à la crèche d'accompagner les enfants de manière très favorable. De septembre à décembre 2021 par contre, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été contaminés par le Covid-19, et se sont retrouvés en quarantaine. Il a fallu dès lors trouver des solutions, parfois dans l'urgence, pour permettre aux groupes de continuer d'accueillir les enfants, dans des conditions sécurisées et sécurisantes pour les enfants. Le personnel s'est énormément impliqué et a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation ainsi que d'une forte volonté de tout mettre en œuvre pour maintenir la qualité de l'accueil.

Parmi les directives sanitaires délivrées par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), en collaboration avec le Service du Médecin Cantonal

(SMC), notons le port du masque obligatoire durant toute la journée tout d'abord, puis uniquement pour les personnes non vaccinées par la suite. A l'automne, suite à l'augmentation du nombre de contaminations, les autorités ont réintroduit l'obligation du port du masque pour tout le monde et rappelé le maintien des gestes barrières, tout comme la désinfection régulière des locaux et des jeux. La structure a dû mettre en place une gestion du nombre de parents pouvant se trouver en même temps dans le vestiaire, à l'aide de cartes numérotées. L'équipe relève la bonne collaboration et la compréhension dont ont fait part les parents.

La crèche s'efforce d'offrir un lieu sécurisant et bienveillant pour les enfants, les parents et pour l'équipe éducative. Un travail pédagogique a été repensé afin de proposer aux enfants des objectifs pédagogiques en lien avec les saisons de l'année. En 2021, la thématique « Les enfants du monde » dans toutes les saisons (hiver, printemps, été et automne) a ainsi été abordée.

Après 30 ans d'existence, dont presque 8 dans le cadre communal, la crèche Les Poucetofs a pris un nouveau souffle. En effet, l'équipe éducative, sous la supervision de la responsable pédagogique, a travaillé sur le changement du nom de la crèche et à l'élaboration du nouveau logo en proposant aux familles d'y participer par le biais d'un concours. Le Conseil communal a décidé de renommer dès le 1^{er} août 2021 la crèche, laquelle s'appelle désormais « Les Lucioles ».

Durant l'année, l'équipe éducative a participé à une formation sur la pédagogie positive afin de mettre en pratique les actes pédagogiques et d'accompagnement avec les enfants et les familles en s'appuyant sur de la théorie. Elle a également pu bénéficier de plusieurs heures de supervision avec un psychologue des organisations et du travail, spécialiste en psychologie du coaching FSP, coach, superviseur et conseiller en organisation afin de renforcer l'équipe et d'apporter une réflexion sur des situations d'accompagnement ou d'interaction à l'interne. Cet accompagnement a été fortement apprécié par le personnel et se poursuivra en 2022.

Des projets, tels que l'inclusion des familles allophones par le biais des pictogrammes pour la communication et la coéducation avec les parents qui ne parlent pas le français, ont été mis en place. Ceci dans le but d'avoir une égalité dans l'accueil des parents. Un chariot snoezelen (espace d'exploration sensorielle, de détente et d'expression) a été créé par l'équipe éducative et adapté à tous les groupes. Cette activité place la crèche communale parmi les structures avant-gardistes, étant parmi les premières à mettre sur pied une telle activité pour les enfants en Suisse romande, et plus particulièrement sur le canton de Fribourg. L'équipe éducative a également abordé le sujet du sommeil de l'enfant qui prend une place très importante pour son développement. Afin de respecter au mieux les besoins de l'enfant et les valeurs institutionnelles, la crèche a pris la décision de ne plus réveiller les enfants.

Parmi les rituels annuels, le thé de Noël et la Saint-Nicolas ont dû être annulés. Afin de garder ces traditions, la crèche a tout de même organisé, à l'interne avec les enfants et le personnel, une journée de Noël dans un esprit festif et une ambiance chaleureuse. Le Saint-Nicolas a été invité à passer dans chaque groupe, avec un petit paquet pour tous les enfants de la crèche. Ce sont donc plus de 100 paquets qui ont été distribués.

Afin de faciliter l'entrée des parents dans la structure, des interphones ont été posés. Le vestiaire du groupe des Magiciens est désormais situé dans une partie de la bibliothèque, puisqu'il a fallu augmenter le taux de remplissage suite à la forte demande de placement. Des supports d'essuie-mains plus adaptés à l'autonomie des enfants ont été installés.

Suite à l'acceptation de la réforme fiscale par le peuple fribourgeois le 30 juin 2019, la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE ; RSF 835.1) a été modifiée. Son article 10a prévoit désormais la création d'un fonds « *réforme fiscale* » qui vise à favoriser la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Cette subvention supplémentaire a pu être reportée sur la grille tarifaire en faveur des parents. Cette nouvelle grille a été validée par le Conseil communal et introduite dès le mois d'août 2021.

Les demandes d'inscription restant toujours importantes, une liste d'attente a dû être mise en place, toutes les demandes ne pouvant pas être satisfaites, plus particulièrement dans le groupe de la nurserie. La crèche accueille désormais 47 enfants par jour. Face à cette forte demande, diverses pistes sont envisagées pour pouvoir y répondre et permettre aux parents de concilier leur vie privée et leur vie professionnelle.

Quelques chiffres :

- La capacité d'accueil de la crèche est de 47 places par jour.
- 107 enfants accueillis en moyenne dont 91 de Marly et 16 d'autres communes (en 2020 : 93 enfants dont 85 de Marly et 8 d'autres communes) ;
- Occupation moyenne sur l'année 2021 : 85.55%

Accueils extrascolaires

Malgré la situation sanitaire complexe, les accueils extrascolaires de Marly Cité et Grand Pré sont restés ouverts tout en garantissant la sécurité et le bien-être des enfants à tout niveau. Durant la rentrée scolaire du mois d'août, ce sont environ 160 enfants qui ont pris le chemin des deux AES (100 enfants à Cité et 60 à Grand-Pré).

Les structures ont suivi le plan de protection rédigé par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) en collaboration avec le Service du médecin cantonal (SMC) et les mesures sanitaires imposées par le Conseil fédéral. L'équipe éducative a donc porté le masque à l'intérieur et à l'extérieur pendant plusieurs mois jusqu'à l'assouplissement des mesures en août 2021, où l'équipe a pu abroger le masque à l'extérieur.

Des plans de tables pour les repas ont été mis en place pour assurer le suivi des cas contacts. Les AES ont également suivi un plan de désinfection des locaux. Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, les deux AES reçoivent les mêmes repas, confectionnés

par la cuisine centralisée. Afin de pouvoir accueillir tous les enfants, le réfectoire situé au rez-de-chaussée de la halle de sport de Marly Grand-Pré a été mis à disposition pour le temps de midi. Le rangement et le nettoyage s'effectuent par les bénéficiaires de l'association « De toutes nos Forces ». Les repas pour Marly Grand-Pré sont livrés par le PITSC.

L'équipe éducative a été particulièrement touchée par le manque de personnel dû au Covid-19. Les deux structures ont dû faire appel à un soutien par des remplaçantes afin d'assumer la prise en charge des enfants. Ces situations ont amené une certaine fatigue et des inquiétudes au niveau de l'équipe.

Cette année encore, en raison de la situation sanitaire, le thé de Noël a dû être annulé. Cependant, les enfants de l'AES de Marly Cité ont pu rencontrer le Saint-Nicolas qui passait à la crèche, lequel a ainsi distribué 20 paquets aux enfants présents.

Durant l'année 2021, un maximum de 172 enfants ont été accueillis en même temps (110 à Marly Cité, et 62 à Marly Grand-Pré). Il est noté une augmentation significative des inscriptions depuis l'automne.

AES-Vacances

Durant la période 2021, ce n'est pas moins de 6 semaines d'ouverture pendant les vacances scolaires qui ont été proposées aux familles. 73 enfants inscrits et une dizaine de retour de parents positifs. Voici les activités dont les enfants ont pu bénéficier : Atelier décoration de printemps avec une intervenante externe ; balade à la ferme

à Marly ; chasse aux œufs ; contes Bibliobabel à la découverte des langues avec des conteurs ; activités à la bibliothèque communale de Marly ; initiation au Judo au dojo de Marly ; visite du jardin botanique de Fribourg ; balade et pique-nique au bord de la Sarine ; cinéma ; initiation à la danse avec Frimove à Marly ; joutes sportives organisées à l'AES Cité ; parcours Vita ; grillades à la Gérine ; atelier chocolat chez Fleur de Cacao en Basse-Ville de Fribourg.

Enfants habitant Marly accueillis dans d'autres crèches

Lorsque la crèche communale ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly, ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches. Depuis l'été 2019, il n'y a plus de convention signée avec les crèches extra-communales. Les parents font la demande de placement directement au service de l'accueil de l'enfance. La subvention s'établit en fonction du revenu fiscal déterminant des parents et se base sur la grille tarifaire appliquée pour la crèche communale. Ainsi, les parents reçoivent de la commune le montant de la subvention et se chargent ensuite de régler eux-mêmes l'intégralité du prix de pension facturé par la crèche accueillant leur enfant. Deux crèches extra-communales ont accueilli en 2021 des enfants de Marly. Il s'agit de la Coccinelle à Fribourg et de la crèche Pop à Poppa à Fribourg.

En 2021, la commune a subventionné 12 enfants de 8 familles. Le montant total des subventions pour les placements dans des crèches externes pour 2021 s'est monté à Fr. 45'717.80. Les dépenses pour ce poste ont augmenté de Fr. 19'099.70 par rapport à 2020, et retrouve un niveau proche à 2019 (Fr. 43'562.50)

Accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, dont la raison sociale depuis 2020 est « Famiya », agréée par l'Etat de Fribourg et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'Association.

En 2021, 46 enfants (54 en 2020) ont été placés chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly. La diminution s'explique notamment par les effets liés à la pandémie et par l'augmentation du nombre de places d'accueil dans la crèche communale. Le montant total des dépenses pour l'accueil familial de jour s'élève en 2021 à Fr. 67'781.55, en diminution de Fr. 12'968.45 par rapport à 2020.

Activités et services extrascolaires

Le sport scolaire facultatif (SSF)

La planification du sport facultatif propose des cours de patinage, judo, gymnastique, natation, uni hockey, jeux de balle, tennis/padel. 116 enfants se sont inscrits (pour un total de 162 inscriptions). Toutes ces activités sont gratuites pour les participants, exceptée la natation (transport et location de la piscine) et le judo (prix du kimono).

La loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière (50% des salaires des moniteurs). La grande majorité de ces activités sont données par des étudiants en sport qui dirigent ces cours avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux. Pour eux, c'est une belle opportunité de mettre un premier pied dans le monde professionnel. Les mêmes personnes œuvrent d'ailleurs souvent lors de remplacements.

Le service des devoirs surveillés (SDS)

Le service des devoirs surveillés reste une prestation proposée par la commune aux élèves, sur les deux centres scolaires, Marly Cité et Marly Grand-Pré. Les tarifs restent accessibles à tous les niveaux sociaux, adaptés en fonction du nombre d'enfants composant la fratrie et selon le nombre de jour de fréquentation. Les devoirs surveillés ont lieu trois fois par semaine. Une quarantaine de surveillants se relaient afin d'assurer cette prestation.

Les services auxiliaires scolaires (SAS)

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS), à l'appui des élèves en ayant besoin. Un mandat a été confié dès 1987 au Centre de logopédie Flos Carmeli par les trois communes du cercle scolaire, afin de garantir ces prestations aux élèves. Conformément à l'article 65, alinéa 2 LS, « l'Etat alloue aux communes une subvention de 50% de

leurs frais afférents à l'accomplissement normal des tâches définies par la loi. La Direction fixe, par année civile, le montant des subventions aux communes ». Pour établir ce montant, la Direction se base sur les normes dites « Macheret » datant de 2000, normes qui arrêtent une fourchette d'effectif - différente en fonction du type de thérapie (psychologie, logopédie ou psychomotricité) - déterminant les équivalents plein temps (EPT) reconnus. Toute dotation excédentaire reste à l'entière charge des communes. Comme on le voit, ces normes datent d'un certain nombre d'années et ne semblent plus correspondre réellement aux besoins du terrain, en tous les cas s'agissant des communes urbaines ou suburbaines dans lesquelles les listes d'élèves signalés et en attente d'une prise en charge s'allongent. C'est en particulier le cas pour notre cercle, si l'on en croit les informations qui remontent tant des établissements et des parents que du Centre de logopédie Flos Carmeli, alors même que la dotation dont le cercle dispose à ce jour est supérieure à celle prévue par lesdites normes.

Le service médical et le service dentaire scolaires

Au niveau communal, l'organisation de la médecine scolaire se déroule ainsi :

- Le 1^{er} examen obligatoire est délégué aux médecins privés. Il a lieu avant l'entrée à l'école obligatoire. Les parents doivent attester auprès de leur commune qu'ils ont rempli leur obligation en la matière.
- Le 2^e examen obligatoire a lieu durant la 9H (jusqu'ici en 7H) et se focalise sur les problèmes psychosociaux, tout en maintenant en parallèle les vaccinations proposées jusqu'ici. Le dispositif prévoit qu'un questionnaire en ligne est complété par les élèves de 9H et sert de dossier médical pour les professionnels de la santé scolaire.

L'Association du Cycle d'Orientation de Sarine-Campagne poursuit sa collaboration avec le service dentaire scolaire cantonal, malgré la fermeture de sa clinique fixe à Marly. Les contrôles et les éventuels traitements dentaires des élèves du Cycle d'Orientation de Marly génèrent ainsi encore une facturation directe du service dentaire scolaire cantonal à la commune de Marly, qui continue donc à assumer le contentieux dans ce contexte. De plus, un certain nombre de familles continuent à confier le traitement de leur enfant en âge de scolarité primaire au service dentaire cantonal, conformément au principe de libre choix du médecin.

Bibliothèque

Personnel

En 2021, 5 personnes ont travaillé à la bibliothèque. Une des coresponsables étant partie en retraite, elle a été remplacée et deux personnes se partagent ainsi la responsabilité de la Bibliothèque.

Cette équipe assure le fonctionnement global de la bibliothèque : les tâches administratives, le prêt de livres, la réparation, la politique d'acquisition et de désherbage ainsi que les diverses animations. Huit jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2021, de 37'185 ouvrages dont 39% pour le secteur adultes et 61% pour le secteur jeunesse. 2'726 documents ont été acquis durant l'année 2021.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou donnés à des associations. En 2021, ce sont 2'249 exemplaires dont 521 périodiques qui ont été supprimés.

Prêts

8'696 visites de lecteurs ont débouché sur 82'012 prêts de livres en 2021, en légère augmentation de 1,8% par rapport à 2020. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	879
Lecteurs des communes non membres de la BRM	61
Plus de 70 enseignants actifs représentent environ 1'500 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.	

Animation

Dès fin novembre, l'animation « *Né pour lire* » a pu être reprogrammée. Un vendredi matin par mois, cette animation s'adresse aux tout-petits pour éveiller leur curiosité. Elle est animée par Mme Catherine Loup, soutenue par l'équipe de la biblio.

L'animation « *l'heure du conte* » a été reprogrammée dès décembre. Un mercredi par mois, cette animation s'adresse aux 4-8 ans qui viennent écouter avec bonheur des histoires racontées par les conteuses de la Compagnie du Baluchon.

Un samedi des Bibliothèques, allégé à cause des restrictions sanitaires, a pu être organisé. Le samedi 16 mars, un kit de bricolage a été offert à chaque enfant. Le thème de cette année était « même pas peur ». Les enfants ont eu beaucoup de plaisir.

Enfin, une collaboration s'est mise en place avec **Lire Live**, qui est une mesure organisée par le tribunal des mineurs et qui vise à permettre à des jeunes en délicatesse avec la justice de découvrir le monde de la lecture et du livre afin d'avoir un autre horizon.